



La revue des marchés publics



www.dgcmef.gov.bf

N° 4413 - Mardi 02 Juin 2026

Quotidien de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
et des Engagements Financiers du Burkina

MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

**MARCHES
PUBLICS**

La célérité dans la transparence



392 Avenue Ho Chi Minh
01 B.P. 6444 Ouagadougou 01
Tél. 25 32 46 12 - Fax 25 31 20 25
Site web : www.dgcmef.gov.bf
Site web : www.finances.gov.bf

Directeur de publication
Le Ministre délégué Chargé du Budget

Co-directeur de publication
Le Directeur Général du Contrôle des
Marchés Publics et des
Engagements Financiers
Alfred THIOMBIANO

Directeur de la rédaction
Kouané II DRABO
E-mail : kouané.drabo@finances.gov.bf

Rédacteur en chef
Wend-Lasida Mahamoudou DIARRA
E-mail : dgcmef@finances.gov.bf

**Conception graphique
et mise en page**
Xavier TAPSOBA
Salamata OUEDRAOGO/COMPAORE
Bintou ILBOUDO
Frédéric Modeste Somwaoga
OUEDRAOGO
Boinzemwendé Chantal
KABORE/YERBANGA
Kadiatou ZONGO/NACOUлма

ISSN 0796 - 5923

Sommaire

RESULTATS PROVISOIRES

- *Ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées* P. 3
- *Régions* P. 20

AVIS

Ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées

- *Marchés de fournitures et services courants* P. 27
- *Marchés de travaux* P. 43
- *Marchés de prestations intellectuelles* P. 50

Régions

- *Marchés de fournitures et services courants* P. 53
- *Marchés de travaux* P. 59
- *Marchés de prestations intellectuelles* P. 65

Information importante

Seule la version des quotidiens disponible sur le site web de la DGCMEF est officielle et authentique.
Toute autre copie ou diffusion en dehors de cette plateforme n'a aucune valeur légale.

<http://www.dgcmef.gov.bf>



Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et
des Engagements Financiers

www.dgcmef.gov.bf



RESULTATS PROVISOIRES DES MINISTERES, INSTITUTIONS ET MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

SERVICE NATIONAL POUR LE DEVELOPPEMENT

Demande de prix N°2026-009/MGDP/SG/SND/DG/PRM du 29/04/2026 pour l'acquisition d'intrants et de matières d'œuvres au profit des centres de formation et de production du service national pour le développement.

Référence de la publication de l'avis : Quotidien N°4394 du 06/05/2026.

Financement : Budget du SND, Exercice 2026 - Date de dépouillement : 18/05/2026 – Date de délibération : 22/05/2026

Nombre de plis reçus : treize (13)

Soumissionnaires	Montants lus (FCFA HTVA)	Montants corrigés (FCFA HTVA)	Montants lus (FCFA TTC)	Montants corrigés (FCFA TTC)	Observations
Lot 01 : Acquisition d'intrants au profit des Centres de Formation et de Production					
ENTREPRISE AGRICOLE KABRE ET FRERES	-----	-----	24 212 001	24 212 001	Conforme
BATIMEX	28 783 800	28 783 800	-----	33 964 884	Non conforme : Pour avoir proposé une offre hors enveloppe
Lot 02 : Acquisition de matières d'œuvres au profit des Centres de Formations et de Productions					
SALAZA GROUP	-----	-----	46 812 960	46 812 960	Conforme : offre anormalement basse et dans le seuil de tolérance qui est 44 584 991
SOPIF	40 207 000	40 207 000	-----	47 444 260	Conforme
PRESTATIONS EXPRESS LEADER	41 820 000	41 820 000	-----	49 347 600	Conforme
MAZAL GROUP SARL	36 900 250	36 900 250	-----	43 542 295	Non conforme : offre anormalement basse en dessous du seuil de tolérance qui est 44 584 991
KHAFIFA SARL	-----	-----	46 146 850	46 146 850	Conforme : offre anormalement basse et dans le seuil de tolérance qui est 44 584 991
SELECT HOUSE	41 442 500	41 442 500	-----	48 902 150	Conforme
CATHY METAL	43 049 100	43 049 100	-----	50 797 938	Conforme
ADAM-BUREAUTIQUE TRADING	-----	-----	46 112 630	46 112 630	Conforme : offre anormalement basse et dans le seuil de tolérance qui est 44 584 991
SLCGB	-----	-----	52 302 320	52 302 320	Conforme
JP TRADING SARL	-----	-----	49 012 480	49 012 480	Conforme
ARBAT SARL	40 638 000	40 638 000	-----	47 952 840	Conforme
ATTRIBUTAIRES	<p>Lot 1 : ENTREPRISE AGRICOLE KABRE ET FRERES pour un montant TTC de Vingt-quatre millions deux cent douze mille un (24 212 001) francs CFA avec un délai d'exécution de trente (30) jours.</p> <p>Lot 2 : ADAM-BUREAUTIQUE TRADING pour un montant TTC de quarante-six millions cent douze mille six cent trente (46 112 630) francs CFA avec un délai d'exécution de trente (30) jours.</p> <p>Cette attribution fait suite à la confirmation de prix par l'attributaire provisoire dans sa correspondance en date du 21 Mai 2026 en application de l'article 115 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics. En tout état de cause, la garantie de bonne exécution de ADAM-BUREAUTIQUE TRADING sera fixée à trente-cinq (35%) pourcent du prix de base du marché augmenté ou démunie le cas échéant des avenants.</p>				

OFFICE NATIONAL D'IDENTIFICATION

Demande de prix n°2026-06- ONI/DG/SG/ PRCP du 28/04/2026 pour l'acquisition de consommables informatiques pour les imprimantes et les photocopieurs au profit de l'Office National d'Identification (ONI) - FINANCEMENT : Budget ONI, Exercice 2026

Convocation n°2026-105/ONI/DG/SG/PRCP du 18/05/2026

Références de la publication de l'avis : n°4399-4400-4401 du mercredi 13 au vendredi 15 mai 2026 du Quotidien des Marchés Publics Date d'ouverture : 21 mai 2026 - Date de délibération : 22 mai 2026 - Nombre de Soumissionnaire : Quatre (04)

Lot unique : Acquisition de consommables informatiques pour les imprimantes et les photocopieurs au profit de l'Office National d'Identification (ONI)

Montant prévisionnel : 9 500 000 FCFA TTC

- Borne Inférieure : 7 560 271;

- Limite de tolérance : 7 182 258;

- Seuil limite de la tolérance de 5% : 378 014.

Soumissionnaires	Montant lu en francs CFA	Correction opérée en plus ou moins-value		Montant corrigé en Francs CFA	Observations	Classement
		-	+			
MARKINA TECHNOLOGIES SARL	5 160 000 HTVA 7 844 000 HTVA		+59 000 au minimum +118 000 au maximum à l'item 21	6 147 800 TTC 9 373 920 TTC	Erreur de calcul aux montant minimum et maximum à (item 21 non prise en compte dans le devis conformément aux bordereau des prix unitaires)	Non classé Pièces administratives non fournies (ASF, ASC, AJE, RCCM, DDRTLS et CNF)
AMIR MEDICO EQUIPEMENT SARL	3 412 000 HTVA 5 730 500 HTVA		+23 600 au minimum +47 200 au maximum à l'item 21	4 049 760 TTC 6 809 190 TTC	Non Conforme Offre anormalement Basse Erreur de calcul aux montant minimum et maximum à (item 21 non prise en compte dans le devis conformément aux bordereau des prix unitaires)	Non classé Pièces administratives non fournies (ASF, ASC, AJE, RCCM, DDRTLS et CNF)
INTEL AFRIKA	4 447 420 TTC 7 226 320 TTC			4 447 420 TTC 7 226 320 TTC	Conforme	1 ^{er}
OUMZA DISTRIBUTION SARL	5 414 000 HTVA 7 233 000 HTVA			6 388 520 TTC 8 534 940 TTC	Conforme	2 ^{ème}
ATTRIBUTAIRE	INTEL AFRIKA pour un montant minimum Toutes Taxes Comprises (TTC) de quatre millions quatre cent quarante-sept mille quatre cent vingt (4 447 420) francs CFA et d'un montant maximum Toutes Taxes Comprises (TTC) de sept millions deux cent vingt-six mille trois cent vingt (7 226 320) francs CFA avec un délai d'exécution de quinze (15) jours pour chaque commande.					

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DE FINANCES

RECTIFICATIF PORTANT SUR L'OBJET PARU DANS LE QUOTIDIEN N°4406 DU VENDREDI 22 MAI 2026 A LA PAGE 3

Appel d'Offres Ouvert N°2026-019/MEF/SG/DMP du 26/03/2026 pour le renouvellement de licences et support techniques des ressources des centres de données au profit de la DGSI - Financement : Budget de l'Etat, Exercice 2026

Référence de la publication de l'avis : N°4373 du mardi 07 avril 2026

Nombre de plis : sept (07) - Date de dépouillement : 06/05/2026 - Date de délibération : 13/05/2026

Soumissionnaires	Montants lus HTVA (FCFA)	Montants lus TTC (FCFA)	Montants corrigés (FCFA) HTVA	Montants corrigés (FCFA) TTC	Observations
ADV TECHNOLOGIE	126 222 150	148 942 137	126 222 150	148 942 137	Conforme
AFRIK LONNYA	104 203 240	122 959 823	104 203 240	122 959 823	Conforme
NUMERITEL	126 118 416	148 819 731	126 118 416	148 819 731	Conforme
GENERAL MICRO SYSTEM	103 307 500	121 902 850	103 307 500	121 902 850	Conforme
IKA SOLUTION	--	138 418 762	--	--	Non Conforme Les références DG7GMGF0PWHD et DG7GMGF0PWHC ne correspondent pas à des références de 24 cœurs, il s'agit plutôt de 16 cœurs. Absence de référence pour Oracle linux 10
GROUPEMENT IMPERIUM GROUP INTERNATIONAL	--	124 018 000	--	--	Non Conforme Pour avoir proposé du B60442 Oracle linux 10 premier support for système (1an) ne correspond pas à une référence Oracle linux 10
NEURONES	--	196 006 161	--	--	Non recevable Pour avoir proposé un montant hors enveloppe (196 006 161 TTC qui est à supérieure 150 000 000)
ATTRIBUTAIRE	Lot unique : à GENERAL MICRO SYSTEM pour un montant de cent trente-huit millions huit cent trente-cinq mille huit cent cinquante (138 835 850) francs CFA TTC correspondant à une augmentation des quantités de l'item l'item 5 (1 à 2) et de l'item 6 (6 à 7) entrainant une variation de 13,89% de la proposition financière initiale avec un délai d'exécution de soixante (60) jours et une garantie de bonne exécution de 35% après confirmation des prix par lettre SN du 11 mai 2026.				

INSTITUT DES FINANCES PUBLIQUES DU BURKINA

DEMANDE DE PRIX N° n°2026-007/IFPB/DG/PRCP du 13 mai 2026 relative aux travaux d'aménagement de la salle de formation de l'IFPB (site END)
 Référence de la convocation de la CAM pour l'ouverture des plis, l'analyse des offres et délibération : N°2026-007/IFPB/DG/PRCP du 17 mai 2026
 Financement : BUDGET IFPB, Exercice 2026
 Montant Prévisionnel : vingt millions sept cent cinquante mille (20 750 000) Francs CFA TTC
 Allotissement : lot unique
 Nombre de plis reçus : quatre (04)

0,85 M = 16 556 969	1,15 M = 22 400 606	Seuil de tolérance : 15 729 121		
N° Soumissionnaires	Montants lus (Francs CFA TTC)	Montants corrigés (Francs CFA TTC)	RANG	Observations/
01 EC-BTP	15 500 115	15 500 115	Non classé	NON CONFORME Offre financière en deçà du seuil de tolérance de 5%
02 TTC SARL	20 341 723	-	Non classé	NON CONFORME Un (01) peintre (certificat ou attestation de travail plus 05 ans d'expérience globale en travaux) non proposé.
03 STE VMAP B	20 496 121	20 496 121	2 ^e	CONFORME
04 INNOVATION BURKINA SARL	16 499 625	16 719 671	1 ^{er}	CONFORME

Conclusion : La commission propose l'attribution du Marché à l'entreprise INNOVATION BURKINA SARL pour un montant hors TVA de treize millions neuf cent quatre-vingt-deux mille sept cent trente-trois (13 982 733) francs CFA et un montant TTC de seize millions quatre cent quatre-vingt-dix-neuf mille six cent vingt-cinq (16 499 625) francs CFA. Le délai d'exécution est de 60 jours par commande. Le délai de validité du marché est l'année budgétaire 2026.

FICHE DE SYNTHESE RECTIFICATIVE SUITE A LA DECISION N°2026-L0158/ARCOP/ORD DU 12 MAI 2026

Avis de DEMANDE DE PRIX N°2026-005/IFPB/DG/PRCP du 06 avril 2026 relative à la livraison de consommables (encres pour imprimantes et copieurs) au profit de l'IFPB.
 Référence de la convocation de la CAM pour l'ouverture des plis, l'analyse des offres et délibération : N°2026-005/IFPB/DG/PRCP du 13 avril 2026
 Financement : BUDGET IFPB, Exercice 2026
 Montant Prévisionnel : onze millions (11 000 000) Francs CFA TTC
 Allotissement : lot unique
 Nombre de plis reçus : douze (12)

0,85 M = 8 503 027	1,15 M = 11 504 095	Seuil de tolérance : 8 077 876
--------------------	---------------------	--------------------------------

N° Soumissionnaires	Montants lus (Francs CFA)		Montants corrigés (Francs CFA TTC)		RANG	Observations/
	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum		
1 EZAF	4 544 500 HTVA	6 893 000 HTVA	5 362 510	8 133 740	Non classé	NON CONFORME Pieces administratives (ASF, ASC, DRTSS, AJE, CNF et RCCM) non complétés.
2 MICRINFO WEND PANGA SARL	4 520 000 HTVA	6 555 000 HTVA	5 333 600	7 734 900	Non classé	NON CONFORME Offre financière corrigé en deçà du seuil de tolérance de 5% (8 077 876)
3 LAFYA TECHNOLOGY	5 198 000 HTVA	7 925 000 HTVA	6 012 100	8 873 600	Non classé	NON CONFORME (Variation de -1,98% sur le montant minimum et -5.11% sur le montant maximum due à une erreur arithmétique) Pieces administratives (ASC, DRTSS, AJE, CNF et RCCM) non complétés.
4 INTEL AFRIKA	1 725 900 TTC	8 238 293 TTC	4 161 337	5 998 747	Non classé	NON CONFORME Offre financière corrigé en deçà du seuil de tolérance de 5% (8 077 876) (Correction due à une erreur de quantité minimum au niveau de l'item 6 : 07 au lieu de 01 ; items 7,12,13,15,16,17,18,19,22,23,28,29,32,33 et 34 : 03 au lieu de 01 ; items 24,25,26,27,30,31,36 et 37 : 02 au lieu de 01 et sur les quantités maximums au niveau des items 07 et 08 :04 au lieu de 10 ; de l'item 11 : 02 au lieu de 05 ; de l'item 14 : 02 au lieu de 10 ; des items 16 et 18 : 04 au lieu de 05 ; des items 30 et 31 : 03 au lieu de 04)
5 OUDIS SARL	3 532 000 HTVA	6 972 500 HTVA	5 690 550	8 233 450	1 ^{er}	CONFORME Offre dans la limite de tolérance de 5% en deçà des seuils de l'offre anormalement basse. Confirmation des prix et de la garantie de bonne exécution à 30%
6 MVLA SERVICES	1 620 000 HTVA	7 280 000 HTVA	5 852 800	8 590 400	Non classé	NON CONFORME Le Devis estimatif repris a été corrigé et est Hors enveloppe au minimum (14 295 000 HTVA) et au maximum (24 176 000)
7 IDEAL CONCEPT SERVICES SARL	5 824 000 HTVA	8 455 500 HTVA	6 872 320	9 977 490	6 ^{ième}	CONFORME
8 CONIS INFORMATIQUE	3 776 000 TTC	10 903 200 TTC	7 129 560	10 358 040	Non classé	NON CONFORME Désistement (absence de réponse à la correspondance 2026-

		Remise de 5% sur le Mini HTVA	Remise de 5% sur le Maxi HTVA				0005/IFPB/DG/PRCP du 19 mai 2026 portant conformité du devis à la lettre de soumission)
9	H2S SERVICES	4 203 302 TTC	8 306 050 TTC	4 203 302	8 306 050	2ième	CONFORME Offre dans la limite de tolérance de 5% en deçà des seuils de l'offre anormalement basse. Confirmation des prix et de la garantie de bonne exécution à 30%
10	SINOVA	3 956 000 HTVA	7 420 000 HTVA	4 668 080	8 755 600	5ième	CONFORME
11	ETS SANA TIDIANE ET FILS	3 946 000 HTVA	7 442 500 HTVA	4 656 280	8 782 150	4ième	CONFORME
12	INAFAT ENTREPRISE	3 843 700 HTVA	7 087 000 HTVA	4 535 566	8 362 660	3ième	CONFORME Offre dans la limite de tolérance de 5% en deçà des seuils de l'offre anormalement basse. Confirmation des prix et de la garantie de bonne exécution à 30%

Conclusion : La commission propose l'attribution du Marché à l'entreprise OUDIS SARL pour un montant minimum hors TVA de trois millions cinq cent trente-deux mille (3 532 000) francs CFA et un montant maximum hors TVA de six millions neuf cent soixante-douze mille cinq cent (6 972 500) francs CFA. Le délai d'exécution est de 05 jours par commande. Le délai de validité du marché est l'année budgétaire 2026.

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Demande de prix N°2026-006/MESRI/SG/DMP du 28/04/2026 pour l'acquisition d'intrants agricoles au profit de ANVAR ; Financement : budget de l'Etat, exercice 2026 ; Publication : revue des marchés publics N° 4394 du mercredi 06 mai 2026 ; Date de dépouillement : 18/05/2026. Date de délibération : 18/05/2026. Nombre de plis reçus : trois (03)

Soumissionnaires	Prix de l'offre lu publiquement Montant en F CFA	Prix de l'offre lu publiquement Montant en F CFA	Observations	Classement
RACINES FERTILES	59 276 400 HTVA	-	-L'entreprise appartient au régime de micro entreprise alors que ce marché est réservé aux moyennes entreprises ; -Attestation délivrée par la Direction provinciale de l'agriculture en lieu et place de l'agrément technique Non conforme	Non retenue
BATIMEX	68 852 000 HTVA	68 852 000 HTVA 68 852 000 TTC	Une différence de 800 FCFA, soit une variation de 0,0011% due à une erreur de sommation Offre conforme	1 ^{er}
E.A.K.F	63 452 350 HTVA 67 899 943 TTC	63 452 350 HTVA 63 452 350 TTC	Pièces administratives non conformes Offre non conforme	Non retenue

Attributaire : La commission d'attribution des marchés propose BATIMEX comme attributaire provisoire du marché de la demande de prix relative à l'acquisition d'intrants agricoles au profit de ANVAR pour un montant HTVA de soixante-huit millions huit cents cinquante-deux mille (68 852 000) F CFA avec un délai de livraison de quarante-cinq (45) jours.

SOCIETE D'EXPLOITATION DES PHOSPHATES DU BURKINA S. E. P. B

Tableau 1 : Identification

Nom et adresse de l'autorité contractante	Société d'exploitation des phosphates du Burkina
Numéro (d'identification) de la manifestation d'intérêt	N°2026-01/SEP/BG/PRCP du 26/02/2026
Description des prestations	Présélection de consultants (firmes) au recrutement d'un consultant pour le suivi-contrôle des travaux de construction de deux (02) magasins de stockage sur le site de mélange d'engrais de Koupéla
Coût estimatif	24 453 000 FCFA TTC
Contrôle à priori de la DG-CMEF	Oui Non X

Source de financement : Budget PUPE-BF/BOAD, gestion 2026

Tableau 2 : Processus de présélection

Plan de passation des marchés : Date de publication initiale Dernière mise à jour	20 décembre 2025
Avis à manifestation d'intérêt Revue des marchés publics : N° et date de la publication : Publication nationale :	Quotidien N° 4353 du 10 mars 2026 Oui
Date de présentation des candidats	16/03/2026
Nombre de candidatures retenus	Trois (03)

Tableau 3 : Evaluation des candidatures
(Application des critères)

N° D'Ordre	Cabinet/ bureau	Critère de sélection demandé par l'Avis à manifestation d'intérêt					TOTAL	Observations
		La nature des activités du consultant : 10 points	le nombre d'années d'expérience (avoir au moins trois années d'existence) : 20 points	les références du consultant lors des cinq dernières années) : 30 points	l'organisation technique et managériale du consultant : 20 points	les qualifications générales et le nombre de personnels professionnels à engager : 20 points		

01	Groupement ARDI et INTER PLAN							Non-respect des termes du communiqué rectificatif n° 4353 en date du mardi 10 mars 2026 (lot unique). Non retenu.
02	Groupement CIE-IC ; TA-ic SARL et CET-BTP & SERVICES	10	13	30	17	6,5	76,5	Retenue pour la suite du processus
03	CAFI-B	10	14,5	21,5	07	19	72	Non retenue pour la suite du processus
04	CAIF	10	10,5	20,5	07	06,5	54,5	Non retenue pour la suite du processus
05	Groupement ACTE-ART ; CEMP-Sarl et CIETRA Sarl	10	12	23,5	18	16,5	80	Retenue pour la suite du processus
06	Groupement APPUI Sarl ; ARCADE et CEITP							Non-respect des termes du communiqué rectificatif n° 4353 en date du mardi 10 mars 2026 (lot unique). Non retenu.
07	Groupement STATIQUE Sarl et ATELIERS 3 ARCHITECTES	10	11,5	17,5	15	19	73	Non retenue pour la suite du processus
08	Groupement BETAT-IC et AVET	10	16	29,5	15	05	75,5	Non retenue pour la suite du processus
09	AEAC Sarl	10	12	15	00	05	42	Non retenue pour la suite du processus
10	SID et CETA-TPI	10	05	18,5	00	03,5	37	Non retenue pour la suite du processus
11	CACI-C et BEI CORP	10	16	23,5	00	05	54,5	Non retenue pour la suite du processus
12	Groupement TRAXYS BPE ; CADEAU Sarl et MASSIVE DYNAMIC Sarl	10	11	25	00	20	66	Non retenue pour la suite du processus
13	Pi INGENIERIE	10	11,5	19	18	20	78,5	Retenu pour la suite du processus
14	Groupement CARURE Sarl ; SERAME CONSEILS et INTEGRALIC	10	18	22,5	13	06,5	70	Non retenue pour la suite du processus
15	Bureau International d'Ingénierie Sarl							Non-respect des termes du communiqué rectificatif n° 4353 en date du mardi 10 mars 2026 (lot unique). Non retenu.
16	Groupement GRETECH Sarl et SEREIN	10	19,5	30	07	00	66,5	Non retenue pour la suite du processus
17	Univers de l'Ingénierie Civile	10	10	17	00	03,5	40,5	Non retenu pour la suite du processus

Tableau 4 : Classement des candidats intéressés

Candidats présélectionnés

- 1-Groupement CIE-IC ; TA-ic SARL et CET-BTP & SERVICES**
2-Groupement ACTE-ART ; CEMP-Sarl et CIETRA Sarl
3-Pi INGENIERIE

Candidats non présélectionnés

- 1- Groupement ARDI et INTER PLAN**
2-CAFI-B
3- CAIF
4-Groupement APPUI Sarl ; ARCADE et CEITP
5- Groupement STATIQUE Sarl et ATELIERS 3 ARCHITECTES
6-Groupement BETAT-IC et AVET
7-AEAC Sarl
8-SID et CETA-TPI

9-CACI-C et BEI CORP
10-Groupement TRAXYS BPE ; CADEAU Sarl et MASSIVE DYNAMIC Sarl
11-Groupement CARURE Sarl ; SERAME CONSEILS et INTEGRALIC
12-Bureau International d'Ingénierie Sarl
13- Groupement GRETECH Sarl et SEREIN
14-Univers de l'Ingénierie Civile

SOCIETE NATIONALE D'ELECTRICITE DU BURKINA

Appel d'offres ouvert n° 011/2026 en vue de la conclusion d'un marché de clientèle pour la fourniture de pause-café et déjeuner au profit de la SONABEL - Publié dans le Quotidien n° 4360 du jeudi 19 mars 2026 des Marchés Publics

Financement : Fonds propres SONABEL

lot 1 : Fourniture de pause-café et déjeuner au profit de DCRP, DCJC et DG

Le Budget estimatif des acquisitions est de : 50 000 000 F CFA TTC

la borne supérieure est de : 51 680 125 F CFA TTC

la borne inférieure est de : 38 198 353 F CFA TTC

la limite du seuil de tolérance est de : 36 288 436 F CFA TTC

N° d'ordre	Soumissionnaires	Montant en F CFA		Observations
		lus	corrigé TTC	
1	CROSS ROAD CAFE	38 178 096 TTC	38 178 096	Conforme : 4 ^e
2	RESTAURANT LA PAILLOTTE	38 491 200 TTC	38 491 200	Conforme : 6 ^e
3	SAHEL OFFICE SARL	32 967 120 HTVA	36 263 832	Conforme : Offre anormalement basse
4	Z E MULTI SERVICES	37 171 200 TTC	37 171 200	Conforme : 3 ^e
5	B S T TT	34 999 200 HTVA	38 499 120	Conforme : 7 ^e
6	APS SERVICES ET TRADING	34 953 600 HTVA	38 448 960	Conforme : 5 ^e
7	PRESTIGE RESTO ET SERVICE TRAITEUR	35 666 400 TTC		Non conforme : Manque de chauffeur dans le personnel demandé par le DAO
8	WOURE SERVICES	35 885 520 TTC	35 885 520	Conforme : Offre anormalement basse
9	HARECA	36 338 544 TTC	36 338 544	Conforme : 1 ^{er}
10	ETABLISSEMENT LA GRACE DIVINE	36 856 406 TTC	36 856 406	Conforme : 2 ^e
11	RESTAURANT CAFETARIAT ITALIA	39 008 640 TTC		Non conforme : Autorisation d'exercer et garantie de soumission non fournies

Attributaire provisoire

HARMONIE SERVICE pour un montant TTC de trente-six millions trois cent trente-huit mille cinq cent quarante-quatre (36 338 544) francs CFA avec un délai de livraison de vingt et un (21) jours par commande.

lot 2 : Fourniture de pause-café et déjeuner au profit de DFC et DCG

Le Budget estimatif des acquisitions est de : 50 000 000 F CFA TTC ;

la borne supérieure est de : 51 592 502 F CFA TTC ;

la borne inférieure est de : 38 133 588 F CFA TTC ;

la limite du seuil de tolérance est de : 36 226 909 F CFA TTC.

N° d'ordre	Soumissionnaires	Montant en F CFA		Observations
		lus	corrigé TTC	
1	CROSS ROAD CAFE	38 707 680 TTC	38 707 680	Conforme : 7 ^e
2	VITASER	32 592 000 HTVA	35 851 200	Conforme : offre anormalement basse
3	INTER NEGOCE	36 248 256 TTC	36 248 256	Conforme : 1 ^{er}
4	REFERENCIEL AFRIK	36 996 960 TTC	36 996 960	Conforme : 3 ^e
5	ROSALIE SERVICES	36 645 840 TTC	36 645 840	Conforme : 2 ^e
6	CBR SARL	33 991 680 HTVA	37 390 848	Conforme : 4 ^e
7	CLUB BELKO	34 108 800 TTC	34 108 800	Conforme : offre anormalement basse
8	PRISCE MULTI SERVICE AGENCY	40 167 600 TTC	40 167 600	Conforme : 8 ^e
9	HIRAW SERVICES SARL	32 688 000 HTVA	35 956 800	Conforme : offre anormalement basse
10	B S T TT	34 091 040 HTVA	37 500 144	Conforme : 6 ^e
11	APS SERVICES ET TRADING	34 048 800 HTVA	37 453 680	Conforme : 5 ^e
12	PRESTIGE RESTO ET SERVICE TRAITEUR	34 900 800 TTC		Non conforme : Manque de chauffeur dans le personnel proposé
13	WOURE SERVICES	35 633 664 TTC	35 633 664	Conforme : offre anormalement basse
14	HARECA	36 220 800 TTC	36 220 800	Conforme : offre anormalement basse
15	LA GENERALE	36 067 680 TTC	36 067 680	Conforme : offre anormalement basse
16	ESANAD	36 088 800 TTC	36 088 800	Conforme : offre anormalement basse

Attributaire provisoire

INTER NEGOCE pour un montant TTC de trente-six millions deux cent quarante-huit mille deux cent cinquante-six (36 248 256) francs CFA avec un délai de vingt et un (21) jours par commande.

lot 3 : Fourniture de pause-café et déjeuner au profit de DM et DPA

Le Budget estimatif des acquisitions est de : 50 000 000 F CFA TTC ;

la borne supérieure est de : 51 448 428 F CFA TTC ;

la borne inférieure est de : 38 027 099 F CFA TTC ;

la limite du seuil de tolérance est de : 36 125 744 F CFA TTC.

N° d'ordre	Soumissionnaires	Montant en F CFA		Observations
		lus	corrigé TTC	

1	CROSS ROAD CAFE	36 041 280 TTC	36 041 280	Conforme : offre anormalement basse
2	RESTAURANT LA PAILLOTTE	38 116 320 TTC	38 116 320	Conforme : 8 ^e
3	INTER NEGOCE	36 080 288 TTC	36 060 288	Conforme : offre anormalement basse
4	REFERENCIEL AFRIK	36 458 400 TTC	36 458 400	Conforme : 2 ^e
5	YAMBOUNGOU MULTI SERVICES	37 446 816 TTC	37 446 816	Conforme : 5 ^e
6	CLUB BELKO	34 404 480 TTC	34 404 480	Conforme : offre anormalement basse
7	PRISCE MULTI SERVICE AGENCY	40 167 600 TTC	40 167 600	Conforme : 9 ^e
8	TINEPRO	36 273 600 TTC	36 273 600	Conforme : 1 ^{er}
9	B S T TT	34 180 800 HTVA	37 598 880	Conforme : 7 ^e
10	APS SERVICES ET TRADING	34 138 560 HTVA	37 552 416	Conforme : 6 ^e
11	D.D.CO	32 102 400 TTC		Non conforme : Manque d'entrée dans le menu proposé
12	WOURE SERVICES	35 434 450 TTC	35 436 192	Conforme : offre anormalement basse
13	HARECA	36 511 200 TTC	36 511 200	Conforme : 3 ^e
14	LA GENERALE	36 909 840 TTC	36 909 840	Conforme : 4 ^e
15	ENAF	35 911 392 TTC		Non conforme : Spécification du plat principal non conforme: proposition de : « Ces plats seront accompagnés de la viande de bœuf (filet) (minimum 4 brochettes par personne) au lieu de « Ces plats seront accompagnés de la viande de bœuf (filet) (minimum 4 brochettes par personne) ou au moins 1/4 de poulet adulte local ou au moins ½ poisson (carpe) adulte»
Attributaire provisoire		TINEPRO pour un montant TTC de trente-six millions deux cent soixante-treize mille six cents (36 273 600) francs CFA avec un délai de vingt et un (21) jours par commande.		
lot 4 : Fourniture de pause-café et déjeuner au profit de DRH et DSI				
Le Budget estimatif des acquisitions est de : 50 000 000 F CFA TTC				
Après calcul : la borne supérieure est de : 51.177.630F CFA TTC				
la borne inférieure est de : 37.826.944 F CFA TTC				
la limite du seuil de tolérance est de : 35.935.597 F CFA TTC				
N° d'ordre	Soumissionnaires	Montant en F CFA		Observations
		lus	corrigé TTC	
1	VITASER	30 931 200 HTVA	34.024.320	Conforme : offre anormalement basse
2	L'OLIVIER TRADING	37 371 840 TTC	37.371.840	Conforme : 2e
3	YAMBOUNGOU MULTI SERVICES	37 498 560 TTC	37.498.560	Conforme : 3e
4	CLUB BELKO	34 488 960 TTC	34.488.960	Conforme : offre anormalement basse
5	B S T TT	34 272 480 HTVA	37.699.728	Conforme : 5e
6	E M P SARL	34 312 608 TTC	34.312.608	Conforme : offre anormalement basse
7	APS SERVICES ET TRADING	34 228 320 HTVA	37.651.152	Conforme : 4e
8	HARECA	36 352 800 TTC	36.352.800	Conforme : Prix non confirmés
9	ETABLISSEMENT LA GRACE DIVINE	36 774 778 TTC	36.774.778	Conforme : 1er
Attributaire provisoire		ETABLISSEMENT LA GRACE DIVINE pour un montant TTC de trente-six millions sept cent soixante-quatorze mille sept cent soixante-dix-huit (36 774 778) francs CFA avec un délai de vingt et un (21) jours par commande.		
Lot 5 : Fourniture de pause-café et déjeuner au profit du CFP et DAD				
Le Budget estimatif des acquisitions est de : 50 000 000 F CFA TTC				
Après calcul : la borne supérieure est de : 51 415 884 F CFA TTC				
la borne inférieure est de : 38 003 045 F CFA TTC				
la limite du seuil de tolérance est de : 36 102 893 F CFA TTC.				
N° d'ordre	Soumissionnaires	Montant en F CFA		Observations
		lus	corrigé TTC	
1	RESTAURANT LA PAILLOTTE	38 055 600 TTC	38 055 600	Conforme : 9e
2	L'OLIVIER TRADING	37 507 536 TTC	37 507 536	Conforme : 6e
3	RESTAURANT CHEZ LOUSIA	36 418 800 TTC	36 418 800	Conforme : 3e
4	ENTREPRISE LA TRINITE MONICA	35 112 000 TTC	35 112 000	Conforme : offre anormalement basse
5	SOBREPOP SARL	35 898 720 TTC	35 898 720	Conforme : offre anormalement basse
6	CBR SARL	33 957 600 HTVA	37 353 360	Conforme : 5e
7	CLUB BELKO	34 573 440 TTC	34 573 440	Conforme : offre anormalement basse
8	PRISCE MULTI SERVICE	40 167 600 TTC	40 167 600	Conforme : 10e

	AGENCY			
9	TINEPRO	36 252 480 TTC	36 252 480	Conforme : 2e
10	B S T TT	34 365 600 HTVA	37 802 160	Conforme : 8e
11	E M P SARL	35 038 608 TTC	35 038 608	Conforme : offre anormalement basse
12	APS SERVICES ET TRADING	34 318 080 HTVA	37 749 888	Conforme : 7e
13	D.D.CO	34 689 600 TTC		Non conforme: Spécification du plat principal non conforme: proposition de : « Ces plats seront accompagnés de la viande de bœuf (filet) (minimum 4 brochettes par personne) au lieu de « Ces plats seront accompagnés de la viande de bœuf (filet) (minimum 4 brochettes par personne) ou au moins 1/4 de poulet adulte local ou au moins ½ poisson (carpe) adulte»
14	HARECA	36 126 288 TTC	36 126 288	Conforme : 1er
15	ETABLISSEMENT LA GRACE DIVINE	36 774 778 TTC	36 774 778	Conforme: 4e
16	RESTAURANT CAFETARIAT ITALIA	39 985 440 TTC		Non conforme: Autorisation d'exercer et garantie de soumission non fournies.
Attributaire provisoire		HARMONIE SERVICE pour un montant TTC de trente-six millions cent vingt-six mille deux cent quatre-vingt-huit (36 126 288) francs CFA avec un délai de vingt et un (21) jours par commande.		
Lot 6 : Fourniture de pause-café et déjeuner au profit de DD et DCAB				
Le Budget estimatif des acquisitions est de : 50 000 000 F CFA TTC la borne supérieure est de : 51 191 463 F CFA TTC la borne inférieure est de : 37 837 168 F CFA TTC la limite du seuil de tolérance est de : 35 945 310 F CFA TTC				
N° d'ordre	Soumissionnaires	Montant en F CFA		Observations
		lus	corrigé TTC	
1	ENTREPRISE LA TRINITE MONICA	33 184 800 TTC	33 184 800	Conforme : offre anormalement basse
2	ROSALIE SERVICES	36 941 520 TTC	36 941 520	Conforme: 3e
3	JEAN'O SERVICE INTER	33 336 768 HTVA	36 670 445	Conforme: 2e
4	SOBREPOP SARL	35 096 160 TTC	35 096 160	Conforme : offre anormalement basse
5	TINEPRO	36 358 080 TTC	36 358 080	Conforme: 1er
6	B S T TT	34 455 360 HTVA	37 900 896	Conforme: 5e
7	APS SERVICES ET TRADING	34 407 840 HTVA	37 848 624	Conforme: 4e
Attributaire provisoire		TINEPRO pour un montant TTC de trente-six millions trois cent cinquante-huit mille quatre-vingts (36 358 080) francs CFA avec un délai de vingt et un (21) jours par commande.		
lot 7 : Fourniture de pause-café et déjeuner au profit de DCM et DC				
Le Budget estimatif des acquisitions est de : 50 000 000 F CFA TTC Après calcul : la borne supérieure est de : 51 364 980 F CFA TTC la borne inférieure est de : 37 965 420 F CFA TTC la limite du seuil de tolérance est de : 36 067 149 F CFA TTC				
N° d'ordre	Soumissionnaires	Montant en F CFA		Observations
		lus	corrigé TTC	
1	RESTAURANT LA PAILLOTTE	38 192 880 TTC	38 192 880	Conforme: 5e
2	EDEN AVILA	31 656 000 HTVA	36 616 800	Conforme : offre anormalement basse
3	SAHEL OFFICE SARL	33 228 480 HTVA	36 551 328	Conforme: 2e
4	ROSALIE SERVICES	36 326 400 TTC	36 326 400	Conforme: 1er
5	MILLENIUM CAFE	31 536 000 HTVA	34 689 600	Conforme : offre anormalement basse
6	B S T TT	34 550 400 HTVA	38 005 440	Conforme: 4e
7	DOLCE VITA	34 974 192 TTC	34 974 192	Conforme : offre anormalement basse
8	APS SERVICES ET TRADING	34 497 600 HTVA	37 947 360	Conforme: 3e
9	D.D.CO	36 722 400 TTC		Non conforme: Spécification du plat principal non conforme: proposition de : « Ces plats seront accompagnés de la viande de bœuf (filet) (minimum 4 brochettes par personne) au lieu de « Ces plats seront accompagnés de la viande de bœuf (filet) (minimum 4 brochettes par personne) ou au moins 1/4 de poulet adulte local ou au moins ½ poisson (carpe) adulte»
Attributaire provisoire		ROSALIE SERVICES pour un montant TTC de trente-six millions trois cent vingt-six mille quatre cents (36 326 400) francs CFA avec un délai de vingt et un (21) jours par commande.		
lot 8 : Fourniture de pause-café et déjeuner au profit de DPTO				

Le Budget estimatif des acquisitions est de : 50 000 000 F CFA TTC
Après calcul : la borne supérieure est de : 52 089 370 F CFA TTC
la borne inférieure est de : 38 500 838 F CFA TTC
la limite du seuil de tolérance est de : 36 575 796 F CFA TTC.

N° d'ordre	Soumissionnaires	Montant en F CFA		Observations
		lus	corrigé TTC	
1	VITASER	31 680 000 HTVA	34 848 000	Conforme : offre anormalement basse
2	KIRA TRADING SARL	47 520 00 TTC	47 520 000	Conforme : 10e
3	BATH SERVICES	36 412 992 TTC	36 412 992	Conforme : offre anormalement basse
4	RAYAN SERVICES	36 938 880 TTC	36 938 880	Conforme : 2e
5	SAHEL OFFICE SARL	33 321 600 HTVA	36 653 760	Conforme : 1er
6	Z E MULTI SERVICES	38 016 000 TTC	38 016 000	Conforme : 6e
7	GOLDEN RESTAURANT	37 002 240 TTC	37 002 240	Conforme : 3e
8	ENTREPRISE KADHY	35 925 120 TTC		Non conforme : Manque d'acceptation sur le non usage des emballage de récupération pour le conditionnement des jus locaux
9	SOBREPOP SARL	36 006 960 TTC	35 893 440	Conforme : offre anormalement basse
10	CBR SARL	33 984 000 HTVA	37 382 400	Conforme : 5e
11	SALMA SERVICES ET RESTAURATION	41 760 000 HTVA	45 936 000	Conforme : 9e
12	PRESCOM SARL	33 955 200 HTVA	37 350 720	Conforme : 4e
13	HIRAW SERVICES SARL	32 025 600 HTVA	35 228 160	Conforme : offre anormalement basse
14	B S T TT	34 634 880 HTVA	38 098 368	Conforme : 8e
15	APS SERVICES ET TRADING	34 588 800 HTVA	38 047 680	Conforme : 7e
16	PRESTIGE RESTO ET SERVICE TRAITEUR	33 580 800 TTC		Non conforme : manque de chauffeur dans le personnel proposé
17	ENAF	35 861 760 TTC		Non conforme : Spécification du plat principal non conforme: proposition de : « Ces plats seront accompagnés de la viande de bœuf (filet) (minimum 4 brochettes par personne) au lieu de « Ces plats seront accompagnés de la viande de bœuf (filet) (minimum 4 brochettes par personne) ou au moins 1/4 de poulet adulte local ou au moins ½ poisson (carpe) adulte»

Attributaire provisoire **SAHEL OFFICE SARL pour un montant TTC de trente-six millions six cent cinquante-trois mille sept cent soixante (36 653 760) francs CFA avec un délai de vingt et un (21) jours par commande.**

lot 9 : Fourniture de pause-café et déjeuner au profit de DPH, DPER et DALC

Le Budget estimatif des acquisitions est de : 50 000 000 F CFA TTC
Après calcul : la borne supérieure est de : 52 221 903 F CFA TTC
la borne inférieure est de : 38 598 798 F CFA TTC
la limite du seuil de tolérance est de : 36 668 858 F CFA TTC.

N° d'ordre	Soumissionnaires	Montant en F CFA		Observations
		lus	corrigé TTC	
1	GOLDEN RESTAURANT	38 280 000 TTC	38 280 000	Conforme : 6e
2	JEAN'O SERVICE INTER	37 522 320 TTC	37 522 320	Conforme : 3e
3	CHRISTY EVENTS. COM	33 336 768 HTVA	36 670 445	Conforme : 1er
4	SALMA SERVICES ET RESTAURATION	41 630 000 HTVA	45 793 440	Conforme : 7e
5	PRESCOM SARL	33 941 760 HTVA	37 335 936	Conforme : 2e
6	TINEPRO	36 252 480 TTC	36 252 480	Conforme : offre anormalement basse
7	B S T TT	34 727 424 HTVA	38 200 166	Conforme : 5e
8	APS SERVICES ET TRADING	34 683 840 HTVA	38 152 224	Conforme : 4e

Attributaire provisoire **JEAN'O SERVICE INTER pour un montant TTC de trente-sept millions cinq cent vingt-deux mille trois cent vingt (37 522 320) francs CFA avec un délai de vingt et un (21) jours par commande.**

Lot 10 : Fourniture de pause-café et déjeuner au profit de DTME

**Le Budget estimatif des acquisitions est de : 50 000 000 F CFA TTC
Après calcul : la borne supérieure est de : 51 312 512 F CFA TTC
la borne inférieure est de : 37 926 639 F CFA TTC
la limite du seuil de tolérance est de : 36 030 307 F CFA TTC.**

N° d'ordre	Soumissionnaires	Montant en F CFA		Observations
		lus	corrigé TTC	
1	EDEN AVILA	31 524 000 HTVA	36 471 600	Conforme : offre anormalement basse
2	GOLDEN RESTAURANT	37 522 320 HTVA	37 522 320	Conforme : 3 ^e
3	JEAN'O SERVICE INTER	33 336 768 HTVA	36 670 445	Conforme : 1 ^{er}
4	MILLENIUM CAFE	31 008 000 HTVA	34 108 800	Conforme : offre anormalement basse
5	B S T TT	34 818 816 HTVA	38 300 698	Conforme : 5 ^e
6	PRESCOM SARL	33 945 600 HTVA	37 340 160	Conforme : 2 ^e
7	I G A E	30 660 480 HTVA	33 726 528	Conforme : offre anormalement basse
8	APS SERVICES ET TRADING	34 773 600 HTVA	38 250 960	Conforme : 4 ^e
Attributaire provisoire		JEAN'O SERVICE INTER pour un montant TTC de trente-six millions six cent soixante-dix mille quatre cent quarante-cinq (36 670 445) francs CFA avec un délai de vingt et un (21) jours par commande.		

Lot 11 : Fourniture de pause-café et déjeuner au profit de la Direction des Projets

**Le Budget estimatif des acquisitions est de : 50 000 000 F CFA TTC
Après calcul : la borne supérieure est de : 51 728 675 F CFA TTC
la borne inférieure est de : 38 234 238 F CFA TTC
la limite du seuil de tolérance est de : 36 322 526 F CFA TTC.**

N° d'ordre	Soumissionnaires	Montant en F CFA		Observations
		lus	corrigé TTC	
1	RESTAURANT LA PAILLOTTE	38 359 200 TTC	38 359 200	Conforme : 5e
2	KIRA TRADING SARL	46 754 400 TTC	46 754 400	Conforme : 7e
3	RESTAURANT CHEZ LOUSIA	34 995 840 TTC	34 995 840	Conforme : offre anormalement basse
4	GOLDEN RESTAURANT	37 253 040 TTC	37 253 040	Conforme : 2e
5	MILLENIUM CAFE	31 233 400 HTVA	34 362 240	Conforme : offre anormalement basse
6	PRESCOM SARL	34 142 400 HTVA	37 556 640	Conforme : 3e
7	B S T TT	34 909 440 HTVA	38 400 384	Conforme : 6e
8	I G A E	30 078 720 HTVA	33 086 592	Conforme : offre anormalement basse
9	APS SERVICES ET TRADING T	34 863 360 HTVA	38 349 696	Conforme : 4e
10	HARECA	36 097 248 TTC	36 097 248	Conforme : offre anormalement basse
11	ETABLISSEMENT LA GRACE DIVINE	36 774 778 TTC	36 774 778	Conforme : 1er
Attributaire provisoire		ETABLISSEMENT LA GRACE DIVINE pour un montant TTC de trente-six millions sept cent soixante-quatorze mille sept cent soixante-dix-huit (36 774 778) francs CFA avec un délai de vingt et un (21) jours par commande.		

lot 12 : Fourniture de pause-café et déjeuner au profit de DNEQ et DEPI

**Le Budget estimatif des acquisitions est de : 50 000 000 F CFA TTC
Après calcul : la borne supérieure est de : 51 484 507 F CFA TTC
la borne inférieure est de : 38 053 766 F CFA TTC
la limite du seuil de tolérance est de : 36 151 077 F CFA TTC.**

N° d'ordre	Soumissionnaires	Montant en F CFA		Observations
		lus	corrigé TTC	
1	RESTAURANT LA PAILLOTTE	38 554 560 TTC	38 554 560	Conforme : 6e
2	GOLDEN RESTAURANT	37 213 440 TTC	37 213 440	Conforme : 3e
3	REFERENCIEL AFRIK	36 564 000 TTC	36 564 000	Conforme : 1er
4	ENTREPRISE KADHY	36 078 240 TTC		Non conforme : Manque d'acceptation sur le non usage des emballage de récupération pour le conditionnement des jus locaux
5	JEAN'O SERVICE INTER	33 336 768 HTVA	36 670 445	Conforme : 2e
6	MILLENIUM CAFE	31 392 000 FCFA HTVA	34 531 200	Conforme : offre anormalement basse
7	PRESCOM SARL	34 444 800 HTVA	37 889 280	Conforme : 7e
8	B S T TT	34 001 280 HTVA	37 401 408	Conforme : 5e

9	APS SERVICES ET TRADING	33 953 760 HTVA	37 349 136	Conforme : 4e
10	HARECA	36 132 096 TTC	36 132 096	Conforme : offre anormalement basse
Attributaire provisoire		REFERENCIEL AFRIK pour un montant TTC de trente-six millions cinq cent soixante-quatre mille (36 564 000) francs CFA avec un délai de vingt et un (21) jours par commande.		

SALON INTERNATIONAL DE L'ARTISANAT DE OUGADOUGOU

Avis à manifestation d'intérêt N°2026-001/SIAO/DG/PRM du 28/04/2026 pour l'établissement d'une base de données complémentaire des fournisseurs/prestataires du Salon International de l'Artisanat de Ouagadougou (SIAO) pour compter de l'année 2026.

Date d'ouverture, d'analyse et de délibération : 11/05/2026

Nombre de Soumissionnaire : vingt-six (26)

N° d'ordre	IFU	RCCCM	Nom commercial	Nom et prénom (s)	Adresses	Observations
I- EQUIPEMENT						
1- Travaux de réalisation d'un forage positif au profit du SIAO						
1	00213185C	BFOUA 01 2023 B 12 12913	CIS'N CONSULTING	NIKIEMA KADER	75 04 03 79	RETENU
2	00106367W	BF OUA 2018B4824	EMAC/BFP SARL	KABORE RENE	78621426	RETENU
3	00174449X	BF OUA 2022 B 1798	TRECORN SARL	KABORE GEDEON	78621426	RETENU
4	00211892R	BFOUA-01-2023-B13-11970	GALYAM BIENS ET SERVICES-226	SANDAOGO JUDITH	60145257	RETENU
5	00199975M	BFOUA-01-2023-B12-01229	DIAN BUSINESS	DIANNIBE ANGE MEDA	60988660	RETENU
6	00143999F	BFOUA 2020 B 8833	BATISHOP	KABORE KARIM	53819091	RETENU
7	00006714C	BFOUA 2006 A 2044	DESIGN CONSTRUCTION B.T.P	CONGO W. JUDICHAEL	78760101	RETENU
8	00179616V	BFOUA-01-2022-B13-5270	RIME INTERNATIONAL	GUIGMA BERNARD	76578089	RETENU
9	00028960T	BFOUA-01-2019-B12-00840	COETRA	SOUBEIGA SIMEON	67257799	RETENU
10	00019661F	BFOUA 2009 A 092	ENTREPRISE SAINT REMY	GUIGMA REMI P.B	78858133	RETENU
11	00236374T	BFOUA-01-2023-B12-01229	PCG	TAGNAN CHRISTOPHE	73661195	RETENU
12	00080289F	BFOUA 2016 B 6118	UNIVERSAL BUILDERS SARL	BONKOUNGOU ABDOUL AZIZ	78314643	RETENU
13	00100543G	BFOUA 2018 B 0764	SOFATU	DJIGMA REMEN G AGATHE	70077882	RETENU
14	00114695X	BFOUA 2019 B 0302	BURKINA META SARL	OUEDROGO IDRISSE	56191212	RETENU
15	00102878Z	BFOUA 2018 M 4437	EMERGENCE AFRIQUE WENDPOUIRE SARL	OUEDRAOGO MOUSSA	70121313	RETENU
16	00185242A	BFOUA 01-2022-B13-9092	KGPRES SARL	KABORE YAHAYA	70056530	RETENU
17	00162068G	BFOUA 2021 B 7992	TALL YAM SARL	ZONGO FULGENCE	70491608	RETENU
18	00047298G	BFOUA 2013 B 2648	AFRIK LONNY SA	MALO TONWI JULIEN	70202282	RETENU
19	00140501X	OUA 01 2020 B12 06477	AXEL	BOUREIMA OUEDRAOGO	70449598	RETENU
20	00264765D	OUA 01 2025 B12 04083	HELIOS TOP PARTNER	SAWADOGO DANIEL	66249195	RETENU
21	00061537D	BFOUA-01-2014-B12-06	SA.M COMPANY	SANA MAHAMADI	70203274	RETENU
22	000141221E	BFOUA 2020 B 7027	2AC CONSTRUCTION SARL	ILBOUDO T JULES	76910396	RETENU
23	000741038	BFOUA 2016 A 2331	COMPAGNY DE CONSTRUCTION ET D'AMENAGEMENT	ILBOUDO T JULES	76910396	RETENU
24	00141494C	BFOUA 2020 B 7289	SOCIETE GENERALE DES TRAVAUX ET D'ENTRETIEN	ILBOUDO T JULES	76910396	RETENU
25	00051107E	BF OUA 2013 A 5069	ERIF	ROUAMBA IDRISSE	76573685	RETENU
26	0015932A	BF OUA 2021 B 6189	SINSER	YANGOULIBA G. SAIDOU	70450262	RETENU

Demande de 2026-06/SIAO/DG/PRM du 29/05/2026 pour les travaux d'installation de câbles électriques dans les pavillons et de réhabilitation du local technique au profit du SIAO - FINANCEMENT : Budget SIAO, Exercice 2026

Convocation N°2026-067 /SIAO/DG/PRM du 11 mai 2026 - Date d'ouverture, d'analyse et de délibération : 18/05/2026

Nombre de Soumissionnaire : cinq (05) - Nombre de lot : deux (02)

N° D'ordre	SOUSSIONNAIRES	Montant en FCFA				Observations
		Montants lus en FCFA		Montants corrigés en FCFA		
		HTVA	TTC	HTVA	TTC	
Lot 1 : Travaux d'installation de câbles électriques dans les pavillons						
1	ACTES INTERNATIONAL	23 432 800	27 650 704	23 432 800	27 650 704	Non conforme Agrément R2 fourni en lieu et place de R3 demandé
2	G-WATT ET BATIR	26 690 800	31 495 144	26 690 800	31 495 144	Conforme
3	NY MULTI SERVICES	28 388 800	33 498 784	28 388 800	33 498 784	Conforme
4	3D INFORMATIQUE	24 345 600	28 727 808	24 345 600	28 727 808	Conforme
Lot 2 : Réhabilitation du local technique principal au profit du SIAO						
1	ACTES INTERNATIONAL	4 375 000	5 162 500	4 375 000	5 162 500	Conforme
2	G-WATT ET BATIR	4 800 000	5 664 000	4 800 000	5 664 000	Conforme
3	NY MULTI SERVICES	5 084 000	5 999 120	5 084 000	5 999 120	Conforme
4	IPCO SARL	4 050 000	4 779 000	4 050 000	4 779 000	Non conforme Offre anormalement basse
Attributaire provisoire		Lot 1 : 3D INFORMATIQUE pour un montant de vingt-huit millions sept cent vingt-sept mille huit cent huit (28 727 808) Francs CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours. Lot 2 : ACTES INTERNATIONAL pour un montant de cinq millions cent soixante-deux mille cinq cent (5 162 500) Francs CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours				

MINISTERE DE LA CONSTRUCTION DE LA PATRIE

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°2026/009/MCP/SG/DMP/SMT-PI DU 03 Avril 2026

REFERENCE DE L'AVIS : REVUE DES MARCHES PUBLICS n°4378 – Mardi 14 avril 2026

Avis à manifestation d'intérêt N°2026/009/MCP/SG/DMP/SMT-PI du quotidien n°4378 pour le recrutement d'un consultant (firme) pour la révision du Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme (SDAU) et l'élaboration des Plans d'Urbanisme de Détails (PUD) de la ville de Bobo-Dioulasso dans le cadre du PMDUVS - FINANCEMENT : CREDIT IDA N°7413-BF du 20/10/2023

Référence de la convocation de la CAM : Lettre d'invitation n°2026-000199/MCP/SG/DMP/SMT-PI du 07 mai 2026

Date d'ouverture : 28 avril 2026 - Date de délibération : 12 mai 2026 - Nombre de plis reçus : Six (06)

Mode de sélection : qualification des consultants

NB : -La note technique minimale pour être qualifié est de 50 points

Consultants	Nature des activités du candidat en relation avec la mission - Agrément non conforme : éliminatoire - Agrément conforme : 10 points 10 points	Nombre d'années d'expérience générale pour compter de l'année de création - moins de 03 ans d'expérience (00 point) - de 03 an à moins de 05 ans d'expérience (05 points) - 05 ans et plus (10 points)	Qualification du candidat dans le domaine : références d'études dans le domaine de la planification urbaine durant les dix (10) dernières années (à compter de 2016), justifiées concomitamment par la fourniture d'une copie des pages de garde et de signature des contrats et des attestations de bonne fin - chaque référence similaire sera notée sur 10 points, pour un maximum de références similaires fixé à cinq (05), soit 50 points au total NB : seront considérées uniquement les références similaires d'au moins 40 millions.	Organisation technique et managériale du cabinet 20 points - Note de présentation du candidat : 10 points - Organigramme : 05 points - Définition des postes : 05 points	Présentation de la soumission (10 points)	Note totale 100 points	Rang	Observations
Groupement G2 CONCEPTION INTERNATIONAL / Agence AFRICAN METROPOLIS	10	10	50	15,5	7,5	93	2 ^{ème}	Retenu en attente sur la liste restreinte RAS
Groupement AAPUI SARL / CARURE SARL	10	10	30	15,5	7,5	73	4 ^{ème}	Retenu en attente sur la liste restreinte Trois références similaires conformes aux critères requis dans l'avis à manifestation d'intérêt. Certaines références qui ont été fournis ne relèvent pas du domaine de la planification urbaine, tandis que d'autres ne satisfont pas aux critères requis notamment. - Références réalisées dans les dix (10) dernières années (à compter de 2016), - Références justifiées concomitamment par la fourniture d'une copie des pages de garde et de signature des contrats et des attestations de bonne fin

Groupement Agence PERSPECTIVE /CINTECH SA	10	10	50	16	8,5	94,5	1 ^{er}	Retenu pour la suite de la procédure
Groupement ARCADE / BEOGO CITIES	10	10	50	15	7,5	92,5	3 ^{ème}	Retenu en attente sur la liste restreinte RAS
Groupement BNETD /Agence SKY Concept	10	10	00	15	07	42	6 ^{ème}	Non retenu car note inférieure à la note minimale pour être qualifié. - Les références fournies relèvent davantage du domaine de l'aménagement du territoire et de la planification locale et territoriale que de celui de la planification urbaine. - Aussi, les références ne sont pas justifiées concomitamment par la fourniture d'une copie des pages de garde et de signature des contrats et des attestations de bonne fin
Groupement DIRASSET INTERNATIONAL/AGENCE AXIALE SARL	10	10	00	15	7,5	42,5	5 ^{ème}	Non retenu car note inférieure à la note minimale pour être qualifié. Aucune référence justifiée concomitamment par la fourniture d'une copie des pages de garde et de signature des contrats et des attestations de bonne fin
Conclusion	Le Groupement Agence PERSPECTIVE /CINTECH SA, classé premier est retenu pour la présentation des propositions technique et financière pour la suite de la procédure							

SOCIETE NATIONALE D'AMENAGEMENT DES TERRAINS URBAINS (SONATUR)

Demande de prix n°2026-005/DG-SONATUR/PRM du 27-04-2026 pour l'acquisition, le déploiement de serveurs et la mise en place un système de sauvegarde et de réplication des données au profit de la SONATUR (lot unique).

Financement : budget SONATUR, exercice 2026 - Références de publication de l'avis : RMP n° 4394 du 06/05/2026 – page 40

Nombre de plis reçus : cinq (05) - Date d'ouverture des plis : 18 mai 2026 - Date de délibération : 22 mai 2026

Offre anormalement basse (BI) ≤ 0,85 M = 110 416 651 FCFA TTC

Moyenne pondéré M = 129 901 942 FCFA TTC

Montant prévisionnel= 135 700 000 FCFA TTC

Seuil de tolérance de l'offre anormalement basse (0,95 BI) : 104 895 818 FCFA TTC

Soumissionnaires	Montant soumission TTC (FCFA)	Correction opérée en plus ou moins-value (TTC)		Montant corrigé ou après remise TTC (FCFA)	Appréciation générale
		+	-		
BKA TECHNOLOGIES	90 000 000 (HTVA)	Néant		Néant	Non conforme pour personnel : Expérience non conforme pour le conducteur des travaux (05 ans d'expérience requis contre 02 ans à compter de 2024) ; Nombre d'années d'expérience non précisé sur les CV des trois (03) chefs d'équipe. Offre financière anormalement basse
GENERAL BUSINESS SERVICE SARL	120 006 000	Néant		Néant	Non conforme pour personnel : Certificat PRINCE2 du chef d'équipe spécialisé dans la sécurité des systèmes d'information non conforme : certificat délivré (le 18 mai 2018) avant la date d'obtention effective (le 09 mai 2020) ; Certificats/attestations de travail non fournis pour tout le personnel.
MERRADIS BURKINA	122 129 876	Néant		Néant	Non conforme pour spécifications sur le prospectus : le clavier proposé pour le serveur de production est de type « QWERTY » au lieu de « AZERTY » requis.
S-SMART TECH	109 500 000 HTVA	Néant		Néant	Conforme et 1 ^{er}

GENERAL MICRO SYSTEM	128 478 400	Néant	Néant	Non conforme pour : Personnel : expérience non conforme pour le conducteur des travaux (05 ans d'expérience requis contre 04 ans à compter de juillet 2021) et le premier chef d'équipe spécialisé dans la configuration des serveurs (05 ans d'expérience requis contre 03 ans à compter de avril 2023) et certificats/attestations de travail non fournis pour tout le personnel ; Spécifications : la capacité mémoire du serveur de production est imprécise.
Attributaire				S-SMART TECH pour un montant HTVA de cent neuf millions cinq cent mille (109 500 000) francs CFA et assorti d'un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours

OFFICE NATIONAL DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

DDP N°008/2025/ONEA/DG/SG/DM/SMTI pour la digitalisation des processus supports au profit de l'ONEA - Financement : Budget ONEA, gestion 2026 – Lettres d'invitation n°5182 à 5184 du 31/12/2025 - Nombre de plis reçus : trois (03), Date d'ouverture des propositions techniques : 05/02/2026, Date de délibération : mardi 24 février 2026.– Publication des résultats phase technique : quotidien n°4360 du jeudi 19/03/2026, page 33 - Date d'ouverture des offres financières : 03/04/2026 - Dates de délibération des Évaluation financière : 09/04/2026 - Méthode : Qualité-Coût- Note technique minimale requise : 80 points.

SOUSSIONNAIRES	EVALUATION TECHNIQUE			EVALUATION FINANCIERE			EVALUATION COMBINEE		Observations
	Note technique S(t)/100	Note Pondérée S(t) x 80%	Classement technique	Montants Corrigés FCFA TTC	Scores financiers S(f)/100	Scores pondérés S(f) x 20%	Note globale N(t) x 80% + N(f) x 20%	Classement	
GROUPEMENT SIGA/EXPERT-DEV/CLOUD CONCEPT	80,8	64,64	1 ^{er}	94 754 000	100	20	84,64	1 ^{er}	

Recommandation d'attribution à la proposition ayant obtenu le score technique et financier combiné le plus élevé : GROUPEMENT SIGA/EXPERT-DEV/CLOUD CONCEPT

AGENCE DE CONSEIL ET DE MAITRISE D'OUVRAGE DELEGUEE EN BATIMENT ET AMENAGEMENT URBAIN PROJET REGIONAL DE CORRIDOR ÉCONOMIQUE LOMÉ-OUAGADOUGOU-NIAMEY

Appel d'Offres National N° 2026-001/ACOMOD-B/DG/DPM du 25 Février 2026 POUR FOURNITURE D'EQUIPEMENTS BIOMEDICAUX DE SIX (06) CSPS COMPLET ; SIX (06) SALLES DE MISE EN OBSERVATION ET TROIS (03) MATERNITES DANS LE KOURITENGA LE BOULGOU ET LE KOULPELOGO) Maître d'Ouvrage : Unité de Gestion de Projet du PROJET RÉGIONAL DE CORRIDOR ECONOMIQUE LOMÉ OUAGADOUGOU NIAMEY (PCE-LON)

Financement : BANQUE MONDIALE-CREDIT IDA N°D6967-BF et DON N°D8910-BF

N° Référence : BF-HYDROMET-530516-GO-RFB

Date de publication : Revue des Marchés Publics N° 4350 du jeudi 05 mars 2026

Référence de la convocation de la Commission d'attribution des marchés (CAM) pour l'ouverture des plis :

Lettre : N° 2026 0373/ACOMOD-B/DG/DPM du 30 mars 2026

Référence de la convocation de la Commission d'attribution des marchés (CAM) pour la délibération :

Lettre : N° 2026 -0526/ACOMOD-B/DG/DPM du 25 mai 2026

Lot 1 : FOURNITURE D'EQUIPEMENTS BIOMEDICAUX DE TROIS (03) CSPS COMPLET : UN (01) A SIMBA, UN (01) A OUALOGO ET UN (01) A BONESSIN DAGOULE DANS LE KOURITENGA ; TROIS (03) SALLES DE MISE EN OBSERVATION : UNE (01) A ANDEMTENGA, UNE (01) A OUENGA ET UNE (01) A BAKOURE CENTRE DANS LE KOURITENGA ; DEUX (02) MATERNITES : UNE (01) AU CSPS DE KOMSILGA ET UNE (01) AU CSPS DE BASKOURE DANS LE KOURITENGA

Soumissionnaires	Montant des soumissions		Conformité des caractéristiques techniques	Classement	Observations
	Montant lu publiquement TTC	Montant corrigé TTC			
GroupeMENT EXECELLIUM / ARCOA	319 316 260	274 872 100	Conforme	3 ^{ème}	Conforme Correction des erreurs : Prise en compte de la TVA sur tous les items Réduction de 44 444 160 tenant compte de la déduction de la TVA sur les items non imposables conformément à l'article 308 du code des impôts (Montant imposable de 23 695 000 correspondant à une TVA de 4 265 100)
KNACOR International	227 923 000	245 923 000	Conforme	2 ^{ème}	Conforme Correction des erreurs : Montant dû à la non prise en compte de l'item « téléviseur intelligent interactif 4K UHD » dans le TOTAL HORS TAXES EQUIPEMENT UN (01) CSPS COMPLET
GroupeMENT ESIF/SELICRELAB	214 235 600	214 235 600	Conforme	1 ^{er}	Conforme Correction des erreurs :RAS
MEDIC BIO -SAS	362 204 658	314 626 025	Conforme	4 ^{ème}	Conforme Correction des erreurs : Prise en compte de la TVA sur tous les items Réduction de 47 578 633 tenant compte de la déduction de la TVA sur les items non imposables conformément à l'article 308 du code des impôts (Montant imposable de 37 066 250 correspondant à une TVA de 6 671 925)

Attributaire :		Groupement ESIF/SELICRELAB pour un montant total HT HD de deux cent onze millions cent trente-six mille (211 136 000) francs CFA soit un montant toutes taxes comprises de deux cent quatorze millions deux cent trente-cinq mille six cents (214 235 600) francs CFA avec un délai d'exécution de trois (03) mois			
Lot 2: FOURNITURE D'EQUIPEMENTS BIOMEDICAUX DE TROIS (03) CSPS COMPLET : DEUX (02) A BITTOU VILLE ET UN (01) A DONCENE DANS LE BOULGOU ; TROIS (03) SALLES DE MISE EN OBSERVATION : UNE (01) AU CSPS DE GNANGDIN ET UNE (01) AU CSPS DE BITTOU VILLE DANS LE BOULGOU ET UNE (01) AU CSPS DE SANGHA DANS LE KOULPELOGO ; ET D'UNE (01) MATERNITE A DAGOMKOM DANS LE KOULPELOGO					
Soumissionnaires	Montant des soumissions		Conformité des caractéristiques techniques	Classement	Observations
	Montant lu publiquement TTC	Montant corrigé TTC			
Groupement EXCELLIUM / ARCOA	285 885 680	246 541 100	Conforme	3 ^{ème}	Conforme Correction des erreurs : Prise en compte de la TVA sur tous les items Réduction de 39 344 580 tenant compte de la déduction de la TVA sur les items non imposables conformément à l'article 308 du code des impôts (Montant imposable de 23 695 000 correspondant à une TVA de 4 265 100)
KNACOR International	203 800 200	221 800 200	Conforme	2 ^{ème}	Conforme Correction des erreurs : Montant dû à la non prise en compte de l'item « téléviseur intelligent interactif 4K UHD » dans le TOTAL HORS TAXES EQUIPEMENT UN (01) CSPS COMPLET
Groupement ESIF/SELICRELAB	196 693 600	196 693 600	Conforme	1 ^{er}	Conforme Correction des erreurs :RAS Même personnel et même matériel fourni pour les lots 1 & 2 Déjà retenu au lot 1 conformément à la combinaison la plus avantageuse pour l'Autorité Contractante
MEDIC BIO -SAS	321 700 863	281 787 775	Conforme	4 ^{ème}	Conforme Correction des erreurs : Prise en compte de la TVA sur tous les items Réduction de 39 913 088 tenant compte de la déduction de la TVA sur les items non imposables conformément à l'article 308 du code des impôts (Montant imposable de 37 066 250 correspondant à une TVA de 6 671 925)
Attributaire :		KNACOR International pour un montant total HT HD de deux cent dix-neuf millions trois cent trente-huit mille six cent sept (219 338 607) francs CFA soit un montant toutes taxes comprises de deux cent vingt et un millions huit cent mille deux cents (221 800 200) francs CFA avec un délai d'exécution de trois (03) mois			

LA POSTE BURKINA FASO

DEMANDE DE PROPOSITIONS N°2025-001/LA POSTE BF/DG/DM/DMTPI POUR LA SELECTION D'UN CABINET /GROUPEMENT DE CABINETS POUR LA REALISATION D'UN INVENTAIRE QUINQUENNAL DES IMMOBILISATIONS AU PROFIT DE LA POSTE BF SUIVANT DECISION N°2026-L0046 DU 16 FEVRIER 2026 Financement : Budget LA POSTE BF - Gestion 2025

Dépouillement : Mardi 04 Novembre 2025 - Date de publication des résultats de l'AMI : RMP N°4246 du vendredi 10/10/2025

Nombre de propositions reçus : 03 - Méthode retenue : qualité technique

N°	Soumissionnaires	-Expérience similaires du Cabinet des dix (10) dernières années (10 pts)	Qualifications et compétences du personnel clé pour la mission (73 points)	Méthodologie, organisation et plan de travail (15 points)	Présentation	Total des points (100 points)	Classement	Observations
01	Groupe CGIC Afrique international	10	69	13,5	02	94,5	02 -ème	Non retenu pour la suite
02	Groupement SEC DIARRA BURKINA FASO & SEC DIARRA MALI	10	71,28	13	02	96,28	1 ^{er}	Retenu pour la suite
03	Groupement CFEC AFRIQUE ET COB PARTNERS	10	66,14	11	02	89,14	03 -ème	Non retenu pour la suite

MINISTERE DE LA CONSTRUCTION DE LA PATRIE

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°2026/009/MCP/SG/DMP/SMT-PI DU 03 Avril 2026

REFERENCE DE L'AVIS : REVUE DES MARCHES PUBLICS n°4378 – Mardi 14 avril 2026

Avis à manifestation d'intérêt N°2026/009/MCP/SG/DMP/SMT-PI du quotidien n°4378 pour le recrutement d'un consultant (firme) pour la révision du Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme (SDAU) et l'élaboration des Plans d'Urbanisme de Détails (PUD) de la ville de Bobo-Dioulasso dans le cadre du PMDUVS - FINANCEMENT : CREDIT IDA N°7413-BF du 20/10/2023

Référence de la convocation de la CAM : Lettre d'invitation n°2026-000199/MCP/SG/DMP/SMT-PI du 07 mai 2026

Date d'ouverture : 28 avril 2026 - Date de délibération : 12 mai 2026 - Nombre de plis reçus : Six (06)

Mode de sélection : qualification des consultants

NB : -La note technique minimale pour être qualifié est de 50 points

Consultants	Nature des activités du candidat en relation avec la mission - Agrément non conforme : éliminatoire - Agrément conforme : 10 points 10 points	Nombre d'années d'expérience générale pour compter de l'année de création - moins de 03 ans d'expérience (00 point) - de 03 an à moins de 05 ans d'expérience (05 points) - 05 ans et plus (10 points)	Qualification du candidat dans le domaine : références d'études dans le domaine de la planification urbaine durant les dix (10) dernières années (à compter de 2016), justifiées concomitamment par la fourniture d'une copie des pages de garde et de signature des contrats et des attestations de bonne fin - chaque référence similaire sera notée sur 10 points, pour un maximum de références similaires fixé à cinq (05), soit 50 points au total NB : seront considérées uniquement les références similaires d'au moins 40 millions.	Organisation technique et managériale du cabinet 20 points - Note de présentation du candidat : 10 points - Organigramme : 05 points - Définition des postes : 05 points	Présentation de la soumission (10 points)	Note totale 100 points	Rang	Observations
Groupement G2 CONCEPTION INTERNATIONALE / Agence AFRICAN METROPOLIS	10	10	50	15,5	7,5	93	2 ^{ème}	Retenu en attente sur la liste restreinte RAS
Groupement AAPUI SARL / CARURE SARL	10	10	30	15,5	7,5	73	4 ^{ème}	Retenu en attente sur la liste restreinte Trois références similaires conformes aux critères requis dans l'avis à manifestation d'intérêt. Certaines références qui ont été fournis ne relèvent pas du domaine de la planification urbaine, tandis que d'autres ne satisfont pas aux critères requis notamment. - Références réalisées dans les dix (10) dernières années (à compter de 2016), - Références justifiées concomitamment par la fourniture d'une copie des pages de garde et de signature des contrats et des attestations de bonne fin
Groupement Agence PERSPECTIVE / CINTECH SA	10	10	50	16	8,5	94,5	1 ^{er}	Retenu pour la suite de la procédure
Groupement ARCADE / BEOGO CITIES	10	10	50	15	7,5	92,5	3 ^{ème}	Retenu en attente sur la liste restreinte RAS
Groupement BNETD / Agence SKY Concept	10	10	00	15	07	42	6 ^{ème}	Non retenu car note inférieure à la note minimale pour être qualifié.

								<ul style="list-style-type: none"> - Les références fournies relèvent davantage du domaine de l'aménagement du territoire et de la planification locale et territoriale que de celui de la planification urbaine. - Aussi, les références ne sont pas justifiées concomitamment par la fourniture d'une copie des pages de garde et de signature des contrats et des attestations de bonne fin
Groupement DIRASSET INTERNATIONAL/AGENCE AXIALE SARL	10	10	00	15	7,5	42,5	5 ^{ème}	<p>Non retenu car note inférieure à la note minimale pour être qualifié.</p> <p>Aucune référence justifiée concomitamment par la fourniture d'une copie des pages de garde et de signature des contrats et des attestations de bonne fin</p>
Conclusion	Le Groupement Agence PERSPECTIVE /CINTECH SA, classé premier est retenu pour la présentation des propositions technique et financière pour la suite de la procédure							

FONDS D'APPUI AU SPORT ET À LA PRESSE PRIVÉE

COMMUNIQUE

N°2026-01/ FASP/DG/PRCP du 01 juin mai 2026, portant prolongation de la date de dépôt des manifestations d'intérêt

Le Fonds d'Appui au Sport et à la Presse Privée (FASP), WASSA BONDO porte à la connaissance des candidats à l'Avis à Manifestation d'intérêt N°/CAB/FASP/DG/SG/PRCP du 22 mai 2026, paru dans le quotidien des marchés publics N° 4408-4409 du Mardi 26 et mercredi 27 mai 2026 (aux pages 48-49), portant constitution d'une base de données de prestataires/fournisseurs pour le compte du Fonds d'Appui au Sport et à la Presse privée (FASP), WASSA BONDO, au titre des exercices budgétaires 2026, 2027 et 2028, que la date de clôture des dépôts de dossiers initialement prévue le lundi 1er juin 2026 à 09 heures 00 minute est prolongée jusqu'au jeudi 04 juin 2026 à 9h00 minutes.

Par conséquent, les dossiers restent recevables **auprès de la Personne Responsable de la Commande Publique du Fonds d'Appui au Sport et à la Presse Privée (FASP), WASSA BONDO à l'immeuble ZONGO Valentin, sise à la zone ZACA, en face de la station OLA, sur l'avenue Yennega, côté ouest de l'ARCOP, au numéro de téléphone : +226 25 30 34 79.**

La Personne Responsable de la Commande Publique

Mahamoudou SAKANDE



RESULTATS PROVISOIRES DES REGIONS

REGION DU GUIRIKO

COMMUNE DE HOUNDE

APPEL D'OFFRE OUVERT N°2026-01/RGRK/PTUY/CHND/SG/PRM RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES EDUCATIVES AU PROFIT DE LA COMMUNE DE HOUNDE EN CINQ (05) LOTS
Publication dans le Quotidien des Marchés publics N°4357 du lundi 16 mars 2026
Date de délibération : 24 avril 2026 - Financement : Budget communal, gestion 2026 - Nombre de plis : 17

N° d'ordre	Soumissionnaires	Montant HTVA en Francs CFA		Montant TTC en Francs CFA		Rang	Observations
		LU	CORRIGE	LU	CORRIGE		
Lot 1 : Achèvement du CEG de SIENI <i>M (0,6E+0,4P) = 19 588 816/ 0,85M= 16 650 493 / Seuil de tolérance=0,95(0,85M) =15 817 969</i>							
1	EGF Banfora	15 519 950	-	18 313 541	-	Non classé	Ecarté : car l'entreprise est une micro entreprise et le marché est réservé aux petites entreprise
2	SONAVA BTP	14 635 572	-	17 269 975	-	Non classé	Ecarté : car l'entreprise est une micro entreprise et le marché est réservé aux petites entreprise
3	BELEMYIDA SA	13 223 100	-	15 603 258	-	Non classé	Ecarté : car l'entreprise est au régime du réel normal d'imposition et le marché est réservé aux petites entreprise
4	DINASTI SARL	13 350 300	-	15 753 354	-	Non classé	Ecarté : car l'entreprise est au régime du réel normal d'imposition et le marché est réservé aux petites entreprises
5	EGC-BTP	16 768 600	16 078 000	19 786 948	18 972 040	1 ^{er}	Conforme : Ajout d'une quantité dans achèvement d'un CEG à savoir porte pleines métalliques (1 dont le prix est 75 000) Erreur de quantité dans achèvement d'un CEG au niveau de l'item 4.2 (26 au lieu de 27) Erreur de sommation au niveau de latrine à quatre postes sous total infrastructures (452 000 au lieu de 1 067 200) Variation : - 4,12 %
Attributaire Provisoire		EGC-BTP pour un montant HTVA de seize millions soixante-dix-huit mille (16 078 000) FCFA avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.					
Lot 2 : Achèvement du CEG de DANKARI <i>M= 19 804 803 / 0,85M=16 834 082 / Seuil de tolérance=0,95(0,85M) =15 992 378</i>							
1	ACOM KC	15 500 000	15 272 000	18 290 000	18 020 960	Non classé	Ecarté : car l'entreprise est une micro entreprise et le marché est réservé aux petites entreprise
2	SONAVA BTP	14 476 870	14 473 016	17 082 707	17 082 159	Non classé	Ecarté : car l'entreprise est une micro entreprise et le marché est réservé aux petites entreprise
3	BELEMYIDA SA	13 733 550	-	16 205 589	-	Non classé	Ecarté : car l'entreprise est au régime du réel normal d'imposition et le marché est réservé aux petites entreprise
4	EGC-BTP	16 907 000	16 535 600	19 950 260	19 512 008	1 ^{er}	Conforme : Erreur de quantité au niveau du CEG de Dankari item 1.1 (167,5 au lieu de 167,7) Discordance entre chiffre et CEG de Dankari item 4.1 (100 000 en lettre et 300 000 en chiffre) Erreur de sommation au niveau de la latrine à quatre postes item 1 (452 000 au lieu de 622 000) Variation : +2,20%

Attributaire Provisoire		EGC-BTP pour un montant HTVA de seize millions cinq cent trente-cinq mille six cent (16 535 600) FCFA avec un délai d'exécution de soixante (60) jours					
Lot 3 : Achèvement du CEG de Sokoura M=19 964 493/ 0,85M= 16 969 819/ Seuil de tolérance=0,95(0,85M) =16 121 328							
1	SADAR BTP	13 160 180		15 529 012			Ecarté : car l'entreprise est au régime du réel normal d'imposition et le marché est réservé aux petites entreprise
2	BELEMYIDA SA	12 906 841		15 230 073			Ecarté : car l'entreprise est au régime du réel normal d'imposition et le marché est réservé aux petites entreprise
3	EZOF	15 102 677		17 821 160			Ecarté : car l'entreprise est au régime du réel normal d'imposition et le marché est réservé aux petites entreprise
4	DINASTI SARL	13 358 969		15 763 583			Ecarté : car l'entreprise est au régime du réel normal d'imposition et le marché est réservé aux petites entreprise
5	EGC-BTP	16 873 926		19 911 233			Conforme
Attributaire Provisoire		EGC BTP pour un montant HTVA de seize millions huit cent soixante-treize mille neuf cent vingt-six (16 873 926) FCFA avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.					
Lot 4 : Construction d'un CEG de deux blocs quatre salles de classes, une latrine à quatre postes et un bloc administratif au secteur 4 M=82 554 014/ 0,85M= 70 170 912/ Seuil de tolérance=0,95(0,85M) = 66 662 366							
1	KO ET FILS	67 796 611	-	80 000 000	-	2 ^{ème}	Conforme
2	ENAB	70 557 482	71 441 882	83 257 829	84 301 421	3 ^{ème}	Conforme : Erreur de sommation total général bloc administratif (18 081 130 au lieu de 17 196 730)
3	FASO PRESTATION	59 528 836	59 409 901	70 244 026	70 103 683	1 ^{er}	Conforme : Discordance a litem II-18 Bloc administratif entre chiffre et lettre (65 en lettre et 65 000 en chiffre)
Attributaire Provisoire		FASO PRESTATION pour un montant HTVA de cinquante-neuf millions quatre cent neuf mille neuf cent un (59 409 901) FCFA et d'un montant TTC de soixante-dix millions cent trois mille six cent quatre-vingt-trois (70 103 683) FCFA avec un délai d'exécution de cent vingt (120) jours					
Lot 5 : Construction de trois salles de classe, bureau, magasin + une latrine à quatre postes à NEMATOULAYE M= 35 155 806 / 0,85M=29 882 436 / Seuil de tolérance=0,95(0,85M) =28 388 313							
1	YEYON SARL	25 423 729	-	30 000 000	-	3 ^{ème}	Conforme
2	PSAUMES 23	24 228 161	24 612 164	28 589 229	29 042 354	1 ^{er}	Conforme : Erreur de sommation du total général de la latrine à quatre postes : 3 614 384 au lieu de 3 178 516
3	EBENAF BTP	25 907 692	34 207 788	30 571 076	40 365 190	Non classé	Non conforme (Hors enveloppe) : Discordance entre chiffre et lettre : Trois salles de classes, bureau, magasin VII.3 (180 000 en lettre et 4500 en chiffre) VII.4 (48 000 en lettre et 4000 en chiffre) VII.5 (32 000 en lettre et 4000 en chiffre) Erreur de sommation total général Latrine à quatre postes (3 437 201 au lieu de 2 909 105)
4	EGF-BTP	28 872 590	30 020 390	34 069 656	35 424 060	6 ^{ème}	Conforme : Erreur de quantité trois salles de classes, bureau, magasin II.10 (3,97 au lieu de 3,87) II.11 (6,21 au lieu de 6,12) Erreur de quantité latrine à quatre postes Item 4.1 (12,65 au lieu de 15,65)
5	SADAR BTP	25 051 249	-	29 560 474	-	2 ^{ème}	Conforme
6	SONAVA BTP	22 223 864		26 224 159		Non classé	Ecarté pour offre anormalement basse
7	NEW EXPERTISE AFRICAN BUILDING SARL	25 333 930	25 483 930	29 894 037	30 071 037	4 ^{ème}	conforme : Omission d'une quantité a litem 3.0 dans latrine à quatre postes
8	BELEMYIDA SA	30 236 084	-	35 678 579	-	7 ^{ème}	Conforme
9	ENAB	25 296 941	-	29 850 390	-	Non classé	Non conforme : absence de la mise à disposition du camion benne
10	EZOF	27 988 472		33 026 397		Non classé	Non Conforme : Lettre de soumission non signé
11	WEND MITIRI	22 240 680	-	26 244 002	-	Non classé	Ecarté pour offre anormalement basse
12	AKILA SARL	25 434 769	26 644 889	30 013 027	31 440 969	5 ^{ème}	Conforme : Erreur de sommation total général Latrine à quatre postes (3 204 760 au lieu de 1 994 640)
Attributaire Provisoire		PSAUMES 23 pour un montant HTVA de vingt-quatre millions deux cent vingt-huit (24 228 161) FCFA et d'un montant TTC de vingt-huit millions cinq cent quatre vingt neuf mille deux cent vingt-neuf (28 589 229) FCFA avec un délai d'exécution de quatre vingt dix (90) jours.					

COMMUNE DE OUAGADOUGOU

DEMANDE DE PRIX N°2026-09/CO/M/DCP : ENTRETIEN ET MAINTENANCE DE CLIMATISEURS, DE PHOTOCOPIEURS ET D'EXTINCTEURS DE LA COMMUNE DE OUAGADOUGOU - Financement : Budget Communal 2026
Publication : Revue des Marchés Publics N°4342 du 23/02/2026
Date d'ouverture et de délibération : 08/05/2026

Lot 1 : Entretien et réparation des climatiseurs de la Commune de Ouagadougou

Soumissionnaires	Montant lu en F CFA	Montant corrigé en F CFA	Montant ajusté en F CFA		Montant après ajustement	Rang	Observations
			Délai	Préférence locale			
GENERAL-ELECTRICITE-FROID-CLIMATISATION	Mini : 5 488 475 TTC Maxi : 10 799 950 TTC	Mini : 5 119 725 TTC Maxi : 10 062 450 TTC	45 jours +697 688 HTVA	Ouagadougou -232 563 HTVA	5 116 375 HTVA	--	Variation de - 7% due à une discordance de prix unitaire à l'item 8 (II) Conforme mais non qualifié pour non-conformité de la facture conformément aux dispositions réglementaires de l'Arrêté n°2023-00216/MEFP/SG/DGI du 24/04/2023.
STS/SEDEGO	Mini : 4 436 250 HTVA Maxi : 8 672 500 HTVA	--	40 jours 00	Ouagadougou -221 813 HTVA	4 214 437 HTVA	--	Conforme et qualifié avec un délai d'exécution de 40 jours ; Le Registre de Commerce et de Crédit Mobilier (RCCM) non fournie malgré le délai de 72 heures accordé.
POLLY MULTI SYSTEME TECHNIQUE DU BURKINA	Mini : 4 466 250 HTVA Maxi : 8 432 500 HTVA	--	45 jours +669 938 HTVA	Ouagadougou -223 313 HTVA	4 912 875 HTVA	5 ^{ème}	Conforme et qualifié avec un délai d'exécution de 45 jours
ABM EXPERTISES AFRICA SARL	Mini : 5 253 950 TTC Maxi : 10 271 900 TTC	--	40 jours 00	Ouagadougou -222 625 HTVA	4 229 875 HTVA	2 ^{ème}	Conforme et qualifié avec un délai d'exécution de 40 jours
AIR NET MULTI SERVICES SARL	Mini : 4 783 000 HTVA Maxi : 9 016 000 HTVA	--	--	--	--	--	Offre rejetée pour non-conformité de la lettre de soumission (lettre adressée à une autorité contractante autre que la Commune de Ouagadougou)
BURKINA FROID ET TECHNOLOGIE NOUVELLE	Mini : 3 800 000 HTVA Maxi : 10 770 000 HTVA	--	--	--	--	--	Offre rejetée pour absence de la garantie écrite de trois (03) mois pour chaque maintenance conformément aux dispositions des Instructions aux Candidats (I.C)
ELECTRICITE FROID-COMMERCE GENERAL	Mini : 4 355 000 HTVA Maxi : 8 160 000 HTVA	--	45 jours +653 250 HTVA	Ouagadougou -217 750 HTVA	4 790 500 HTVA	--	- Offre anormalement basse mais contenue dans le seuil de tolérance. Prix confirmés par lettre. - Le Registre de Commerce et de Crédit Mobilier (RCCM) non fournie malgré le délai de 72 heures accordé.
ESO-BF	Mini : 5 049 515 TTC Maxi : 10 028 230 TTC	--	--	--	--	--	Offre rejetée pour absence de la garantie écrite de trois (03) mois pour chaque maintenance conformément aux dispositions des Instructions aux Candidats (I.C)
SERVICE D'INGENIERIE ELECTRIQUE ET D'EQUIPEMENTS (S.I.E.L.E) INTERNATIONAL SARL	Mini : 4 390 000 HTVA Maxi : 8 380 000 HTVA	--	40 jours 00	Ouagadougou - 219 500 HTVA	4 170 500 HTVA	1 ^{er}	Offre anormalement basse mais contenue dans le seuil de tolérance. Prix confirmés par lettre. La garantie de bonne exécution est fixée à 40% du montant du marché. Conforme et qualifié avec un délai d'exécution de 40 jours
GERALDO SERVICES	Mini : 4 028 750 HTVA Maxi : 8 052 500 HTVA	--	45 jours +604 313 HTVA	Ouagadougou -201 438 HTVA	4 431 625 HTVA	3 ^{ème}	Offre anormalement basse mais contenue dans le seuil de tolérance. Prix confirmés par lettre. En cas d'attribution la garantie de bonne exécution sera fixée à 40% du montant du marché. Conforme et qualifié avec un délai d'exécution de 45 jours
GENERAL DES TRAVAUX, TECHNIQUE, ELECTRIQUE (GTTE)	Mini : 4 167 500 HTVA Maxi : 7 935 000 HTVA	--	--	--	--	--	Offre anormalement basse et en deçà du seuil de tolérance
HARD HOME SARL (2H)	Mini : 5 192 590 TTC Maxi : 10 373 380 TTC	--	45 jours +660 075 HTVA	Ouagadougou -220 025 HTVA	4 840 550 HTVA	4 ^{ème}	Conforme et qualifié avec un délai d'exécution de 45 jours
FROID 2000	Mini : 5 305 000 HTVA Maxi : 10 160 000 HTVA	--	45 jours +795 750 HTVA	Ouagadougou -265 250 HTVA	5 835 500 HTVA	6 ^{ème}	Conforme et qualifié avec un délai d'exécution de 45 jours

Attributaire	SERVICE D'INGENIERIE ELECTRIQUE ET D'EQUIPEMENTS (S.I.E.L.E) INTERNATIONAL SARL pour un montant minimum de quatre millions trois cent quatre-vingt-dix mille (4 390 000) F CFA HTVA et un montant maximum de huit millions trois cent quatre-vingt mille (8 380 000) FCFA HTVA avec un délai d'exécution de 40 jours pour chaque commande.						
Lot 2 : entretien et maintenance de photocopieurs							
Soumissionnaires	Montant lu en F CFA	Montant corrigé en F CFA	Montant ajusté en F CFA		Montant après ajustement	Rang	Observations
			Délai	Préférence locale			
BUREAU NET SERVICES	Mini : 5 712 500 HTVA Maxi : 7 022 500 HTVA	--	45 jours +856 875 HTVA	Ouagadougou - 285 625 HTVA	6 283 750 HTVA	2 ^{ème}	Conforme et qualifié avec un délai d'exécution de 45 jours.
ROWTECH SARL	Mini: 3 745 500 HTVA Maxi: 6 388 000 HTVA	--	45 jours +561 825 HTVA	Ouagadougou - 187 275 HTVA	4 120 050 HTVA	1 ^{er}	Offre anormalement basse mais contenue dans le seuil de tolérance. Prix confirmés par lettre. En cas d'attribution la garantie de bonne exécution sera fixée à 40% du montant du marché. Conforme et qualifié avec un délai d'exécution de 45 jours
PROSERVICES INFORMATIQUE ET TECHNOLOGIE SARL.	Mini: 3 914 060 TTC Maxi: 7 531 940 TTC	--	30 Jours 00	Ouagadougou - 165 850 HTVA	3 151 150 HTVA	--	Offre anormalement basse mais contenue dans le seuil de tolérance. Prix confirmés par lettre. L'attestation de situation fiscale non fournie malgré le délai de 72 heures accordé.
GERALDO SERVICES	Mini: 4 076 712 HTVA Maxi: 6 779 712 HTVA	13 189 712 HTVA	--	--	--	--	Variation de 81% au minimum et 95% au maximum due à une discordance des prix unitaires en lettres et en chiffres aux items 1.4; 2.4; 3.3; 4.3; 5.3; 6.2; 6.6; 7.1; 7.4; 8.1; 8.4; 9.1; 9.4; 10.1;10.4; 11.1; 11.4; 12.1; 12.4; 13.1; 13.4; 14.1; 14.4; 15.1; 15.4; 16.1; 16.4; 17.1; 17.4; 18.1; 18.4; 19.1; 19.4; 20.1; 20.4; 21.1; 21.4; 21.1; 21.4; 21.1; 21.4; 22.1; 22.4; 23.1; 23.4; 24.1; 24.4; 25.1; 25.4; 26.3; 27.3; 28.4; 29.2; 29.5; 30.3; 31.1; 31.2; 31.3; 31.4; 31.5; 31.6; 32.2; 32.5; 33.2; 33.5; 34.2; 34.5; 35.2; 35.5; 36.2; 36.5; 37.2; 37.5. Offre hors enveloppe après toutes les corrections opérées.
HARD HOME SARL (2H)	Mini: 2 376 756 TTC Maxi: 8 267 906 TTC	--	--	--	--	--	Offre est rejetée pour absence de fermeté de prix unitaire dans le bordereau de prix unitaire aux items 1.8; 2.9; 3.5; 4.5; 5.5; 6.7; 7.6; 8.8; 9.8; 10.8; 11.8; 11.6; 12.6; 13.8; 14.8; 15.8; 16.8; 17.8; 18.8; 19.8; 20.8; 21.8; 22.8; 23.8; 24.8; 25.8; 26.5; 27.5; 28.8; 29.6; 30.5; 31.7; 32.6; 33.6; 34.6; 35.6; 36.6; 37.6
Attributaire	ROWTECH SARL pour un montant minimum de trois millions sept cent quarante-cinq mille cinq cent (3 745 500) F CFA HTVA et un montant maximum de six millions trois cent quatre-vingt-huit mille (6 388 000) FCFA HTVA avec un délai d'exécution de 45 jours pour chaque commande.						
Lot 3 : entretien d'extincteurs							
Soumissionnaires	Montant lu en F CFA	Montant corrigé en F CFA	Montant ajusté en F CFA		Montant après ajustement	Rang	Observations
			Délai	Préférence locale			
FASO ENERGIES EQUIPEMENTS & SERVICES SARL	1 998 920 TTC	--	30 jours = +254 100 HTVA	Ouagadougou - 84 700 HTVA	1 863 400 HTVA	--	Conforme mais non qualifié pour : Non-conformité de la facture conformément aux dispositions réglementaires de l'Arrêté n°2023-00216/MEFP/SG/DGI du 24/04/2023. Absence de preuve de possession du matériel roulant comme l'exige le dossier.
SOCIETE DE SECURITE INCENDIE ET D'ASSISTANCE A PERSONNE (S S I A P)	2 275 040 TTC	--	30 jours = +289 200 HTVA	Ouagadougou - 96 400 HTVA	2 120 800 HTVA	1 ^{er}	Conforme et qualifié avec un délai d'exécution de 30 jours
Attributaire	SOCIETE DE SECURITE INCENDIE ET D'ASSISTANCE A PERSONNE (S S I A P) pour un montant de deux millions deux cent soixante-quinze mille quarante (2 275 040) F CFA TTC avec un délai d'exécution de 30 jours.						

CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE DORI

DEMANDE DE PRIX N°2026-09/MS/SG/CHR-DORI/DG/PRCP DU 06/05/2026 POUR TRAVAUX DE CONFECTION ET POSE DE PAVES ET DE DALLETES AU PROFIT DU CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE DORI (LOT 1)

Publication : Revue des marchés publics N° 4402 du lundi 18 mai 2026, page 110

Références de la lettre de convocation de la CAM : lettre N°2026-09/MS/SG/CHR-DR/DG/PRCP du 26/05/2026

Date d'ouverture et de délibération : 28 mai 2026 - Financement : Budget CHR/Dori 2026

Nombre de plis reçus : deux (02)

Vérification des offres anormalement basses :

Enveloppe E = 74 496 610 FCFA HTVA = 87 906 000 FCFA TTC

Moyenne arithmétique des offres financières : P = (74 174 080 + 74 350 000) = 74 262 040 HTVA

Moyenne pondérée : M = 0,6 X E + 0,4 X P = 74 402 782 HTVA

Borne inférieure = 0,85 X M = 63 242 365 HTVA

Seuil de tolérance = Borne inférieure X 95% = 60 080 246 HTVA

N°	SOUSSIONNAIRE	Montant lu en F CFA HT	Montant lu en F CFA TTC	Montant Corrigé en F CFA HT	Montant Corrigé en F CFA TTC	Observations	Classement
01	E C W M	-	87 525 414	-	-	Conforme	1er
02	CHRISTINE SERVICE SARL	74 350 000	-	-	-	Conforme	2ème

ATTRIBUTAIRE PROVISOIRE : quatre-vingt-sept millions cinq cent vingt-cinq mille quatre cent quatorze (87 525 414) Francs CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.

REGION DU SAHEL

COMMUNE DE SEBBA

Demande de cotations pour l'acquisition par la commune de SEBBA de matériel médico technique (agitateur, vortex, boîte d'amputation...) au profit des formations sanitaires.

Avis de Demande de Cotation : N°2026-004 /RSHL/P-YGH/CSBB/M/PRCP/ du 27 Avril 2026

Référence de la publication l'avis de demande de cotation : RMP n°4390 - 4391 du jeudi 30 avril et vendredi 1^{er} mai 2026 et corrigé n° 4396 – 4397 du vendredi 08 mai et lundi 11 mai 2026. - Date d'ouverture des plis, d'examen des offres et de délibération : 11/05/2026

Nombre de plis reçus : 02 - Nombre de plis reçu en retard : 00 - Financement : CREDIT IDA N°6905-BF et DON N°D833-BF

Référence STEP: *BF-UCP-PCRSS-540586-GO-RFQ* –

Référence de la convocation de la CCAM : N°2026-004/RSHL/PYGH/CSBB/M/PRCP du 07/05/2026.

IFU	Soumissionnaires	Montants lus en FCFA		Montants corrigés en FCFA		Observations	Rang
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
IFU N°00262923G	ESONEF SARL	9 500 000	-	9 500 000	-	<p>Non Conforme :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Spécification Technique non conforme au niveau de l'item 01 : <ul style="list-style-type: none"> * Nébuliseur OMROM-C28P au lieu de Nébuliseur OMROM- C28P * Taux de Nébulisation 0,5ml/mn au lieu de 0,5ml - spécification technique non conforme au niveau de l'item03 (nébuliseur professionnel) <ul style="list-style-type: none"> * le débit d'air de fonctionnement au lieu de débit d'aire de fonctionnement 5,2l/mn à 130 KPA * Recherche de données grâce aux informations sur le patient, la maladie, la date, l'ID et le numéro de dossier médical au lieu Recherche de donnés grave aux informations sur le patient, la maladie, la date, MD et le numéro de dossier médical. * Système support de gestion ECG, protocole HL7 & WIFI intégré (en option) au lieu de Système support de gestion ECG, protocole HL7 et WIFI intégré (en option) * Dimensions : L 345 x l 260 x H 80 mm au lieu de Dimension : L345 x P260 x H80 mm * Poids : 4,6 kg au lieu de Poids : 4,6 kg - Spécification technique non conforme au niveau de l'item 04 : <ul style="list-style-type: none"> * Stérilité : Stériles (oxyde d'éthylène ou rayons gamma) au lieu de : Stérilité : Stériles (oxyde d'éthylène ou rayons gamma). * Forme : Anatomique (distinction main droite/gauche) au lieu de :Forme : Automatique (distinction main droite/gauche). 	Non Classé

						<p>* Normes : Conformité aux normes EN 455 (1, 2 et 3) relative aux gants médicaux non réutilisables au lieu de : Normes : Conforme aux normes EN 455 (1, 2 et 3) relative aux gants médicaux non réutilisables</p> <p>- spécification technique non conforme au niveau de l'item 05 :</p> <p>* Puissance : Moteur à pôle ombré, entrée 58W / sortie 10W au lieu de : Puissance : Moteur à pôle ombré, entrée 58W / sortie 10W.</p> <p>- spécification technique non conforme au niveau de l'item 06 :</p> <p>- Imagerie : TDI (imagerie Doppler tissulaire) 3D intelligente 3D statique 4D Imagerie de contraste au lieu de : Imagerie : IDI (imagerie Doppler tissulaire) 3D intelligente 3D statique 4D Imagerie de contraste</p> <p>* Puissance d'entrée 1,5-0,8 A Fusible 250 V~ T3,15 A au lieu de : Puissance d'entrée 1,5-0,8 A Fusible 250 V~ T3,15 A</p> <p>- Spécification technique non conforme au niveau de l'item 07 :</p> <p>* Fauteuil roulant standard en acier offrant une mobilité quotidienne fiable grâce à son châssis robuste, conçu pour durer et résister à la corrosion. Il est équipé d'accoudoirs fixes et d'un repose-pied pour un maintien sûr, ainsi que de grandes roues arrière pleines de 24 pouces et de roues avant pleines de 8 pouces, garantissant une conduite stable et nécessitant peu d'entretien au lieu de : Fauteuil roulant standard en acier offrant une mobilité quotidienne fiable grâce à son châssis robuste, conçu pour durer et résister à la corrosion. Il est équipé d'accoudoirs fixes et d'un repose-pied pour un maintien sûr, ainsi que de roues avant pleines de 8 pouces, garantissant une conduite stable et nécessitant peu d'entretien.</p> <p>* Largeur du siège :46 cm au lieu de largeur du dossier : 46 cm</p> <p>* longueur totale : 106cm au lieu de 106cm</p> <p>* Hauteur du dossier :40 cm au lieu de : Hauteur du dossier : 44 cm</p> <p>- Pièces administratives manquantes :</p>	
IFU N°00086823C	FAT-SOM GROUPE MED S.A.R.L	7 900 000	-	9 000 000		Conforme : Erreur au niveau du cadre du bordereau des prix unitaires : deux millions sept cent dix mille au lieu de : un million six cent dix mille	1 ^{er}

ATTRIBUTAIRE : ENTREPRISE FAT-SOM GROUPE MED S.A.R.L Pour un montant de : Neuf Millions (9 000 000) FCFA HTVA avec un délai d'exécution de trente (30) jours

COMMUNE DE DORI

Demande de prix n°2026-02/RSHL/PSNO/COM_DR/SG PRCP du 21 avril 2026

Objet : Réalisation de divers travaux au profit de la Commune de Dori

Date d'ouverture des plis et de délibération : 11/05/2026 - Nombre de plis reçus : Trois (03) pour le lot 1, six (06) pour le lot 2, trois (03) pour le lot 3 et un (01) pour le lot 4 - Financement : Budget ADCT (PREGOLS), gestion 2026

Publication : Revue des marchés publics n°4392 du lundi 04 mai 2026

Référence de la lettre d'invitation : N °2026-04/RSHL/PSNO/COM-DR du 06/05/2026

N°	N°IFU	Soumissionnaires	Montants lus en FCFA		Montants corrigés en FCFA		Observations	Rang
			HTVA	TTC	HTVA	TTC		
Lot 1 : Construction d'un bureau + Magasin au profit de l'école primaire Forces Vives								
1	00162099 K	NASS HOME TRADING SARL	6 897 950	8 139 581	-	-	Non Conforme Agrément technique fourni non authentique	-
2	00117230Z	ENTREPRISE DE CONSTRUCTION WENDE MANEGDE (ECWM)	6 938 900	8 187 902	-	-	Conforme	1 ^{er}

3	00263376 T	RAMALAH INGENIERIE ET EXPERTISE	8 073 400	-	-	-	Conforme	2 ^{ème}
ATTRIBUTAIRE PROVISoire : ENTREPRISE DE CONSTRUCTION WENDE MANEGDE (ECWM) pour un montant de huit millions cent quatre-vingt-sept mille neuf cent deux (8 187 902) FCFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours calendaires.								
N°	N°IFU	Soumissionnaires	Montants lus en FCFA		Montants corrigés en FCFA		Observations	Rang
			HTVA	TTC	HTVA	TTC		
Lot 2 : Construction de la clôture des écoles Nyarala A et B								
1	00162099 K	NASS HOME TRADING SARL	59 391 630	70 082 113	-	-	Non Conforme Agrément technique fourni non authentique	-
2	00117230Z	ENTREPRISE DE CONSTRUCTION WENDE MANEGDE (ECWM)	-	83 167 025	-	-	Conforme	3 ^{ème}
3	00263376 T	RAMALAH INGENIERIE ET EXPERTISE	71 287 290	-	-	-	Conforme	4 ^{ème}
4	00028927 B	JOHN'S NEGOCE	97 531 620	115 087 312	72 492 480	85 541 126	Conforme Divergence entre le montant de la lettre de soumission (115 087 312 TTC) et celui du devis estimatif (85 541 126 TTC)	5 ^{ème}
5	00213588 G	COLIBRIS SAHEL GROUP SARL	65 852 945	77 706 475	-	-	Conforme	1 ^{er}
6		ECOF SARL	66 397 230	78 348 731	-	-	Conforme	2 ^{ème}
ATTRIBUTAIRE PROVISoire : COLIBRIS SAHEL GROUP SARL pour un montant de soixante-dix-sept millions sept cent six mille quatre cent soixante-quinze (77 706 475) FCFA TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires.								
N°	N°IFU	Soumissionnaires	Montants lus en FCFA		Montants corrigés en FCFA		Observations	Rang
			HTVA	TTC	HTVA	TTC		
Lot 3 : Construction d'une salle de classe à l'école primaire forces vives								
1	00162099 K	NASS HOME TRADING SARL	7 193 750	8 493 345	-	-	Non Conforme Agrément technique fourni non authentique	-
2	00117230Z	ENTREPRISE DE CONSTRUCTION WENDE MANEGDE (ECWM)	7 589 740	8 955 893	-	-	Non Conforme - Expérience insuffisante pour l'électricien au regard de la date d'obtention de son diplôme ; - Attestation BEP/Génie électrique de l'électricien expirée le 31/12/2025 ; - Absence d'attestation de mise en location de la benne et du camion-citerne.	-
3	00263376 T	RAMALAH INGENIERIE ET EXPERTISE	9 425 368	-	-	-	Conforme	1 ^{er}
ATTRIBUTAIRE PROVISoire : RAMALAH INGENIERIE ET EXPERTISE pour un montant de neuf millions quatre cent vingt-cinq mille trois cent soixante-huit (9 425 368) FCFA HTVA avec un délai d'exécution de soixante (60) jours calendaires.								
N° ordre	N°IFU	Soumissionnaires	Montants lus en FCFA		Montants corrigés en FCFA		Observations	Rang
			HTVA	TTC	HTVA	TTC		
Lot 4 : Travaux d'électrification au Lycée départemental de Dori								
1	00221009 H	NATIA MULTI-SERVICES	2 610 000	-	-	-	Conforme	1 ^{er}
ATTRIBUTAIRE PROVISoire : NATIA MULTI-SERVICES pour un montant de deux millions six cent dix mille (2 610 000) FCFA HTVA avec un délai d'exécution de trente (30) jours calendaires.								

Demande de prix n°2026-01/RSHL/PSNO/COM_DR/SG PRCP du 21 avril 2026
Objet : travaux de construction de six blocs de cinq boutiques au secteur 3 et 5 de Dori (lot 2)
Date d'ouverture des plis et de délibération : 11/05/2026 - Nombre de plis reçus : Trois (03)
Financement : Budget ADCT (PREGOLS), gestion 2026 - Publication : Revue des marchés publics n°4392 du lundi 04 mai 2026
Référence de la lettre d'invitation : N °2026-04/RSHL/PSNO/COM-DR du 06/05/2026
Montant prévisionnel (E) : 118 205 860 TTC
Borne Inférieure en TTC : 95 484 931
Seuil de tolérance en TTC : 90 710 684
Conclusion : L'offre financière de ESD est jugée anormalement basse et en dessous du seuil de tolérance

N°	N°IFU	Soumissionnaires	Montants lus en FCFA		Montants corrigés en FCFA		Observations	Rang
			HTVA	TTC	HTVA	TTC		
Lot 2 : Travaux de construction de six blocs de cinq boutiques au secteur 3 et 5 de Dori								
1	00028927 B	JOHN'S NEGOCE	97 531 620	115 087 312	-	-	Conforme	2 ^{ème}
2	00117230Z	E C A P E	95 617 110	112 828 190	-	-	Conforme	1 ^{er}
3	00263376 T	E S D	70 061 208	-	-	-	Conforme mais offre financière anormalement basse.	-
ATTRIBUTAIRE PROVISoire : E C A P E pour un montant de : Cent douze millions huit cent vingt-huit mille cent quatre-vingt-dix (112 828 190) FCFA TTC avec un délai d'exécution de cent vingt (120) jours calendaires.								



APPELS D'OFFRES

DES MINISTRES ET INSTITUTIONS

MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

MINISTRE DE LA TRANSITION

DIGITALE, DES POSTES ET DES COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES

COMMUNIQUE

Le Directeur des Marchés Publics (DMP) du Ministère de de la Transition Digitale des Postes et des Communications Electroniques porte à la connaissance des soumissionnaires au dossier d'appel d'offres ouvert international N°2025-003/MTDPCE/SG/DMP du 22 octobre 2025 relatif à l'acquisition d'équipements informatiques et de matériels de bureau au profit des parties prenantes du PACTDIGITAL, publié dans les quotidiens des marchés publics N° 4260 - 4261 du jeudi 30 et vendredi 31 octobre 2025 et N°4347 du lundi 02 mars 2026, que l'appel d'offre est annulé pour insuffisance technique du dossier.

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés s'excuse auprès des soumissionnaires pour les éventuels désagréments.

*Le Directeur des Marchés Publics,
Président de la Commission d'Attribution des Marchés*

Brahima TRAORE

CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE KAYA.

COMMUNIQUE

COMMUNIQUE PORTANT PROROGATION DE LA DATE DE DEPOUILLEMENT DE L'AVIS N°2026-019/MS/SG/CHR-K/DG/PRCP DU 11/05/2026 PARU A LA PAGE 106 DE LA REVUE N°4402 DU LUNDI 18 MAI 2026 ET RELATIF A L'ACQUISITION, INSTALLATION ET MISE EN SERVICE DE MATERIELS INFORMATIQUES AU PROFIT DU CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE KAYA.

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés du Centre Hospitalier Régional de Kaya a l'honneur de porter à la connaissance des éventuels Candidats que la date de dépouillement fixée au 26 mai 2026 à 9heures dans la revue citée est reportée au 12 juin 2026 à *avant* 09 heures 00mn.

Le Président de la Commission d'attribution des Marchés

Koudougou KABORE
Administrateur des Services de Santé

MINISTERE DE LA GUERRE ET DE LA DEFENSE PATRIOTIQUE

Acquisition de viande et de poisson pour l'alimentation des stagiaires dans le cadre de la FCM au profit des établissements professionnels de l'Etat et autres demandeurs

Avis d'Appel d'Offres Ouvert
N°2026-001/MGDP/SG/SND/DG/PRM du 25/05/2026
Financement : Budget du SND, Exercice 2026

Cet Avis d'appel d'offres fait suite au Plan de Passation des Marchés du **Service National pour le Développement**, exercice 2026.

Le **Service National pour le Développement (SND)** dispose de fonds sur son budget, afin de financer pour l'**acquisition de viande et de poisson pour l'alimentation des stagiaires dans le cadre de la FCM au profit des établissements professionnels de l'Etat et autres demandeurs** et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

1. Le **Service National pour le Développement** sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la livraison des fournitures suivants :

Lot 01 : Acquisition de viandes pour l'alimentation des stagiaires dans le cadre de la FCM au profit des établissements professionnels de l'Etat et autres demandeurs ;

Lot 02 : Acquisition de poissons pour l'alimentation des stagiaires dans le cadre de la FCM au profit des établissements professionnels de l'Etat et autres demandeurs.

2. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 63 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et ouvert à tous les candidats éligibles.

La validité du contrat est l'année budgétaire 2026 et le **délai d'exécution** ne devrait pas excéder **trente (30) jours par commande pour chaque lot**.

3. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de Service National pour le Développement (SND) et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés du SND Sis au camp Guillaume, 1er étage**.

4. Les exigences en matière de qualifications sont : *Voir le DPAO pour les informations détaillées.*

5. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **cent mille (100 000) francs CFA pour le lot 01 et de cinquante mille (50 000) francs CFA pour le lot 02** à l'adresse mentionnée ci-après : **Agence Comptable du Service National pour le Développement sise au rez-de-chaussée du siège du Service National pour le Développement, Camp Guillaume OUEDRAOGO de la ville de Ouagadougou**. Le Dossier d'Appel d'offres sera adressé à la Personne Responsable des Marchés du Service National pour le Développement, **remise à main à main**.

6. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés, 1^{er} étage du Service National pour le Développement au plus tard le **1er/07/2026 à 09 heures 00 minute T.U.** Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres doivent comprendre **une garantie de soumission** d'un montant de **trois millions (3 000 000) francs CFA pour le lot 01 et un montant de deux millions (2 000 000) francs CFA pour le lot 02** conforme à l'article 100 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.

7. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix jours (90) à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 19.1 des IC et au DPAO.

8. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **1er/07/2026 à 09 heures 00 minute T.U.** à l'adresse suivante : **Salle de conférence du Service National du Développement, 1^{er} étage**.

NB : Enveloppes prévisionnelles :

- **Lot 01 : cent quarante millions neuf cent soixante-dix mille neuf cent quarante-deux (140 970 942) francs CFA TTC ;**
- **Lot 02 : quatre-vingt-quinze millions (95 000 000) francs CFA TTC.**

La Personne Responsable des Marchés

Yaya OUATTARA

INSTITUT NATIONAL DE FORMATION DES PERSONNELS DE L'EDUCATION

Acquisition et pose d'un groupe électrogène, l'acquisition d'un objectif professionnel d'appareil photo, la fourniture et la pose de climatiseurs, de ventilateurs et l'acquisition de divers autres matériels au profit l'INFPE au profit de l'Institut National de Formation des Personnels de l'Education

Avis de demande de prix à commandes
N°2026-15/INFPE/DG/PRCP du 8 /05/2026
Source de financement : Budget INFPE, exercice 2026

Cet Avis de demande de prix fait suite au Plan de passation des marchés gestion 2026 de l'Institut National de Formation des Personnels de l'Education (INFPE)

La Personne Responsable des marchés dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition et pose d'un groupe électrogène, l'acquisition d'un objectif professionnel d'appareil photo, la fourniture et la pose de climatiseurs, ventilateurs et l'acquisition de divers autres matériels au profit de l'Institut National de Formation des Personnels de l'Education (INFPE) tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les prestations se composent de quatre (04) lots :

Lot 1 : Acquisition et pose d'un groupe électrogène pour la DRINFPE de Oubri (Loumbila) ;

Lot 2 : Acquisition d'un objectif professionnel d'appareil photo au profit de l'INFPE ;

Lot 3 : Fourniture et pose de climatiseurs et de ventilateurs au profit de l'INFPE ;

Lot 4 : Acquisition de divers autres matériels au profit de l'INFPE.

NB : budget prévisionnel TTC :45 000 000 FCFA pour le lot 1; 3 350 000 FCFA pour le lot 2 ; 38 000 000 FCFA pour le lot 3 et 1 000 000 FCFA pour le lot 4.

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder trente (30) jours par lot.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix auprès de la Personne Responsable Marchés de l'INFPE sis à l'ex ENEP de Loumbila et au numéro de téléphone suivant : (226) 70 73 64 92 de 7h 30mn à 16 heures les jours ouvrables.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, peut consulter gratuitement le dossier complet de la demande de prix ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA pour chacun des lots 1 et 3 et dix mille (10 000) francs CFA pour chacun des lots 2 et 4 auprès de l'Agence comptable de l'INFPE.

Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant d'un million (1 000 000) francs CFA pour chacun des lots 1 et 3, cent mille (100 000) francs CFA pour le lot 2 et trente mille(30 000) francs CFA pour le lot 4 devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Direction Générale de l'INFPE au plus tard le **11/06/2026 à 09 heures 00 minute T.U.**

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Norbert KY
Chevalier de l'Ordre National

INSTITUT NATIONAL DE FORMATION DES PERSONNELS DE L'EDUCATION

Acquisition de trousse médico-techniques et de petits matériels de connexion au profit de l'Institut National de Formation des Personnels de l'Education

Avis de demande de prix à commandes
N°2026-16/INFPE/DG/PRCP du 18 /05/2026
Source de financement : Budget INFPE, exercice 2026

Cet Avis de demande de prix fait suite au Plan de passation des marchés gestion 2026 de l'Institut National de Formation des Personnels de l'Education (INFPE)

La Personne Responsable des marchés dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet acquisition de trousse médico-techniques et de petits matériels de connexion au profit de l'Institut National de Formation des Personnels de l'Education (INFPE) tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les prestations se composent de deux (02) lots :

Lot 1 : Acquisition de trousse médico-techniques ;

Lot 2 : Acquisition de petits matériels de connexion ;

Budget prévisionnel en FCFA TTC : Deux millions cent mille (2 100 000) pour le lot 1 et neuf millions cinq cent mille (9 500 000) pour le lot 2.

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder trente (30) jours.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix auprès de la Personne Responsable Marchés de l'INFPE sis à l'ex ENEP de Loumbila et au numéro de téléphone suivant : 70 73 64 92 de 7h 30mn à 16 heures les jours ouvrables.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, peut consulter gratuitement le dossier complet de la demande de prix ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de dix mille (10 000) FCFA pour le lot 1 et vingt mille (20 000) FCFA pour le lot 2 auprès de l'Agence comptable de l'INFPE.

Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de cinquante mille (50 000) francs CFA pour le lot 1 et deux cent mille (200 000) francs CFA pour le lot 2 devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Direction Générale de l'INFPE ; au plus tard le **11/06/2026 à 09 heures 00 minute T.U.**

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Norbert KY
Chevalier de l'Ordre National

CENTRE NATIONAL DES MANUELS ET FOURNITURES SCOLAIRES

Façonnage des manuels scolaires et guides pédagogiques reproduits par le CENAMAFS
(marché à commandes)

Avis de demande de prix
N°2026_DPX_05/MESFPT/SG/CENAMAFS/DG/PRCP
du 26/05/2026 reproduits par le CENAMAFS
Financement : Budget CENAMAFS, Exercice 2026

Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'approbation du plan de passation des marchés (PPM) révisé N°1 du Centre national des Manuels et Fournitures scolaires (CENAMAFS) au titre de l'exercice budgétaire 2026.

1. Le Centre national des Manuels et Fournitures scolaires (CENAMAFS) dont l'identité complète est précisée aux *Données Particulières de la Demande de Prix (DPDPX)* lance une demande de prix ayant pour objet le façonnage des manuels scolaires et guides pédagogiques reproduits par le CENAMAFS tels que décrits dans les *Données Particulières de la Demande de Prix*.
 2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
Les prestations sont constituées d'un (01) lot unique libellé comme suit : « façonnage des manuels scolaires et guides pédagogiques reproduits par le CENAMAFS ».
 3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : **trente (30) jours par commande**.
 4. Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la **Personne Responsable de la Commande Publique du CENAMAFS sise à Patte d'Oie dans l'immeuble R+4 (environ 500 mètres du Jardin 2000 en allant vers le Rond-point des Droits humains), 3^e étage, rue Père Joseph WRESINSKI, Arrondissement 12, secteur 52, téléphone : +226 73 47 11 11/ 76 56 60 79.**
 5. Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la Personne Responsable de la Commande Publique, sis à la Patte d'Oie dans l'immeuble R+4 (environ 500 mètres du Jardin 2000 en allant vers le Rond-point des Droits humains), rue Père Joseph WRESINSKI, Arrondissement 12, secteur 52, téléphone : (+226) 73 47 11 11 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **vingt-cinq mille (25 000) francs CFA** auprès de l'Agence comptable sise à la Patte d'Oie dans l'immeuble R+4 (environ 500 mètres du Jardin 2000 en allant vers le Rond-point des Droits humains), 1^{er} étage; rue Père Joseph WRESINSKI, Arrondissement 12, secteur 52. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable de Commande Publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le candidat.
 6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une **garantie de soumission de neuf cent mille (900 000) francs CFA** devront parvenir ou être remises à l'adresse suivante : **secrétariat de la Personne Responsable de la commande publique sis à la Patte d'Oie dans l'immeuble R+4 (500 mètres du Jardin 2000 en allant vers le Rond-point des Droits humains), 3^e étage, rue Père Joseph WRESINSKI, Arrondissement 12, secteur 52, téléphone : +226 73 47 11 11/ 76 56 60 79, avant le 11/06/2026 à 09 heures 00 minute T.U.** L'ouverture des plis sera faite **immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister**. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable de Commande Publique ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.
 7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante (60) jours calendaires**, à compter de la date de remise des offres.
- N.B** : les crédits de paiements disponibles s'élèvent à **trente millions (30 000 000) de francs CFA TTC**.

La Personne Responsable de la Commande Publique /PI
Président de la Commission d'Attribution des Marchés

W.Aimé KABORE
Administrateur des Services financiers

ACQUISITION D'ÉQUIPEMENTS DU CENTRE D'APPROVISIONNEMENT ET DE DISTRIBUTION DES INTRANTS ET PRODUITS DE PÊCHE (CADIPP)

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N°2026-49F/MAERAH/SG/DMP

Pays	: Burkina Faso
Maître d'Ouvrage	: Ministère de l'agriculture, de l'eau, des ressources animales et halieutiques
Nom du projet	: Projet de Résilience et de Compétitivité de l'Élevage (PRECEL)
Référence du Financement	: Crédit IDA-7308 du 29 mai 2023
Titre du Marché	: Acquisition d'équipements du centre d'approvisionnement et de distribution des intrants et produits de pêche (CADIPP)
Référence de l'AOOI :	: N°2026-49F/MAERAH/SG/DMP
Emis le	: Avril 2026
REFERENCE STEP	: BF-PRECEL-551827-GO-RFB

Le Burkina Faso a obtenu de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) pour le financement du Projet de Résilience et de Compétitivité de l'Élevage et se propose d'utiliser une partie des fonds pour effectuer des paiements autorisés au titre de l'acquisition d'équipements du centre d'approvisionnement et de distribution des intrants et produits de pêche (CADIPP).

Le Directeur des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, de l'Eau des Ressources Animales et Halieutiques sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir lesdits **équipements en lot unique**. Le délai d'exécution est de **soixante (60) jours**.

La marge de préférence **ne sera pas appliquée**.

La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres Ouvert national (AON) tel que défini dans les « le règlement de passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissements (FPI) Septième Edition de septembre 2025 », et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement de Passation des Marchés

Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction des marchés publics du Ministère de l'Agriculture, de l'Eau des Ressources Animales et Halieutiques et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres durant les heures d'ouverture de bureau le matin de 8 h 00 mn à 12 h 30 mn et l'après-midi de 13 h 00mn à 16 h 00 mn à l'adresse mentionnée ci-dessous : Secrétariat de la Direction des Marchés Publics (DMP) du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques, à Ouaga 2000 au Rez-de chaussée : 03 BP 7010 Ouagadougou 03, tél +226 51 91 03 79 / 67 46 14 07; e-mail : dmpmaah@gmail.com .

Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir un jeu complet du dossier d'appel d'offres en français à l'adresse mentionnée ci-dessous et contre un paiement forfaitaire non remboursable de **cent cinquante mille (150 000) Francs CFA** auprès du régisseur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) du Ministère de l'Économie et des Finances (MEF), sis à Ouagadougou, 395 avenue HO Chi Minh, Tél : (+226) 25 32 47 76. La méthode de paiement sera en **espèces**. Le retrait du dossier se fera auprès du Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MAERAH sur présentation de la quittance de paiement du montant d'achat du DAO.

Les offres devront être soumises à l'adresse suivante : Secrétariat de la Direction des Marchés Publics (DMP) du Ministère de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques, à Ouaga 2000 au Rez-de-chaussée : 03 BP 7010 Ouagadougou 03, tél +226 51 91 03 79 / 67 46 14 07; e-mail : dmpmaah@gmail.com, le **1^{er}/06/2026 à 09 heures 00 minute GMT**, au plus tard. La soumission des offres par voie électronique **n'est pas autorisée**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires présents le **1^{er}/06/2026 à 09 heures 00 minute GMT** à l'adresse mentionnée ci-dessous : Salle de réunion de la Direction des Marchés Publics (DMP) du Ministère de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques, à Ouaga 2000 au Rez-de-chaussée : 03 BP 7010 Ouagadougou 03, , tél +226 51 91 03 79 / 67 46 14 07; e-mail : dmpmaah@gmail.com .

Toutes les offres doivent être accompagnées d'une **Garantie d'Offre**, pour un montant de **neuf millions (9 000 000) Francs CFA**.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est la suivante :

Secrétariat de la Direction des Marchés Publics (DMP) du Ministère de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques, à Ouaga 2000 au Rez-de-chaussée : 03 BP 7010 Ouagadougou 03, Tél +226 51 91 03 79 / 67 46 14 07; e-mail : dmpMAERAH@gmail.com .

Wendsongda Elie ZONGO, Directeur des Marchés Publics

Ouaga 2000 au Rez-de-chaussée Ville : Ouagadougou

Pays : Burkina Faso

Tél. : 51 91 03 79 / 67 46 14 07

Courriel : dmpMAERAH@gmail.com et copie à mail : konkobobernard@gmail.com

*Le Directeur des Marchés Publics
Président de la Commission d'Attribution des Marchés*

Wendsongda Elie ZONGO

**ACQUISITION, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICES DE MINI LABORATOIRE
POUR L'HOMOLOGATION DES TERMINAUX AU PROFIT DE L'ARCEP**

APPEL D'OFFRES
N°2026-005/DAO/ARCEP/SE/PRM
Financement : FONDOS PROPRES ARCEP

Montant prévisionnel HTVA et TTC : **Cinq-cents cinquante millions huit cent quarante-sept mille quatre cent cinquante-huit (550 847 458) francs CFA HTVA et Six cent cinquante millions (650 000 000) francs CFA TTC**

Cet Avis d'appel d'offres fait suite au Plan de Passation des Marchés qui a été adopté par le Conseil de Régulation en sa séance du 18 décembre 2025 et du visa favorable de la Direction Générale du Contrôle des Marchés et des Engagements Financiers du 31 décembre 2025.

L'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP) dispose de fonds dans le cadre de l'exécution de son budget 2026, afin de financer ses activités, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du présent Marché.

Le montant prévisionnels du présent appel d'offres est de **cinq cent cinquante millions huit cent quarante-sept mille quatre cent cinquante-huit (55 847 458) francs CFA HTVA et six cent cinquante millions (650 000 000) francs CFA TTC.**

Le présent appel d'offres n'a pas fait l'objet de réservation.

L'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP) sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la livraison, l'installation et la mise en service de mini laboratoire pour l'homologation des terminaux au profit de l'ARCEP se décomposent en seul lot.

La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 63 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et ouvert à tous les candidats éligibles.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Secrétariat Exécutif de l'ARCEP sise à OUAGA 2000 BP 6437 Ouaga 01, TEL : 00 226 25 37 53 60 et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Secrétariat exécutif de l'ARCEP sise à OUAGA 2000 BP 6437 Ouaga 01, TEL : 00 226 25 37 53 60 avant le **1^{er} juillet 2026 à 09 heures 00 minute T.U.** Les exigences en matière de qualifications sont : Voir Données Particulières de l'Appel d'Offres (DPAO) pour les informations détaillées.

Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **deux cent mille (200 000) FCFA** à l'adresse mentionnée ci-après : La Direction Financière et Comptable de l'ARCEP sise à OUAGA 2000 BP 6437 Ouaga 01, TEL : 00 226 25 37 53 60.

La méthode de paiement sera espèces ou par chèque barré au nom de l'ARCEP, ou par virement au compte VISTA BANK N°1053 00063 8130 0193-13. Le Dossier d'Appel d'offres sera adressé main en main.

Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après de l'ARCEP 01 BP 6437 Ouaga 01, TEL : 00 226 25 37 53 60, au plus tard le **1^{er} juillet 2026 à 09 heures 00 minute T.U.** Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de **dix-neuf millions cinq cent mille (19 500 000) FCFA** ou le montant équivalent en devise conformément à l'article 100 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.

Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix jours (90) à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **1^{er} juillet 2026 à 09 heures 00 minute T.U.** à l'adresse suivante : Secrétariat Exécutif de l'ARCEP sise à OUAGA 2000 BP 6437 Ouaga 01, TEL : 00 226 25 37 53 60.

Le Secrétaire Exécutif

Wendlassida Patrice COMPAORE

Fourniture de pause-café et location de salle pour diverses activités des structures du Ministère de la Santé

Avis de demande de prix
N°2026-0014/MS/SG/DMP du 28/05/2026
Financement : Budget PSSR II_ (LAD-Grant ID 5657-Y1 Budgeted WorkPlan)

Le montant prévisionnel : Vingt-huit millions quatre cent trente-huit mille cinq cent cinquante-neuf (28 438 559) francs CFA HTVA soit Trente-trois millions cinq cent cinquante-sept mille cinq cents (33 557 500) francs CFA TTC

Cet Avis de demande de prix fait suite au Plan de Passation des Marchés publié dans e-burkindi.

9. Le Ministère de la santé a obtenu des fonds **LAD-Grant ID 5657-Y1 Budgeted WorkPlan**), afin de financer le Programme Santé Sexuel et Reproductive (PSSR) phase II, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

10. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes morales disposant d'une **autorisation d'exploiter un restaurant de tourisme et un certificat de salubrité** pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

11. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est :

Lot1 : Six millions neuf cent quatre-vingt-onze mille cinq cent vingt-cinq (6 991 525) francs CFA HTVA soit Huit millions deux cent cinquante mille (8 250 000) francs CFA TTC ;

Lot2 : Trois millions six cent trente-sept mille sept cent douze (3 637 712) francs CFA HTVA soit Quatre millions deux cent quatre-vingt-douze mille cinq cents (4 292 500) francs CFA TTC ;

Lot3 : Six millions cent cinq mille neuf cent trente-deux (6 105 932) francs CFA HTVA soit Sept millions deux cent cinq mille (7 205 000) francs CFA TTC ;

Lot4 : Cinq millions trois cent mille huit cent quarante-sept (5 300 847) francs CFA HTVA soit Six millions deux cent cinquante-cinq mille (6 255 000) francs CFA TTC ;

Lot5 : Quatre millions six cent soixante-cinq mille deux cent cinquante-quatre (4 665 254) francs CFA HTVA soit Cinq millions cinq cent cinq mille (5 505 000) francs CFA TTC ;

Lot6 : Un million sept cent trente-sept mille deux cent quatre-vingt-huit (1 737 288) francs CFA HTVA soit Deux millions cinquante mille (2 050 000) francs CFA TTC ;

12. Les acquisitions se décomposent en (six (06) lots répartis comme suit :

Lot1 : fourniture de pause-café et location de salle pour diverses activités délocalisées de la Direction des statistiques sectorielles et de l'évaluation (DSSE) et d'autres structures bénéficiaires à **Fada N'Gourma** ;

Lot2 : fourniture de pause-café et location de salle pour diverses activités délocalisées de la Direction des statistiques sectorielles et de l'évaluation (DSSE) et d'autres structures bénéficiaires à **Manga** ;

Lot3 : fourniture de pause-café et location de salle pour diverses activités délocalisées de la Direction des statistiques sectorielles et de l'évaluation (DSSE) et d'autres structures bénéficiaires à **Tenkodogo et Koupéla** ;

Lot4 : fourniture de pause-café et location de salle pour diverses activités délocalisées de la Direction des statistiques sectorielles et de l'évaluation (DSSE) et d'autres structures bénéficiaires à **Banfora et Gaoua** ;

Lot5 : fourniture de pause-café et location de salle pour diverses activités délocalisées de la Direction des statistiques sectorielles et de l'évaluation (DSSE) et d'autres structures bénéficiaires à **Kaya** ;

Lot6 : fourniture de pause-café et location de salle pour diverses activités délocalisées de la Direction des statistiques sectorielles et de l'évaluation (DSSE) et d'autres structures bénéficiaires à **Ouahigouya**.

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

13. Le délai d'exécution est de : quinze (15) jours par commande pour l'ensemble des six (06) lots

14. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Direction des Marchés Publics du Ministère de la Santé **Rue : Avenue KUMDA YOORE, Porte : 133 située dans l'enceinte de l'ex-Trypano 03 BP 7009 Ouagadougou 03 Burkina.**

15. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction des Marchés Publics du Ministère de la Santé **Rue : Avenue KUMDA YOORE, Porte : 133 située dans l'enceinte de l'ex-Trypano 03 BP 7009 Ouagadougou 03 Burkina** et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **Dix mille (10 000) F.CFA** pour les **lot2 et lot6** et de **Vingt mille (20 000) FCFA** pour les **lots1, lot3, lot4 et lot5** à la Régie d'Avances de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers du Ministère de l'Economie et des Finances Tél : 25 32 46 76. La méthode de paiement sera au comptant.

16.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

• Les offres présentées en **un original et Trois (03) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de :

• Lot1 : **Cent cinquante mille (150 000) francs CFA ;**

• Lot2 : **Quatre-vingt mille (80 000) francs CFA ;**

• Lot3 : **Cent vingt mille (120 000) francs CFA ;**

• Lot4 : **Cent mille (100 000) francs CFA ;**

• Lot5 : **Quatre-vingt-dix mille (90 000) francs CFA ;**

• Lot6 : **Quarante mille (40 000) francs CFA ;**

devront parvenir ou être remises au Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de la santé avant le **11/06/2026 à 09 heures 00 minute T.U** L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

17. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante-dix (70) jours calendaires**, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Directeur des Marchés Publics/pi

Bila DIALGA

Entretien et réparation du matériel roulant au profit de diverses structures du Ministère de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques

Avis d'appel d'offres ouvert accéléré
N°2026-32F/MAERAH/SG/DMPsuivantautorisation
N°000678/MAERAH/CAB du 13 mai 2026
Financement : Budget de l'Etat, Exercice 2026

Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'adoption du Plan de Passation des Marchés du Ministère de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques, exercice 2026.

1 Le Ministère de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques (MAERAH) dispose de fonds sur le budget de l'État, afin de financer le fonctionnement de ses structures au titre de l'exercice 2026 et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

2 Le montant prévisionnel du présent appel d'offres est de :

Lot 1 : trente-cinq millions (35 000 000) Francs CFA TTC ;

Lot 2 : quarante-quatre millions quatre cent soixante-huit mille (44 468 000) Francs CFA TTC ;

Lot 3 : huit millions deux cent mille (8 200 000) Francs CFA TTC ;

Lot 4 : huit millions (8 000 000) Francs CFA TTC ;

Lot 5 : huit millions (8 000 000) Francs CFA TTC ;

Lot 6 : dix millions cent cinquante-deux mille sept cent (10 152 700) Francs CFA TTC ;

Lot 7 : huit millions quatre cent un mille cinq cents (8 401 500) Francs CFA TTC.

Lot 8 : soixante-quinze millions (75 000 000) Francs CFA TTC ;

Lot 9 : vingt millions (20 000 000) Francs CFA TTC ;

Lot 10 : six millions cinq cent mille (6 500 000) Francs CFA TTC.

3 Le MAERAH sollicite à ce titre des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'exécution des services suivants : **entretien et réparation du matériel roulant au profit de diverses structures du Ministère de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques (MAERAH).**

Les prestations se décomposent en dix (10) lots distincts répartis comme suit :

Lot 1 : entretien et réparation de véhicules au profit de la Direction Générale des Aménagements Agro-Pastoraux et du Développement de l'Irrigation (DGADI) ;

Lot 2 : entretien et réparation de véhicules au profit de la Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles (DGESS) ;

Lot 3 : Entretien et réparation de véhicules au profit du Secrétariat Technique de l'Offensive Agropastorale et Halieutique (ST-OAPH) ;

Lot 4 : Entretien et réparation de véhicules au profit de la Direction Générale des Ressources Halieutiques (DGRH) ;

Lot 5 : Entretien et réparation de véhicules au profit du Secrétariat Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire (SE-CNSA) ;

Lot 6 : Entretien et réparation de véhicules au profit de la Direction Générale de la Promotion de l'Économie Rurale (DGPER) ;

Lot 7 : entretien et réparation de véhicules au profit de la Direction Générale des Services Vétérinaires (DGSV) ;

Lot 8 : entretien et réparation de matériel roulant au profit du Ministère de l'Agriculture, de, des Ressources Animales et Halieutiques (MAERAH) ;

Lot 9 : entretien et réparation de véhicules à quatre (04) roues au profit de la Direction Générale du Foncier, de la Formation et de l'Organisation du Monde Rural (DGFOMR) ;

Lot 10 : entretien et réparation de matériels roulants et de groupe électrogène au profit de la Direction Générale des Productions Animales (DGPA).

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder **l'année budgétaire 2026** pour chaque lot.

4 Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

5 La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert accéléré conformément aux dispositions du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et ouvert à tous les candidats éligibles.

6 Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction des Marchés Publics (DMP) du MAERAH, Immeuble du MAERAH sis à Ouaga 2000, Rez-de-chaussée, 03 BP 7010 Ouagadougou 03, Burkina Faso, Tél : (00226) 25 41 17 47, e-mail : dmpmaah@gmail.com. Les heures d'ouverture et de fermeture sont les suivantes : du lundi au jeudi (07 heures 30 minutes 12 heures 30 minutes et de 13 heures 00 minute à 16 heures 00 minute) et le vendredi (de 07 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes).

7 Les exigences en matière de qualifications sont : Voir le DPAO pour les informations détaillées.

8 Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **vingt-cinq mille (25 000) Francs CFA** pour les **lots 1 ; 2 et 9**, de **vingt mille (20 000) Francs CFA** pour les **lots 3 ; 4 ; 5 ; 6 ; 7 et 10** et de **trente mille (30 000) Francs CFA** pour le **lot 8**, à l'adresse mentionnée ci-après : auprès du Régisseur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) /Ministère de l'Économie et des Finances (MEF), sis à Ouagadougou, 395 avenue HO Chi Minh, Tél : (+226) 25 32 47 76. La méthode de paiement sera en espèces.

8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après, **Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques (MAERAH), 03 BP 7010 Ouagadougou 03, Tél. : (00226) 25 41 17 47 / 51 91 03 79., sise à Ouaga 2000**, au plus tard le **16/06/2026 à 09 heures 00 minute T.U** Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

9. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de :

- Lot 1 : huit cent mille (800 000) Francs CFA ;
- Lot 2 : un million (1 000 000) Francs CFA ;
- Lot 3 : deux cent mille (200 000) Francs CFA ;
- Lot 4 : deux cent mille (200 000) Francs CFA ;
- Lot 5 : deux cent mille (200 000) Francs CFA ;
- Lot 6 : trois cent mille (300 000 000) Francs CFA ;
- Lot 7 : deux cent mille (200 000) F CFA ;
- Lot 8 : deux millions (2 000 000) F CFA ;
- Lot 9 : cinq cent mille (500 000) F CFA ;
- Lot 10 : cent cinquante mille (150 000) F CFA.

10. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.

11. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **16/06/2026 à 09 heures 30 minute TU** à l'adresse suivante : **Salle de réunion de la Direction des Marchés Publics (DMP) du MAERAH, sis au Rez-de-chaussée de Immeuble principal dudit Ministère, Ouagadougou, Avenue SEMBENE Ousmane.**

Le Président de la commission d'attribution des marchés

Wendsongda Elie ZONGO
Administrateur des services financiers

Fourniture d'équipement de dragage et de traitement de plantes envahissantes au profit l'ONBAH

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL
(Processus à Deux Enveloppes)

AOOI No : 2026-48F/MAERAH/SG/DMP

Projet : *Projet de Sécurité de l'Eau au Burkina Faso (PSE-BF)*

Acheteur : *Ministère de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques (MAERAH)*

Pays : *Burkina Faso*

Prêt/Crédit/Don No : *Prêt IDA N°7559-BF*

1 Le Gouvernement du Burkina Faso a reçu un financement de la Banque mondiale pour financer le Projet de Sécurité de l'Eau au Burkina Faso (PSE-BF), et a l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements au titre des Marchés de fourniture d'équipements de dragage et de traitement de plantes envahissantes au profit de l'ONBAH.

Pour ces marchés, l'Emprunteur utilisera la méthode de décaissement par Paiement Direct, telle que définie dans les Directives de Décaissement de la Banque mondiale pour le Financement de Projet d'Investissement, à l'exception des paiements pour lesquels le marché prévoit l'utilisation de crédit documentaire.

2 Le Ministère de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir des équipements de dragage et de traitement de plantes envahissantes au profit de l'ONBAH en un lot unique.

3 Les candidats éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction des Marchés Publics (DMP) du MAERAH, Immeuble du MAERAH sis à Ouaga 2000, Rez-de-chaussée, 03 BP 7010 Ouagadougou 03, Burkina Faso, Tél : (00226) 25 41 17 47, e-mail : dmpmaah@gmail.com. Les heures d'ouverture et de fermeture sont les suivantes : du lundi au jeudi (07 heures 30 minutes 12 heures 30 minutes et de 13 heures 00 minute à 16 heures 00 minute) et le vendredi (de 07 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes).

4 La passation du Marché sera conduite par Mise en Concurrence internationale (AOI) tel que défini dans le « *Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement* » de la Banque mondiale (*février 2025*), et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans ledit Règlement.

5 **Le délai de livraison est de quatre-vingt-dix (90) jours.**

6 Le dossier d'appel d'offres complet en français, peut être acheté par les soumissionnaires intéressés à l'adresse ci-dessous contre paiement d'un montant non remboursable de : **cent cinquante mille (150 000) Francs CFA soit deux cent cinquante (250) dollars USD.**

7 Le paiement sera effectué en espèces ou par chèque certifié auprès de la régie de recettes de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) du Ministère de l'Économie et des Finances (MEF), sise 395, Avenue Ho Chi Minh, 01 BP 6444 Ouagadougou 01, Tél : 25 32 47 75/25 32 46 12. La méthode de paiement sera au comptant ou par chèque certifié libellé au nom de FE/DGCMEF. Le retrait du dossier se fera auprès du Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MAERAH sur présentation de la quittance de paiement du montant d'achat du DAO.

8 Les Offres seront évaluées conformément au processus d'évaluation défini dans le dossier d'appel d'offres. Les pondérations suivantes s'appliqueront aux Critères notés (y compris les facteurs techniques et autres que le prix) : soixante-dix pour cent (70%) et pour le coût de l'Offre trente pour cent (30%).

9 Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, devront parvenir ou être remises sous plis fermés au Secrétariat de la **Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques (MAERAH)**, sise à l'immeuble dudit Ministère à Ouagadougou 2000, téléphone 51-91-03-79 / 67-46-14-07-Burkina Faso, **au plus tard le 16/07/2026 à neuf (09) heures TU**, avec la mention « **Fourniture d'équipement de dragage et de traitement de plantes envahissantes au profit de l'ONBAH dans le cadre du Projet de Sécurité de l'Eau au Burkina Faso (PSE-BF)** ».

La soumission des offres par voie électronique *ne sera pas* autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les enveloppes extérieures des Offres marquées « OFFRE ORIGINALE », et les enveloppes intérieures marquées « PARTIE TECHNIQUE » seront ouvertes publiquement en présence des représentants des Soumissionnaires et de toute personne choisissant d'être présente dans la salle de réunion de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques, sise à l'immeuble dudit Ministère le **16/07/2026 à partir de 09 h 30mn GMT.**

Toutes les enveloppes marquées « PARTIE FINANCIERE DEUXIEME ENVELOPPE » devront rester non ouvertes et seront conservées en un lieu sûr par l'Acheteur jusqu'à la deuxième ouverture publique.

Une marge de préférence « *ne sera pas* » octroyée aux soumissionnaires éligibles.

10 Toutes les offres doivent comprendre « *une Garantie de l'Offre* », pour un montant de soixante millions (60 000 000) Francs CFA. L'attention est attirée sur le Règlement de Passation de Marchés de la Banque mondiale exigeant que l'Emprunteur divulgue des informations sur la propriété effective du Soumissionnaire retenu, dans le cadre de la Notification d'Attribution du Marché, en utilisant le Formulaire de Divulguation des Bénéficiaires Effectifs tel qu'il est inclus dans le document d'appel d'offres.

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques (MAERAH), sise à l'immeuble dudit Ministère à Ouagadougou 2000, téléphone 51-91-03-79 / 67-46-14-07-Burkina Faso.

Le Président de la commission d'attribution des marchés

Wendsongda Elie ZONGO
Administrateur des services financiers

**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
et des Engagements Financiers**

<http://www.dgcmef.gov.bf>

Acquisition de matériels péri-informatiques au profit de la Radiodiffusion-Télévision du Burkina

Avis de demande de prix
N°2026-08/MCCAT/SG/DG-RTB/PRM du 22/05/2026
Financement : Budget de la RTB – Exercice 2026

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2026, de la *Radiodiffusion-Télévision du Burkina*.

1. La Radiodiffusion-Télévision du Burkina dont l'identification complète est précisée aux *Données particulières de la demande de prix (DPDPX)* lance une demande de prix ayant pour objet l'*Acquisition de matériels péri-informatiques* tels que décrits dans les *Données particulières de la demande de prix*.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions sont constituées lot unique : acquisition de matériels péri-informatiques au profit de la (RTB)

Montant prévisionnel : douze millions cinq cent mille (12 500 000) francs CFA

3. Le délai de livraison ne devrait pas excéder : vingt un (21) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au **Secrétariat de la Direction des Finances et de la Comptabilité de la Radiodiffusion-Télévision du Burkina sis au 5ème étage à l'immeuble de la LONAB, rue de la Chance, 01 BP 2530 Ouagadougou 01. Tel : 25 33 35 72 / 25 33 35 69.**

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au **Secrétariat de la Direction des Finances et de la Comptabilité de la Radiodiffusion-Télévision du Burkina sis au 5ème étage à l'immeuble de la LONAB, rue de la Chance, 01 BP 2530 Ouagadougou 01. Tel : 25 33 35 72 / 25 33 35 69** et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **vingt mille (20 000) francs CFA** auprès de **Direction des Finances et de la Comptabilité de la Radiodiffusion-Télévision du Burkina sis au 5ème étage à l'immeuble de la LONAB, rue de la Chance, 01 BP 2530 Ouagadougou 01. Tel : 25 33 35 71.**

6. Les offres présentées en **un (01) original et deux (02) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **deux cent cinquante mille (250 000) francs** devront parvenir ou être remises au secrétariat de la **Direction des Finances et de la Comptabilité de la Radiodiffusion-Télévision du Burkina sis au 5ème étage de l'immeuble de la LONAB, rue de la Chance, 01 BP 2530 Ouagadougou 01. Tel : 25 33 35 72 / 25 33 35 69** avant le **11/06/2026 à 09 heures 00 minute heure locale.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Célestin YARA

LES EDITIONS SIDWAYA

Acquisition et installation de matériels techniques d'imprimerie au profit des Editions Sidwaya

Avis de dossier d'Appel d'Offres Ouvert
N° :01-2026/ES/DG/SG/PRCP du 05 mai 2026
Financement : Budget des Editions Sidwaya – exercice 2026

Cet avis d'Appel d'Offre fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2026 des Editions Sidwaya.

1. La Directrice Générale des Editions Sidwaya dont l'identification complète est précisée aux *Données particulières de l'Appel d'Offre (DPDAO)* lance un **Appel d'Offres Ouvert** ayant pour objet l'**acquisition et l'installation de matériels techniques d'imprimerie au profit des Editions Sidwaya** tels que décrits dans les *Données particulières de l'Appel d'Offres Ouvert*.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Lot unique : acquisition et installation de matériels techniques d'imprimerie au profit des Editions Sidwaya.

3. Le délai d'exécution est de cent cinquante (150) jours après l'ordre de service de commencer les prestations.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de l'Appel d'Offres Ouvert dans les bureaux de la *Personne responsable des marchés* à l'adresse suivante : 01 BP 507 Ouagadougou 01 – tél : 25 30 63 06.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de l'Appel d'Offres Ouvert Accélééré à l'adresse suivante : 01 BP 507 Ouagadougou 01 – tél : 25 30 63 06 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **cent cinquante mille (150 000) francs CFA** à la *Comptabilité des Editions Sidwaya*. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et trois (3) copies, conformément aux données particulières de l'Appel d'Offres Ouvert Accélééré, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **neuf millions (9 000 000) francs CFA** et devront parvenir ou être remises à l'adresse suivante : 01 BP 507 Ouagadougou 01 – tél : 25 30 63 06, avant le **1^{er} juillet 2026 à 9 heures 00**. L'ouverture des plis sera en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la Commande Publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Budget prévisionnel :

Lot unique : trois cent soixante-deux million cinq cent cinquante-deux mille deux cent (362 552 200) francs CFA TTC.

Le président de la Commission d'attribution des marchés

Boubacar OUATTARA
*Chevalier de l'Ordre du Mérite des Arts,
des Lettres et de la Communication*

Acquisition de fournitures de bureau au profit du MCP

**Avis de demande de prix à commandes
N°2026-005/MCP/SG/DMP/SMF-PC du 28/05/2026**

1. Le Ministère de la Construction de la Patrie lance une demande de prix à commandes ayant pour objet : **acquisition de fournitures de bureau au profit du MCP.**
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
3. Le délai de validité du contrat est l'exercice budgétaire 2026. Le délai d'exécution de chaque commande ne devrait pas excéder **trente (30) jours.**
4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Direction des Marchés publics du Ministère de la Construction de la Patrie sis au 3^{ème} étage du Building Lamizana, 03 BP 7011 Ouagadougou 03, Tél : **(00226) 51 29 15 49.**
5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction des Marchés publics du Ministère de la Construction de la Patrie sis au 3^{ème} étage du Building LAMIZANA, , Tél : 51 29 15 49 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **vingt mille (20 000) FCFA** à la régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers du **Ministère de l'Economie et des Finances.**
6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **quatre cent cinquante mille (450 000) F CFA** devront parvenir ou être remises à la Direction des Marchés publics du Ministère de la Construction de la Patrie sis au 3^{ème} étage du Building LAMIZANA, 03 BP 7011 Ouagadougou 03, Tél : 51 29 15 49, avant **11/06/2026 à 09 heures30 mn.** L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.
7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante (60) jours** calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

NB : le budget prévisionnel est de vingt-deux millions soixante-six mille (22 066 000) francs CFA TTC

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

Hamidou OUEDRAOGO

Chevalier de l'Ordre de Mérite, de l'Economie et des Finances

UNIVERSITE THOMAS SANKARA

Rénovation et extension d'un bâtiment administratif au profit de l'Université Thomas SANKARA. (Marché réservé aux moyennes entreprises)

Avis de demande de prix

n°2026-00005/MESRI/SG/UTS/P/PRCP

Financement : Budget de l'Université Thomas SANKARA, exercice 2026.

Budget prévisionnel : Lot unique : 25 132 000 FCFA TTC

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés, exercice 2026 de l'Université Thomas SANKARA.

1. L'Université Thomas SANKARA dont l'identification complète est précisée aux Données Particulières de la Demande de Prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet la rénovation et l'extension d'un bâtiment administratif au profit de l'Université Thomas SANKARA tels que décrits dans les données particulières de la demande de prix.
 2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées (**Agrément technique dans le domaine des travaux de bâtiments, de catégorie B2 minimum**) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. Les travaux sont en lot unique à savoir **la rénovation et l'extension d'un bâtiment administratif au profit de l'Université Thomas SANKARA**.
 3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder **quatre-vingt-dix (90) jours de l'année budgétaire 2026**.
 4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable de la Commande Publique de l'Université Thomas SANKARA, 12 BP 417 Ouaga 12, Tél : 25 40 86 42, commune rurale de Saaba sur la route nationale n° 4, deuxième étage du bâtiment administratif en face du secrétariat du Cabinet et prendre connaissance des documents de la demande de prix au bureau du secrétariat de la Direction de l'Administration des Finances (DAF) au premier étage du bâtiment administratif, 12 BP 417 Ouaga 12, Tél 25 40 86 42 sur le site de l'Université Thomas SANKARA dans la commune rurale de Saaba tous les jours ouvrables de 8 h 30 mn à 15 h 30 mn.
 5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au service recette de l'Agence Comptable de l'Université Thomas SANKARA, 12 BP 417 Ouaga 12, Tél : 25 40 86 42, moyennant paiement d'un montant non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA**.
 6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix et accompagnée d'une garantie de soumission d'un montant de **sept cent cinquante mille (750 000) FCFA**, devront parvenir ou être remises au bureau de la Personne responsable de la Commande Publique de l'Université Thomas SANKARA, commune rurale de Saaba, deuxième étage du bâtiment administratif en face du secrétariat du Cabinet au plus tard le **11/06/2026 à 9 heures 00 mn TU**.
- L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.
- En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande Publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le candidat.
7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante (60) jours** calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Salifou KINDO

OFFICE NATIONAL DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Travaux de reprise du système d'alerte incendie de l'ONEA

Avis de Demande de Prix
N°0025/2026/ONEA/DG/SG/DM/SMTI
Financement : Budget ONEA, gestion 2026

1 Le présent Avis de Demande de Prix fait suite à l'adoption du Plan de Passation des Marchés gestion 2026, de l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement.

2 L'Office National de l'Eau et de l'Assainissement lance une Demande de Prix ayant pour objet la réalisation des travaux de reprise du système d'alerte incendie de l'ONEA tels que décrits dans les *Données Particulières de la Demande de Prix*. Les travaux seront financés sur les ressources *indiquées dans les Données Particulières de la Demande de Prix*, l'identification complète est précisée aux Données Particulières de la Demande de Prix.

3 La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées **dans le domaine des SSI** pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

4 Les travaux sont constitués en **lot unique** comme suit : Travaux de reprise du système d'alerte incendie de l'ONEA.

5 Le délai d'exécution est de trois (03) mois.

6 Les candidats éligibles intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le Dossier de Demande de Prix dans les bureaux de la Direction Financière au siège de l'ONEA, 220 Avenue de l'ONEA, Tél : (+226) 25 43 19 00 à 08, de 07h 30mn à 16h 00mn du lundi au jeudi et de 07h 30mn à 16h 30mn les vendredis.

7 Tout candidat éligible intéressé par le présent avis, peut consulter gratuitement le Dossier de Demande de Prix complet ou retirer un jeu complet dudit dossier dans les bureaux de la Direction Financière de l'ONEA moyennant paiement d'un montant non remboursable de **soixante-quinze mille (75 000) Francs CFA**.

8 Les offres présentées en **un original et trois (03) copies**, conformément aux Données Particulières de la Demande de Prix et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant d'**un million cinq cent mille (1 500 000) Francs CFA**, devront parvenir ou être remises au siège de l'ONEA, Secrétariat courrier-arrivée de la Direction Générale de l'ONEA, 220 Avenue de l'ONEA, secteur 12, Pissy, Tél : (+226) 25 43 19 00 à 08/71 30 92 55 au plus tard le **11/06/2026 à 09 heures 00 minute TU**.

9 L'ouverture des plis sera faite immédiatement le même jour en présence des candidats qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre expédiée par le candidat.

10 Les candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante (60) jours** calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

N.B : Le montant prévisionnel est de cinquante-neuf millions cinq cent quatre-vingt-un mille sept cent quarante (59 581 740) Francs CFA TTC.

-Conformément aux dispositions de l'article 115 alinéa 4 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF, les soumissionnaires dont les offres financières sont dans la limite de tolérance de cinq pour cent (5%) en deçà du seuil de l'offre anormalement basse seront invités à une confirmation de leurs prix. Le taux de la garantie de bonne exécution en cas d'attribution dans ce cas de figure sera de 40% du prix de base du marché augmenté ou diminué le cas échéant des avenants ;

-Conformément aux dispositions de l'article 116 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF, les soumissionnaires qui présenteront des offres déséquilibrées verront le taux de la garantie de bonne exécution passer à 40% du prix de base du marché augmenté ou diminué des avenants le cas échéant en cas d'attribution.

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Souleymane SANNE

CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE

Travaux de réfection de divers bâtiments de la CNSS (10 lots).

**Appel d'offres ouvert
N° 2026/026/CNSS/DPSG/DMP**

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'adoption du plan de Passation des Marchés du plan de passation des marchés Exercice 2026 de la Caisse Nationale de sécurité Sociale (CNSS).

2. La Caisse Nationale de sécurité Sociale sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser **les travaux de réfection de divers bâtiments de la CNSS repart en dix (10) lots** :

Numéro et Objet du lot	Budget prévisionnel	Délai d'exécution
LOT 1 : Travaux de réfection des bâtiments du bureau de Yako (bâtiments administratifs, logement, clôture et annexes)	Quarante-neuf millions trois cent deux mille vingt-sept (49 302 027) F CFA TTC	90 jours
LOT 2 : Travaux de réfection des bâtiments du Bureau de Zabré (bâtiments administratifs, logement, clôture et annexes)	Quatre-vingt-seize millions quatre cent quatre-vingt-treize mille deux cent quatre-vingt-dix-neuf (96 493 299) F CFA TTC	90 jours
LOT 3 : Travaux de réfection des bâtiments du Bureau de Poura (bâtiments administratifs, logement, clôture et annexes)	Soixante-dix-sept millions cent quatre-vingt-deux mille cent cinquante-cinq (77 182 155) F CFA TTC	90 jours
LOT 4 : Travaux de réfection des bâtiments du Bureau de Léo (bâtiments administratifs, logement, clôture et annexes)	Cinquante-huit millions sept cent quatorze mille six cent cinquante-six (58 714 656) F CFA TTC	90 jours
LOT 5 : Travaux de réfection du bâtiment administratif de l'agence de Gaoua	Seize millions six cent trente mille huit (16 630 008) F CFA TTC	90 jours
LOT 6 : Travaux de reprise partielle et rehaussement de la clôture du bureau et du logement du responsable du bureau de Koupela	Trente-huit millions quatre cent quarante-deux mille sept cent quatre-vingt-quinze (38 442 795) F CFA TTC	90 jours
LOT 7 : Travaux de réfection des bâtiments du Bureau de Toma (bâtiments administratifs, logement, clôture et annexes)	Quarante-neuf millions dix-sept mille huit cent vingt-deux (49 017 822) F CFA TTC	90 jours
LOT 8 : Travaux complémentaires de réhabilitation de l'agence CNSS de Tougan : mur de clôture de l'agence, local gardien (réaménager en bureau), cuisine local gardien, d'une guerite avec barrière de sécurité (réaménager en magasin)	Soixante-sept millions soixante mille six cent soixante-cinq (67 060 665) F CFA TTC	90 jours
LOT 9 : Travaux de réfection des bâtiments de l'agence de Dori (bâtiments administratifs, clôture et annexes)	Soixante-dix-neuf millions (79 000 000) F CFA TTC	90 jours
LOT 10 : Travaux de réfection du bâtiment administratif de l'agence de Kaya	Soixante millions quatre cent cinquante-six mille cinq cent trente-neuf (60 456 539) F CFA TTC	90 jours

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 100 et suivants du décret N° 2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale, à la **Direction des Marchés Publics, et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres au rez de chaussée du Bâtiment A du siège de la CNSS à Ouagadougou, non loin de Place de la nation.**

5. Les exigences en matière de qualifications sont :

Numéro du lot	Agrément technique
Lot 1	B1 minimum couvrant la région du Yaadga (ex région du Nord)
Lot 2	B2 minimum couvrant la région du Nakambé (ex région du Centre-Est)
Lot 3	B2 minimum couvrant la région du Bankuy (ex région de la Boucle du Mouhoun)
Lot 4	B1 minimum couvrant la région du Nazinon (ex région du Centre Sud)
Lot 5	B1 minimum couvrant la région du Djôrô (ex région du Sud-Ouest)
Lot 6	B1 minimum couvrant la région du Nakambé (ex région du Centre-Est)
Lot 7	B1 minimum couvrant la région du Sourou (ex région de la Boucle du Mouhoun)
Lot 8	B1 minimum couvrant la région du Sourou (ex région de la Boucle du Mouhoun)
Lot 9	B2 minimum couvrant la région du Liptako (ex région du Sahel)
Lot 10	B1 minimum couvrant la région des Kuilsé (ex région du Centre Nord)

Voir le DPAO pour les informations détaillées.

Numéro du lot	Montant
Lot 1	30 000 F CFA
Lot 2	50 000 F CFA
Lot 3	50 000 F CFA
Lot 4	50 000 F CFA
Lot 5	20 000 F CFA
Lot 6	30 000 F CFA
Lot 7	30 000 F CFA
Lot 8	50 000 F CFA
Lot 9	50 000 F CFA
Lot 10	50 000 F CFA

6. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de :

à l'adresse mentionnée ci-après : **Direction des Marchés Publics sis au rez de chaussée du Bâtiment A du siège de la CNSS à Ouagadougou, non loin de Place de la nation.** La méthode de paiement sera en espèce. Le Dossier d'Appel d'offres sera remis main à main.

7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : **Direction des Marchés Publics, sis au rez de chaussée du Bâtiment A du siège de la CNSS à Ouagadougou, non loin de Place de la nation** au plus tard le **1^{er} juillet 2026 à 9 heures 00 minute** en un (1) original et trois (03) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission de :

Numéro du lot	Montant de la Garantie de soumission
Lot 1	1 400 000 F CFA
Lot 2	2 800 000 F CFA
Lot 3	2 300 000 F CFA
Lot 4	1 700 000 F CFA
Lot 5	450 000 F CFA
Lot 6	1 100 000 F CFA
Lot 7	1 400 000 F CFA
Lot 8	2 000 000 F CFA
Lot 9	2 300 000 F CFA
Lot 10	1 800 000 F CFA

9. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de **cent vingt (120) jours** à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.

10. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **1^{er} juillet 2026 à 9 heures 00 minute** à l'adresse suivante : Salle du Conseil d'Administration au 6^{ème} étage de l'immeuble du siège de la CNSS sis Place de la nation.

Le Directeur des Marchés Publics

Mohomed OUEDRAOGO

CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE

Travaux de reprise partielle et rehaussement de la clôture de l'agence CNSS de Tenkodogo, construction local informatique et guérite SONABEL

Avis de demande de prix
N° 2026/031/CNSS/DPSG/DMP
Financement : Fonds Propres CNSS, exercice 2026

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2026, de la Caisse Nationale de Sécurité Sociales (CNSS).

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet : **Travaux de reprise partielle et rehaussement de la clôture de l'agence CNSS de Tenkodogo, construction local informatique et guérite SONABEL.**

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés disposant d'un **agrément technique de la catégorie B2 minimum en cours de validité et couvrant la région du Nakambé (ex Région du Centre-Est)** du domaine pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se décomposent en **lot unique** : **Travaux de reprise partielle et rehaussement de la clôture de l'agence CNSS de Tenkodogo, construction local informatique et guérite SONABEL.**

Le délai d'exécution est de **cent-vingt (120) jours calendaires.**

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la **Direction des Marchés Publics (DMP), sis au rez de chaussée du Bâtiment A du siège de la CNSS à Ouagadougou, non loin de la place de la nation, tél : +226 25 30 60 78/80.**

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la **Direction des Marchés Publics, sis au rez de chaussée du Bâtiment A du siège de la CNSS à Ouagadougou, non loin de la Place de la nation, Tél : +226 25 30 60 78/80** et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **cent cinquante mille (150 000) F CFA**. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

Les offres présentées en **un (01) original et trois (03) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **trois millions (3 000 000) francs CFA**, devront parvenir ou être remises à la **Direction des Marchés Publics, sis au rez de chaussée du Bâtiment A du siège de la CNSS à Ouagadougou, non loin de Place de la nation, avant le 11/06/2026 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable de la Commande Publique (PRCP) ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante (60) jours calendaires**, à compter de la date de remise des offres.

NB : le budget prévisionnel pour l'exécution des travaux est de : **cent huit millions neuf cent vingt-cinq mille soixante-onze (108 925 071) F CFA TTC.**

Le Directeur des Marchés Publics

Mohomed OUEDRAOGO

OFFICE NATIONAL DE SECURISATION DES SITES MINIERES

**Travaux de réalisation d'un poste d'eau autonome (forage à haut débit et un château d'eau)
au profit de l'ONASSIM**

Avis de demande de prix
N°:2026-004/ONASSIM/DG/PRM du 18/05/2026
Financement : Budget ONASSIM, Exercice 2026

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 202, de l'Office national de Sécurisation des Sites miniers (**ONASSIM**).

1 Dans le cadre des activités de l'ONASSIM, le président de la Commission d'Attribution des Marchés lance une demande de prix ayant pour objet : les travaux de réalisation d'un poste d'eau autonome (forage à haut débit et un château d'eau) au profit de l'ONASSIM tels que décrits dans les données *particulières de la demande de prix*. Les travaux seront financés sur les ressources *indiquées dans les données particulières de la demande de prix*.

2 La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales disposant d'un **agrément U1 et Fn1 au moins** pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. Les travaux sont constitués en lot unique intitulé : **Travaux de réalisation d'un poste d'eau autonome (forage à haut débit et un château d'eau) au profit de l'ONASSIM**.

3 Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : **soixante (60) jours**.

4 Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix auprès de la Personne Responsable de la Commande Publique (PRCP) dans le Bureau « COMMANDE PUBLIQUE » au 4^{ème} étage de l'immeuble R+4 sis à Ouaga 2000, en face de la Direction Générale des Impôts en construction, à côté de la Pâtisserie 2000 non loin de la raffinerie en construction et de SALITAS, téléphone : (226) 25 36 80 10/78 40 88 04 aux heures suivantes : de 7 H 30 à 16 H du Lundi au Vendredi.

5 Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à **l'Agence comptable de l'ONASSIM (service de la recette) sis** au 2^{ème} étage de l'immeuble R+4 sis à Ouaga 2000, en face de la Direction Générale des Impôts en construction, à côté de la Pâtisserie 2000 non loin de la raffinerie en construction et de SALITAS et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **trente mille (30 000) FCFA** auprès de **l'Agence comptable de l'ONASSIM**.

6 Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées **d'une garantie de soumission d'un montant de quatre cent cinquante mille (450 000) F CFA** devront parvenir ou être remises à la PRCP au Bureau « COMMANDE PUBLIQUE » sis au 3^{ème} étage de l'immeuble R+4 sis à Ouaga 2000, en face de la Direction Générale des Impôts en construction, à côté de la Pâtisserie 2000 non loin de la raffinerie en construction et de SALITAS, avant le **11/06/2026 à 09 heures**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la PRCP ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7 Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante-dix (70) jours calendaires**, à compter de la date de remise des offres.

Le montant prévisionnel est de **quinze millions (15 000 000) FCFA** en TTC.

**La Personne Responsable de la Commande Publique
Président de la CAM**

Boureima BARRY

Travaux de réhabilitation du bloc abritant l'atelier de mécanique générale BEP, la salle des professeurs, des bureaux, des salles de classe et du mur de clôture (côté Sud) au profit du Lycée Professionnel Bruno BUCHWIESER (LPBB) à Ouagadougou.

Avis d'Appel d'Offres Ouvert Accélééré
n°2026-00010/MESFPT/SG/DMP du 22/05/2026
suivant autorisation n°2026-000641/MESFPT/CAB du 20 mai 2026
Financement : Budget de l'Etat, exercice 2026.

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'adoption du plan de Passation des Marchés du Ministère de l'Enseignement Secondaire et de la Formation Professionnelle et Technique (MESFPT), exercice 2026.
2. Le Ministère de l'Enseignement Secondaire et de la Formation Professionnelle et Technique dispose de fonds sur le budget de l'État, afin de financer les **travaux de réhabilitation du bloc abritant l'atelier de mécanique générale BEP, la salle des professeurs, des bureaux, des salles de classe et du mur de clôture (côté Sud) au profit du Lycée Professionnel Bruno BUCHWIESER (LPBB) à Ouagadougou**, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
3. Le Ministère de l'Enseignement Secondaire et de la Formation Professionnelle et Technique sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux ci-dessus cités, avec un délai d'exécution de 120 jours. Les travaux se décomposent en lot unique.
4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 63 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MESFPT et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MESFPT sis à l'aile Nord-Est, 3^{ème} étage du 1^{er} bâtiment de l'Hôtel administratif situé au Projet ZACA, en venant de la SONATUR, Tél : (226) 54 46 10 57 de 7 h 30 mn à 16 h 00 mn tous les jours ouvrables.
6. Les exigences en matière de qualifications sont :
 - Agrément technique B4 en bâtiment ;
 - Chiffre d'affaire ;
 - Ligne de crédits ;
 - Marchés similaires.

Voir le DPAO pour les informations détaillées.

7. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres accéléré complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **deux cent mille (200 000) francs CFA** pour le lot unique à l'adresse mentionnée ci-après : Régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) du Ministère de l'Economie et des Finances. Le Dossier d'Appel d'offres sera adressé par transmission main à main.
8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MESFPT, sis à l'aile Nord-Est, 3^{ème} étage du 1^{er} bâtiment de l'Hôtel administratif situé au Projet ZACA, en venant de la SONATUR, Tél : (226) 54 46 10 57 au plus tard le **16/06/2026 à 9 heures 00 mn (TU)**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
9. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de **neuf millions huit cent mille (9 800 000) francs CFA** pour le lot unique.
10. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de cent vingt (120) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 19.1 des IC et au DPAO.
11. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **16/06/2026 à 9 heures 00 mn (TU)**, à l'adresse suivante : Salle de réunion de la Direction des Marchés Publics du MESFPT, sise à l'aile Nord-Est, 2^{ème} étage du 1^{er} bâtiment de l'Hôtel administratif situé au Projet ZACA, en venant de la SONATUR, tél : (226) 54 46 10 57.

Le montant prévisionnel est : Trois cent vingt-sept millions (327 000 000) de francs CFA TTC.

Le Directeur des Marchés Publics

Zakarya SAWADOGO
Chevalier de l'ordre du Mérite

RECRUTEMENT D'UNE AGENCE POUR ASSURER LE PAIEMENT ELECTRONIQUE DES BOURSES SCOLAIRES AU PROFIT DES BENEFICIAIRES DU MESFPT

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

N°2026-04/MESFPT/SG/DMP DU 28/05/2026

EN VUE D'UNE DEMANDE DE PROPOSITIONS ALLEGEE

Financement : Budget Etat, exercice 2026

1. La présente sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics du Ministère de l'Enseignement Secondaire et de la Formation Professionnelle et Technique (MESFPT).
2. Le Ministère de l'Enseignement Secondaire et de la Formation Professionnelle et Technique (MESFPT) a obtenu des fonds afin de financer ses activités et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de services de prestations intellectuelles portant sur le paiement électronique des bourses scolaires au profit des bénéficiaires du MESFPT
3. Les prestations se décomposent en lot unique et visent à :
 - assurer le paiement régulier et dans les délais des bourses scolaires ;
 - garantir la traçabilité et la sécurisation des opérations de paiement ;
 - prévenir les paiements indus et les fraudes liées aux bénéficiaires fictifs ;
 - réduire les risques liés à la manipulation des espèces ;
 - renforcer la confiance des bénéficiaires dans le dispositif de paiement ;
 - améliorer la qualité du suivi financier et administratif ;
 - faciliter la production et la transmission des pièces justificatives et des rapports de paiement ;
 - disposer de statistiques fiables sur les opérations de paiement.
4. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services. Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics. Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :
 - la nature des activités du candidat ;
 - le nombre d'années d'expérience ;
 - les qualifications du candidat dans le domaine des prestations (être une institution financière ou un opérateur de monnaie électronique légalement agréé).Ce critère revêt un caractère éliminatoire et son absence entraine le rejet de la soumission.
 - les références du candidat concernant l'exécution de marchés analogues *au cours des cinq (05) dernières années*. Seuls les marchés dûment signés avec l'Etat ou ses démembrements seront pris en compte.
5. Le consultant (agence) effectuera ses tâches conformément aux prescriptions des Termes de références (TDR). La mission est prévue pour une durée de six (06) mois soit de juillet 2026 à décembre 2026 sur toute l'étendue du territoire national.

6. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

NB : - Joindre la liste des expériences réalisées et les justificatives à savoir les copies des pages de garde et de signature des contrats dûment signés ainsi que les rapports de validation dûment signés ou les attestations de bonne exécution ;

- En cas d'égalité de références techniques, le consultant ayant le nombre d'années d'expérience le plus élevé au Burkina Faso, sera retenu ;
- Toute déclaration fautive ou inexacte entraînera le rejet de l'ensemble du dossier de soumission concernée.

7. Une liste de consultants n'excédant pas trois (03) et présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie. Seuls ces derniers seront invités à présenter leurs propositions techniques et financières. Les cabinets dont les propositions techniques auront atteint le score minimal requis verront leurs propositions financières ouvertes et évaluées. Le candidat sélectionné sera celui qui aura obtenu au moins la note technique minimale requise et qui aura présenté la proposition financière évaluée conforme la moins disante. Ce dernier sera retenu pour la négociation et la signature du contrat.

8. Les candidats intéressés peuvent retirer gratuitement les termes de référence (TDR) relatifs à la mission ou obtenir des informations complémentaires au sujet de la mission à l'adresse suivante : Secrétariat de la Direction des Marchés Publics (DMP) du MESFPT sis au 3^{ème} étage du bâtiment administratif situé au projet ZACA, côté sud de la SONATUR, sur l'avenue de l'Europe, téléphone : (+226) 54 46 10 57, de 7 heures 30 mn à 12 heures 30 mn et de 13 heures 00 mn à 16 heures 00 mn (lundi au jeudi) , de 7 heures 30 mn à 12 heures 30 mn et de 13 heures 30 mn à 16 heures 30 mn (vendredi).

9. Les manifestations d'intérêt, accompagnées d'une lettre à manifestation d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard le **16/06/2026 à 9 heures 00 mn (TU)**, sous pli fermé avec la mention sur l'enveloppe extérieure « Manifestation d'intérêt N°2026-04/MESFPT/SG/DMP du 28/05/2026 en vue d'une demande de propositions allégée relative au recrutement d'une agence pour assurer le paiement électronique des bourses scolaires au profit des bénéficiaires ».

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

Le montant prévisionnel est de cinquante-neuf millions (59 000 000) de francs CFA TTC.

Le financement est assuré par le budget de l'Etat, exercice 2026.

11. L'Administration se réserve le droit de donner ou pas une suite à la présente procédure.

Le Directeur des Marchés Publics

Zakarya SAWADOGO

Chevalier de l'Ordre du Mérite

MINISTRE DE LA CONSTRUCTION DE LA PATRIE

Services de Consultants pour la réalisation des études techniques et économiques pour l'aménagement des voies et la réalisation des ouvrages d'assainissement pluvial dans la trame d'accueil de Kouakoualé dans le cadre de la mise en œuvre du PRO-REST-APUR à Bobo-Dioulasso

**RECTIFICATIF PORTANT SUR LES REFERENCES DE L'AVIS
PARU DANS LE QUOTIDIEN N°4412 DU LUNDI 1^{ER} JUIN 2026 A LA PAGE 99**

**Avis à Manifestation d'Intérêt
N°2026-012/MCP/SG/DMP/SMI-PI du 21 mai 2026
Financement : Budget de l'Etat - Gestion 2026**

1. Cet avis à manifestation d'intérêt fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés du Ministère de la Construction de la Patrie de l'année 2026.
2. Le Ministère de la Construction de la Patrie a obtenu dans le cadre du « Budget de l'Etat Exercice 2026 » des fonds, afin de financer le recrutement de services de Consultant pour l'étude technique et économique pour l'aménagement des voies et la réalisation des ouvrages d'assainissement pluvial dans la trame d'accueil de Kouakoualé dans le cadre de la mise en œuvre du PRO-REST-APUR à Bobo-Dioulasso.
3. Les prestations concernent les études techniques complètes en vue de la conception et du dimensionnement des aménagements de voies et des ouvrages d'assainissement pluvial à Kouakoualé aboutissant à l'élaboration d'un Dossier d'Appel d'Offres (DAO) opérationnel pour l'exécution des travaux. Le site couvre une surface d'environ 1 086,59 ha et le linéaire de la voie à étudier est d'environ 25 Km.
Pour plus de détails sur les services du consultant, bien vouloir consulter les termes de références.
4. Les prestations sont constituées en lot unique. **Le délai des prestations est cinq (05) mois.**
5. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations de services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés à les exécuter.
6. Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics. Les candidats seront évalués sur la base du critère suivant :
« Avoir réalisé au cours des dix (10) dernières années (2016-2025) des prestations relatives aux études techniques et économiques des travaux d'aménagement, construction ou de réhabilitation de routes bitumées d'un linéaire d'au moins 10 km ».

Seules les références dûment justifiées (attestations de bonne fin d'exécution du Maître d'ouvrage correspondant et pages de garde et de signature des contrats concernés) seront prises en compte. **L'Autorité contractante se réserve le droit de vérifier l'authenticité des informations fournies.**

E-mail : sorebiiga80@gmail.com

NB :

- Les Candidats doivent être en règle vis-à-vis des Administrations fiscales et parafiscales de leurs pays d'établissement ;
 - Pour les consultants Burkinabè, une copie de l'agrément technique E en cours de validité ou un récépissé de dépôt pour les bureaux dont les agréments sont en cours de renouvellement, et une copie d'attestation d'inscription au tableau de l'ordre des ingénieurs en génie civil du Burkina Faso devront être jointes au dossier ;
 - La commission d'analyse rejettera les offres des candidats burkinabè n'ayant pas présenté une copie de l'agrément technique E et une copie de l'attestation d'inscription à l'Ordre des Ingénieurs en Génie civil du Burkina Faso ;
 - En cas d'égalité de prestations similaires entre plusieurs Consultants, ils seront départagés sur la base de l'ancienneté ;
 - Les manifestations d'intérêt et les informations produites seront rédigées en langue française et toutes informations produites dans toute autre langue devraient être traduites en français.
7. Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas quinze (15) pages. Les Consultants peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences et/ou capacités respectives.
 8. Une liste de six (06) Consultants présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité contractante ; ces Consultants présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un Consultant sera sélectionné selon la méthode : « de sélection sur la base de la qualité technique et du montant de la proposition financière (sélection qualité-coût) ».
- Il est à noter que l'intérêt manifesté par un Consultant ou groupement de Consultants n'implique aucune obligation de la part de l'Autorité contractante de l'inclure dans la liste restreinte.
9. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires concernant les services ci-dessus à l'adresse suivante, aux jours ouvrables, de 7h 30 mn à 12 h 30 mn et de 13 h 00 mn à 16 h 00 mn (heure locale) du lundi au jeudi et de 7h 30 mn à 12 h 30 mn et de 13 h 30 mn à 16 h 30 mn (heure locale) le vendredi: **Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de la Patrie et de la Construction 03 BP 7011 Ouagadougou 03, Avenue du 11 décembre, Building LAMIZANA, 3^{ème} étage Tél. : (226) 51 29 15 49 –**
 10. Les manifestations d'intérêt, en un (01) original et trois (03) copies, devront être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le **lundi 15 juin 2026 à 09 heures 30 minutes (heure locale)** et porter expressément la mention : « **Etude technique et économique pour l'aménagement des voies et la réalisation des ouvrages d'assainissement pluvial dans la trame d'accueil de Kouakoualé dans le cadre de la mise en œuvre du PRO-REST-APUR à Bobo-Dioulasso** »

A l'attention de :

Monsieur le Directeur des Marchés Publics
Ministère de la Construction de la Patrie
03 BP 7011 Ouagadougou 03, Avenue du 11 décembre, Building LAMIZANA, 3^{ème}
étage Tél. : (226) 51 29 15 49 – E-mail : sorebiiga80@gmail.com

Le Directeur des Marchés Publics

Hamidou OUEDRAOGO
Chevalier de l'Ordre du Mérite de l'Economie et des Finances



APPELS D'OFFRES

DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Fournitures et Services courants

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE SOURU SANOU

Maintenance froid et climatisation (lot 1), et maintenance du système d'adduction d'eau potable simplifiée (pompes immergées, châteaux d'eau et réseaux de distribution d'eau) (lot 2) au profit du CHUSS

AVIS DE DEMANDE DE PRIX A COMMANDES
N°2026-008/MS/SG/CHUSS/DG/DCP
Financement : Budget du CHUSS, Exercice 2026

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2026 du Centre Hospitalier Universitaire Souru Sanou (CHUSS).

1. le CHUSS dont l'identification complète est précisée aux données particulières de la demande de prix lance une demande de prix ayant pour objet la **maintenance froid et climatisation avec un montant prévisionnel de quinze millions (15 000 000) FCFA TTC (lot1), la maintenance du système d'adduction d'eau potable simplifiée (pompes immergées, châteaux d'eau et réseaux de distribution) avec un montant prévisionnel de huit millions (8 000 000) FCFA TTC (lot2) au profit du CHUSS** tels que décrits dans les données particulières de la demande de prix.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées **disposant d'un agrément technique SD1 ou SD2 du Ministère en charge des Infrastructures de l'Habitat et de l'Urbanisme pour le lot 1 et de l'agrément technique E du Ministère de l'Industrie du Commerce et de l'Artisanat ou l'agrément technique U du Ministère en charge de l'eau pour le lot 2**, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder **01 an exercice budgétaire 2026 et 30 jours par commande**.
4. Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le **bureau du Directeur de la Commande Publique (DCP) sis au rez de chaussée du bâtiment administratif du CHUSS, (bureau DCP), téléphone : +226 76 52 84 46/ 71 33 59 22**
5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix **au bureau du Directeur de la Commande Publique (DCP) sis au rez de chaussée du bâtiment administratif du CHUSS, (bureau DCP) et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA pour chaque Lot au service de recouvrement du CHUSS.**
6. Les offres présentées en un (01) original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **trois cent mille (300 000) F CFA pour le lot 1, et de cent soixante mille (160 000) F CFA pour le lot 2** devront parvenir ou être remises au Bureau du Directeur de la Commande Publique sis au rez de chaussée du bâtiment administratif du CHUSS avant le **11/06/2026 à 9h 00 mn TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, le Directeur de la Commande Publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.
7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Mimpamba THIOMBIANO/-
Administrateur des Services de Santé

CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE DORI

Diverses acquisitions au profit du Centre Hospitalier Regional de Dori (Lots 3 et 4)

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT ACCELERE
N°2026-02/MS/SG/CHR-DR/DG/PRCP du 28/05/2026**

Financement : Budget du CHR-Dori, Exercice 2026

Enveloppes financières prévisionnelles :

- Lot 3 : cinq millions (5 000 000) FCFA TTC.
- Lot 4 : neuf millions (9 000 000) FCFA TTC.

Cet avis d'appel d'offres ouvert accéléré fait suite au projet de plan de passation des marchés publics révisé, Exercice 2026, du Centre Hospitalier régional de Dori (CHR-DR).

1. Le CHR-Dori lance un appel d'offres ouvert accéléré ayant pour objet : **diverses acquisitions au profit du Centre Hospitalier Regional de Dori (Lots 3 et 4)** tel que décrit dans les données particulières de l'appel d'offres.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
3. Le présent appel d'offres ouvert accéléré est constitué de deux lots :
-Lot 3 : Acquisition de coffres forts au profit du Centre Hospitalier Régional de Dori ;
-Lot 4 : Acquisition de réfrigérateurs au profit du Centre Hospitalier Régional de Dori.
4. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder jours (30) jours pour chaque lot.
5. Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier d'appel d'offres dans le bureau de la Personne Responsable de la Commande Publics (PRCP) situé au 1er étage de la Direction Générale du CHR de Dori, Face au Rond-point Père Lucien Bidaud tous les jours ouvrables de 07h30 à 16h.
6. Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier d'appel d'offres ouvert accéléré dans le bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique (PRCP) situé au 1er étage de la Direction Générale du CHR de Dori, sise en face du Rond-point du Père Lucien Bidaud et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **vingt mille (20 000) FCFA pour chaque lot** à l'Agence Comptable du Centre Hospitalier Régional de Dori.
7. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de l'appel d'offres ouvert accéléré, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **cent cinquante mille (150 000) FCFA** pour le lot 3 et de **deux cent cinquante mille (250.000) FCFA** pour le lot 4, devront parvenir ou être remises à l'adresse suivante : bureau PRCP sis au 1^{er} étage de la Direction Générale du Centre Hospitalier Régional de Dori, avant le **16/06/2026 à 9h 00 mn TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable de la Commande Publique ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le candidat.
8. Les candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Ferdinand OUEDRAOGO
Administrateur des Services de Santé

CONSEIL REGIONAL

Acquisition de tables bancs pour l'équipement des écoles de la région du Kadiogo

Avis de demande de prix 25/05/2026

Financement : Budget Conseil régional du Kadiogo, Gestion 2026

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, du Conseil régional du Kadiogo.

1. Le Conseil régional du Kadiogo dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet **acquisition de tables bancs pour l'équipement des écoles de la région du Kadiogo**.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les prestations sont constituées en lot unique : **Acquisition de tables bancs pour l'équipement des écoles de la région du Kadiogo**.

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : **soixante (60) jours**.

3. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau du Directeur de la Commande Publique du Conseil régional du Kadiogo, au premier étage, aile droite, premier bureau à gauche (**porte Directeur de la Commande Publique**) du Conseil régional du Kadiogo à Ouagadougou sis à Ouaga 2000, sur le même alignement que la Primature, Ouaga2000.

4. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction de la Commande Publique au **premier étage, aile droite premier bureau à gauche (Porte Directeur de la commande publique) du Conseil régional du Kadiogo à Ouagadougou sis à Ouaga2000, sur le même alignement que la Primature Ouaga2000** Tél : **50 49 75 86** et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **trente milles (30 000) francs CFA** auprès de la **Trésorerie régionale du Kadiogo**.

Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de : **Un million deux cent mille (1 200 000) francs CFA** devra parvenir ou être remise à la Direction de la Commande Publique, Tél : (226) **50 49 75 86**, avant le **lundi 15 juin 2026 à 09 heures 00 TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

5. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante (60) jours calendaires**, à compter de la date limite de remise des offres.

Le montant prévisionnel du marché est de : **quarante millions (40 000 000) FCFA TTC**.

*Le Directeur de la Commande Publique,
Président de la CAM/CRKDG*

Aboubacar ZONGO

CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE TENKODOGO

Acquisition de consommables spécifiques pour les unités 3 O au profit du CHR de Tenkodogo

Avis de Demande de prix
N° 2026-020/MS/SG/CHR-TNK/DG/PRCP du 25 mai 2026
Financement : BUDGET DU CHR-TNK exercice 2026
Budget prévisionnel : 15 000 000 FCFA TTC

Cet avis de Demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2026, du CHR de Tenkodogo.

Le CHR de Tenkodogo dont l'identification complète est précisée aux données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une Demande de prix ayant pour objet : Acquisition de consommables spécifiques pour les unités 3 O au profit du CHR de Tenkodogo tels que décrits dans les données particulières de la Demande de prix.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

L'acquisition est en lot unique et intitulée comme suit :

Acquisition de consommables spécifiques pour les unités 3 O au profit du CHR de Tenkodogo

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder quatorze (14) jours.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de Demande de prix au secrétariat de la Direction Générale situé au premier étage du bâtiment administratif tous les jours ouvrables de 7h30 à 15h30.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de Demande de prix auprès de la personne responsable de la commande publique au premier étage du bâtiment administratif et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **vingt mille (20 000) FCFA** à l'agence comptable du CHR de Tenkodogo. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de trois cent mille (300 000) FCFA, devront parvenir ou être remises au secrétariat du Directeur Général du CHR de Tenkodogo au plus tard le **11/06/2026 à 9h 00 mn TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours_calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

La Personne responsable de la commande publique

CONLABIGA Boubacar

Administrateur des services de santé

CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE TENKODOGO

Acquisition des tenues de protection au profit du CHR de Tenkodogo

Avis de demande de prix
N° 2026-021/MS/SG/CHR-TNK/DG/PRCP du 25 mai 2026
Financement : BUDGET DU CHR-TNK, EXERCICE 2026
Budget prévisionnel : 20 000 000 FCFA TTC

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2026, du CHR de Tenkodogo.

Le CHR de Tenkodogo dont l'identification complète est précisée aux données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet **Acquisition des tenues de protection au profit du CHR de Tenkodogo** tels que décrits dans les données particulières de la demande de prix.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions sont en lot unique et intitulées comme suit : **Acquisition des tenues de protection au profit du CHR de Tenkodogo.**

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder quatorze (14) jours.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la personne responsable des marchés situé au premier étage du bâtiment administratif tous les jours ouvrables de 7h30 à 15h30.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la personne responsable de la commande publique au premier étage du bâtiment administratif et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **trente mille (30 000) FCFA** à l'agence comptable du CHR de Tenkodogo. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix.

Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **cinq cent mille (500 000) FCFA**, devront parvenir ou être remises au secrétariat du Directeur général du CHR de Tenkodogo au plus tard le **11/06/2026 à 9h 00 mn TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

La Personne responsable de la commande publique

CONLABIGA Boubacar
Administrateur des services de santé

CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE MANGA

Location d'une cafétaria et d'un parking visiteurs pour engins à deux roues au CHR de Manga

Avis de demande de prix
N° 2026-009/MS/SG/CHR-MNG/DG/PRM du 25 mai 2026
Financement : Sans objet

La Personne responsable des marchés dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet la mise en location de la cafétéria et du parking visiteurs pour engins à deux roues du Centre Hospitalier Régional de Manga, tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

1- La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés (**un agrément ou une autorisation en relation avec le lot concerné**) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. L'exploitation (la mise en location) est en deux (02) lots :

Lot1: Location de la cafétaria du Centre Hospitalier Régional de Manga

Lot2 : Location du parking visiteurs pour engins du Centre Hospitalier Régional de Manga.

2- La période d'exploitation est de douze (12) mois, le délai d'exécution des prestations est de trente (30) jours. Le renouvelable du contrat sera conditionné au respect strict des cahiers de charge.

3- Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix **dans les bureaux de la Personne responsable des marchés sis au 1^{er} étage du Bâtiment R+1 du Centre Hospitalier Régional de Manga téléphone 70 34 54 46** du lundi au jeudi de **7h30 à 16h** et le vendredi de **7h30 à 16h30**.

4- Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix **dans les bureaux de la Personne responsable des marchés du CHR-MNG, sis au 1^{er} étage du Bâtiment R+1 du Centre Hospitalier Régional de Manga téléphone 70 34 54 46** et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **vingt mille (20 000) FCFA par lot** à l'Agence comptable du Centre Hospitalier Régional de Manga.

5- Les offres présentées en un **original et trois (03) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **cent vingt mille (120 000) FCFA par lot** devra parvenir ou être remise **dans les bureaux de la Personne responsable des marchés du CHR-MNG au 1^{er} étage du Bâtiment R+1 du Centre Hospitalier Régional de Manga téléphone 70 34 54 46**, avant le **11/06/2026 à 9h 00 mn TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

6- Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante (60) jours** calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

7- L'Administration se réserve le droit d'apporter toute modification ultérieure ou de ne donner aucune suite à tout ou partie de la présente demande de prix.

NB : le budget prévisionnel est : sans objet

**La Personne responsable des marchés
Président de la Commission d'attribution des marchés**

Boukaré ZARE
Administrateur des Services de Santé

CONSEIL REGIONAL

Travaux de Construction de deux blocs de salles de classe au profit du Lycée Marien 2

Avis de demande de prix

N°2026-005/RCKDG/CR/SG/DCP du 26/05/2026

Financement : Budget Conseil régional du Kadiogo, Gestion 2026

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2026, du Conseil régional du Kadiogo.

1. Le Conseil régional du Centre dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet **Travaux de Construction de deux blocs de salles de classe au profit du Lycée Marien 2**.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales ayant un **agrément B1 au moins** pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les prestations sont constituées en lot unique : **Travaux de Construction de deux blocs de salles de classe au profit du Lycée Marien 2**.

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : **quatre-vingt-dix (90) jours**.

3. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau du Directeur de la commande Publique du Conseil régional du Kadiogo, au premier étage, aile droite, premier bureau à gauche (**Porte Directeur de la Commande Publique**) du Conseil régional du Kadiogo à Ouagadougou sis à Ouaga 2000, sur le même alignement que la Primature, Ouaga2000.

4. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction de la Commande Publique au **premier étage, aile droite, premier bureau à gauche (Porte Directeur de la Commande Publique) du Conseil régional du Kadiogo à Ouagadougou sis à Ouaga2000, sur le même alignement que la Primature Ouaga 2000**. Tél : **50 49 75 86** et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **soixante-quinze milles (75 000) francs CFA** pour le **Lot Unique** auprès de la **Trésorerie régionale du Kadiogo**.

5. Les offres présentées en **un (01) original et trois (03) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant d'un **million sept cent mille (1 700 000) FCFA** devront parvenir ou être remises à la Personne Responsable des Marchés, Tél : (226) **50 49 75 86**, avant le **jeudi 11 juin 2026 à 09 heures 00 à 09 heures 00 TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la Commande Public ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

6. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **quatre-vingt-dix (90) jours calendaires**, à compter de la date limite de remise des offres.

NB1 : Le montant prévisionnel du marché est de : **cinquante-huit millions (58 000 000) FCFA TTC FCFA TTC**.

NB 2 : Une visite de site obligatoire est prévue pour le **mardi 09 juin 2026** et sera conduite par **Mr OUEDRAOGO Emmanuel, Téléphone 70752525/78 83 32 34** et sanctionnée par une attestation de visite de site.

Lieu de rencontre : **Nouveau siège de Savane FM à 12h00**. Un retard de 15mn sera toléré.

**Le Directeur de la Commande Publique,
Président de la CAM/CRC**

Aboubacar ZONGO

CONSEIL REGIONAL

Travaux de Construction de deux logements d'infirmiers au profit du CSPS de Gonsé dans la commune rurale de Koubri.

Avis de demande de prix

N°2026-006/RCKDG/CR/SG/DCP du 26/05/2026

Financement : Budget Conseil régional du Kadiogo, Gestion 2026

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2026, du Conseil régional du Kadiogo.

Le Conseil régional du Centre dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet **Travaux de Construction de deux logements d'infirmiers au profit du CSPS de Gonsé dans la commune rurale de Koubri.**

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales ayant un **agrément B1 au moins** pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les prestations sont constituées en lot unique : **Travaux de Construction de deux logements d'infirmiers au profit du CSPS de Gonsé dans la commune rurale de Koubri.**

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : **quatre-vingt-dix (90) jours.**

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau du Directeur de la commande Publique du Conseil régional du Kadiogo, **premier étage, aile droite, premier bureau à gauche (Porte Directeur de la Commande Publique) du Conseil régional du Kadiogo à Ouagadougou sis à Ouaga2000, sur le même alignement que la Primature Ouaga 2000.**

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction de la Commande Publique au **premier étage, aile droite, premier bureau à gauche (Porte Directeur de la Commande Publique) du Conseil régional du Kadiogo à Ouagadougou sis à Ouaga2000, sur le même alignement que la Primature Ouaga 2000.** Tél : **50 49 75 86** et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **soixante-quinze milles (75 000) francs CFA** pour le **Lot Unique** auprès de la **Trésorerie régionale du Kadiogo.**

Les offres présentées en **un (01) original et trois (03) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant d'un **million cinq cent mille (1 500 000) FCFA** devront parvenir ou être remises à la Personne Responsable de la Commande Publique, Tél : (226) **50 49 75 86**, avant le **jeudi 11 juin 2026 à 09 heures 00 TU.** L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **quatre-vingt-dix (90) jours calendaires**, à compter de la date limite de remise des offres.

NB1 : Le montant prévisionnel du marché est de : **cinquante millions (50 000 000) FCFA TTC FCFA TTC.**

NB 2 : Une visite de site obligatoire est prévue pour le **mardi 09 juin 2026** et sera conduite par **Mr OUEDRAOGO Emmanuel, Téléphone 70752525/78 83 32 34 et sanctionnée par une attestation de visite de site.**

Lieu de rencontre : **Mairie de Koubri à 9h00.** Un retard de 15mn sera toléré.

**Le Directeur de la Commande Publique,
Président de la CAM/CRC**

Aboubacar ZONGO

COMMUNE DE KONGOUSSI

**Travaux de construction d'infrastructures éducatives au profit de la Commune de Kongoussi.
Deux (02) lots**

Avis de demande de prix
N°2026-001/RKLS/PBAM/M/C-KGS/PRCP
du 23 avril 2026

Financement : *budget communal, Fonds PREGOLS GESTION 2026*

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2026, de la commune de Kongoussi.

La commune de Kongoussi lance une demande de prix ayant pour objet : *Travaux de construction d'infrastructures éducatives au profit de la commune de Kongoussi.*

-Nombre et identification des lots faisant l'objet de la présente demande de prix : _____

deux (02) lots :

Lot 1 : *travaux de construction de trois salles de classe + bureau + magasin et équipements scolaires à Kora d'un montant prévisionnel de trente-six millions sept cent quinze mille cent quatre-vingt-cinq (36 715 185) de francs CFA TTC ;*

Lot 2 : *travaux de construction d'une salle des professeurs + équipement au lycée municipal d'un montant prévisionnel de vingt millions (20 000 000) de francs CFA TTC.*

Les travaux seront financés par le budget communal, fonds PREGOLS gestion 2026

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agrées titulaire de l'agrément technique de **catégorie B1 minimum** pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Le délai d'exécution est de : cent vingt (120) jours pour chaque lot.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne Responsable de la commande publique la commune de Kongoussi, Tél : 70147586.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la Personne Responsable de la commande publique de la mairie de Kongoussi et moyennant paiement d'un montant non remboursable de :

✓ **Lot 1 : cinquante mille (50 000) FCFA;**

✓ **Lot 2 : cinquante mille (50 000) FCFA.**

Les offres présentées en un original et deux copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission :

L'offre devra être accompagnée d'une garantie de soumission constituée sous forme d'une garantie financière.

Le montant de la garantie de soumission est de :

✓ **Lot 1 : un million (1 000 000) de francs CFA;**

✓ **Lot 2 : cinq cent mille (500 000) de francs CFA ;**

devra parvenir ou être remises au Secrétariat de la Mairie de Kongoussi, avant le **11/06/2026 à 9h 00 mn TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

Vincent de Paul OUEDRAOGO
T. S. en Maîtrise d'ouvrages Publics
Médaille d'Honneur de Collectivités Locales

COMMUNE DE KONGOUSSI

**Travaux de construction d'infrastructures sanitaires au profit de la Commune de Kongoussi.
quatre (04) lots**

Avis de demande de prix
N°2026-002/RKLS/PBAM/C-KGS/PRCP
du 27 avril 2026

Financement : *budget communal, Fonds PREGOLS GESTION 2026*

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2026, de la commune de Kongoussi.

1 La commune de Kongoussi lance une demande de prix ayant pour objet : **les travaux de construction d'infrastructures sanitaires au profit de la Commune de Kongoussi.**

Nombre et identification des lots faisant l'objet de la présente demande de prix : quatre (04) lots :

Lot 1 : travaux de construction d'un dispensaire + latrine à quatre (04) postes + douche au CSPS de Mogdin d'un montant prévisionnel de cinquante-trois millions (53 000 000) de FCA TTC ;

Lot 2 : travaux de construction d'une maternité +cuisine au CSPS de Mogdin d'un montant prévisionnel de cinquante-quatre millions (54 000 000) de FCA TTC ;

Lot 3 : travaux de construction d'un logement de type F3 au CSPS de Mogdin d'un montant prévisionnel de dix-neuf millions (19 000 000) de FCA TTC ;

Lot 4 : travaux de construction d'un dépôt MEG + un abri pour accompagnant + incinérateur au CSPS de Mogdin d'un montant prévisionnel de dix-huit millions (18 000 000) de FCA TTC.

Les travaux seront financés par le budget communal, gestion 2026 fonds PREGOLS

2 La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées titulaire de l'agrément technique de **catégorie B1 minimum** pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'admiration.

3 Le délai d'exécution est de : cent vingt (120) jours calendaires.

4 Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir les informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la personne responsable de la commande publique de la commune de Kongoussi, tel : 70 14 75 86.

5 Tout candidat éligible, intéressés par ce présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier du demande de prix auprès de la personne responsable de la commande publique de la mairie de Kongoussi et moyennant d'un paiement d'un montant non remboursable de :

Lot 1 : soixante quinze mille (75 000) de francs CFA ;

Lot 2 : soixante quinze mille (75 000) de francs CFA ;

Lot 3 : trente mille (30 000) de francs CFA ;

Lot 4 : trente mille (30 000) de francs CFA.

6 Les offres présentées en un original et deux copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission :

L'offre devra être accompagnée d'une garantie de soumission constituée sous forme d'une garantie financière de :

Lot 1 : un million cinq cent mille (1 500 000) de francs CFA ;

Lot 2 : un million cinq cent mille (1 500 000) de francs CFA ;

Lot 3 : cinq cent mille (500 000) de francs CFA ;

Lot 4 : cinq cent mille (500 000) de francs CFA, devra parvenir ou être remises au secrétariat de la mairie de Kongoussi, avant **le 11/06/2026 à 9h 00 mn**

TU.

L'ouverture des plis sera immédiatement en présence des candidats qui y souhaitent assister. En cas d'envoi par le poste ou autre mode de courrier, la personne responsable de la commande publique ne peut pas être responsable de la non-réception de l'offre transmises par le candidat.

7 Les candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

Vincent de Paul OUEDRAOGO
T. S. en Maîtrise d'Ouvrages Publics

COMMUNE DE KOUDOUGOU

Construction d'un magasin de stockage de produits agricoles dans la commune de Koudougou

Avis de demande de prix
N° 2026-01/CKDG/M/SG/DCP

Financement : Budget communal sur Financement ADCT PREGOLS

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics, **gestion 2026**, de la commune de Koudougou.

1 La commune de Koudougou lance une demande de prix ayant pour objet **la construction d'un magasin de stockage de produits agricoles dans la commune de Koudougou** tels que décrits dans les données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les données particulières de la demande de prix.

2 La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés de type **B1 minimum** pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se composent en lot unique présenté comme suit :

Lot unique : Construction d'un magasin de stockage de produits agricoles dans la commune de Koudougou

Montant prévisionnel : vingt-un millions cent trente-trois mille quatre cent sept (21 133 407) FCFA TTC.

3 Les candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une **soumission séparée** pour chaque lot : **Sans objet**

4 Le délai d'exécution des travaux ne devrait pas excéder **Soixante (60) jours pour le lot.**

5 Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique de la mairie de Koudougou, **sis au rez-de-chaussée du bâtiment principal de la Mairie, Tel : 78 79 31 09.**

6 Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction des Affaires Budgétaires et Financières de la mairie de Koudougou et moyennant paiement auprès de la régie de recettes de la Mairie d'un montant non remboursable de **cinquante mille (50 000) F CFA pour le lot.**

7 Les offres présentées en **un (01) original et deux (02) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de :

Lot unique : six cent trente mille (630 000) F CFA

Elles devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Direction des Affaires Budgétaires et Financières de la **Mairie de Koudougou**, avant le **11/06/2026 à 09 heures précises**. L'ouverture des plis se fera immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le candidat.

8 Les candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante (60) jours calendaires**, à compter de la date de remise des offres.

Le Directeur de la Commande Publique

Harouna NIKIEMA

REGION DU CENTRE-SUD

Travaux d'aménagement d'un périmètre maraicher à Bakago dans la Commune de Nobéré au profit du conseil régional du Centre-Sud

Avis de demande de prix
 N° 2026-01-/RCSD/CR/CAB/PRCP DU 11/05/2026
 Financement : Source de financement :
 Budget Conseil Régional/ADCT, gestion 2026

Cet Avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2026 du Conseil Régional du Centre-sud.

1. Le Conseil Régional du Centre-sud a obtenu des fonds d'un cofinancement auprès de l'Agence Nationale pour le Développement des Collectivités Territoriales (ADCT) afin de financer les travaux d'aménagement d'un périmètre maraicher à Bakago au profit du conseil régional du Centre-Sud, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
2. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est :
 Lot1 : trente-trois millions cinquante mille huit cent quarante-sept (33 050 847) FCFA HTVA et trente-neuf millions (39 000 000) FCFA TTC
 Lot2 : vingt-sept millions cinq cent trente-sept mille cinq cent quatre-vingt-quatre (27 537 584) FCFA HTVA et trente-deux millions quatre cent quatre-vingt-quatorze mille trois cent quarante-neuf (32 494 349) FCFA TTC
 Lot3 : deux millions deux cent un mille deux cent soixante-onze (2 201 271) FCFA HTVA et deux millions cinq cent quatre-vingt-dix-sept mille cinq cent (2 597 500) FCFA TTC
3. La présente demande de prix est réservée uniquement aux entreprises burkinabè et communautaires.
4. Le Conseil Régional du Centre-sud sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises (agrément technique de catégorie : **TB** ou **TH** minimum pour le lot1, **FN1** minimum pour le lot2 et **B1** minimum pour le lot3) pour réaliser les travaux suivants :
 Lot 1 : Travaux d'aménagement d'un périmètre maraicher de cinq (05) hectares avec une clôture grillagée à Bakago dans la Commune de Nobéré au profit du Conseil Régional du centre-sud ;
 Lot 2 : travaux de réalisation d'un forage à gros débit équipé de système de pompage solaire avec un réservoir de 10m3 et des équipements d'exhaure et de dix bassins de captation à Bakago dans la Commune de Nobéré au profit du conseil Régional du centre-sud ;
 Lot 3 : travaux de construction d'une aire de séchage à Bakago dans la Commune de Nobéré au profit du conseil Régional du centre-sud avec un délai d'exécution de soixante (60) jours pour le lot1 et 2 et trente (30) jours pour le lot3.
5. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.
6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable de la Commande Publique du Conseil Régional du Centre-sud ou appelé sur le numéro 78 11 39 74; et prendre connaissance des documents de la demande de prix dans les bureaux de la Personne Responsable de la Commande Publique du lundi au jeudi de 7h30mn à 16h00mn et le vendredi de 7h30mn à 16h 30mn.
7. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) FCFA** pour le lot1 et lot2 et **dix mille (10 000) FCFA** pour le lot3 à la Trésorerie Régionale du Nazinon. La méthode de paiement sera en espèce et donnera lieu à la délivrance d'une quittance.
8. Les offres devront être soumises dans les bureaux de la Personne Responsable de la Commande Publique du Conseil Régional du Centre-sud en un (1) original et deux (02) copies comme spécifié au DPDPX. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
9. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de :
 Lot1 : un million cent mille (1 100 000) FCFA ;
 Lot2 : neuf cent mille (900 000) FCFA ;
 Lot3 : soixante-quinze mille (75 000) FCFA
10. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 16 des IC et au DPDPX.
11. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **11/06/2026 à 9h 00 mn TU** dans la salle de conférence du Conseil Régional du Centre-sud.

Le Président de la Commission Régionale
 D'Attribution des Marchés

ZONGO T. Boukari
 Conseiller d'Intendance Scolaire et Universitaire

Constitution de son répertoire de fournisseurs et prestataires pour l'année 2026

**Avis à Manifestation d'Intérêt complémentaire
N°2026-01/RSRB/PGNG/CPLA/PRCP**

1. Dans le cadre de l'exécution de son Plan de Passation des Marchés, exercice 2026, la Mairie de Piéla prévoit entre autres, des acquisitions et des prestations suivant les procédures de demandes de cotations formelles conformément à l'article 76 alinéa 1 du décret N°2024-1748/PRES- /PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics. Elle lance ainsi le présent avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des fournisseurs et prestataires complémentaire.
2. L'objectif de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données de prestataires /fournisseurs que la Mairie de Piéla pourra consulter dans le cadre des demandes de cotations formelles au cours de l'année 2026.
3. Aussi, souhaite-t-elle recevoir des candidatures pour la mise en place de cette base de données conformément aux domaines ci-après :
4. La participation à la présente manifestation d'intérêts est ouverte aux personnes physiques et morales selon le domaine, qui ne figurent pas sur la liste des fournisseurs et prestataires défaillants et qui sont en règle vis-à-vis de l'administration fiscale.
5. Les candidats désirant participer à la présente manifestation d'intérêt devront fournir un dossier comprenant les éléments ci-après au regard du domaine :

Domaines	Sous-domaines	Documents à fournir
Fournitures	Acquisition de vivres au profit des PDI	- une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; - une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la mairie de Piéla adressée au Président de la Délégation Spéciale de la Commune de Piéla ; - une présentation de l'entreprise ;
	Acquisition de matériels informatiques et péri-informatiques	- une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; - une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la mairie de Piéla adressée au Président de la Délégation Spéciale de la Commune de Piéla ; - une présentation de l'entreprise ;
Service courant	Entretien et réparation de matériels informatiques	- une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat - une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la mairie de Piéla adressée au Président de la Délégation Spéciale de la Commune de Piéla ; - une présentation de l'entreprise. - Une copie de l'agrément technique.
	Acquisition de matériels médicaux techniques	- une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; - une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la mairie de Piéla adressée au Président de la Délégation Spéciale de la Commune de Piéla ; - une présentation de l'entreprise ;
Travaux	Réhabilitation, entretien et construction de bâtiments	- une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat

		- une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la mairie de Piéla adressée au Président de la Délégation Spéciale de la Commune de Piéla ; - une présentation de l'entreprise. - Une copie de l'agrément technique.
--	--	--

6. Les entreprises ayant déjà déposé une offre de services à la Mairie de Piéla sont invitées à prendre part à la présente manifestation d'intérêt afin de fournir les informations et les pièces requises.

7. Un candidat a la possibilité de postuler pour plusieurs lots du même domaine ;

8. La lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires/fournisseurs de la Mairie de Piéla devra comporter l'adresse complète et la situation géographique du candidat ;

9. Une commission siègera pour arrêter la liste des prestataires/fournisseurs par domaine ;

10. La Mairie de Piéla se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie des manifestations d'intérêt reçues ;

11. Les entreprises désirant prendre part à la présente consultation doivent déposer leurs dossiers sous pli fermé avec la mention « **réponse à l'avis à manifestation d'intérêt complémentaire pour la constitution de la base de données des prestataires/fournisseurs de la Mairie de Piéla : préciser le domaine et le sous-domaine concerné** » auprès de la Personne Responsable de la Commande Publique (PRCP) de la Mairie Piéla sis au niveau du service de L'Etat civil, Tel : 75 09 03 79 au plus tard, le **08/06/2026 à 9h 00 mn TU**..

La Personne Responsable de la commande Publique

Kouka OUEDRAOGO
Attaché Administratif

**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
et des Engagements Financiers**

<http://www.dgcmef.gov.bf>



La célérité dans la transparence